

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

JEAN-LUC  
**MOUDENC**  
maire de Toulouse

**DORDOGNE**  
Les Eyzies : 100 ans  
de Préhistoire !

**LOT-ET-GARONNE**  
Confluence, le nouveau  
cœur battant d'Agropole

**HAUTES-PYRÉNÉES**  
Thermalisme, vers un  
retour à la normale

Interview  
exclusive

« Toulouse,  
une terre  
d'excellence »



4



32



36



13



56

## À la une

4 « Toulouse, une terre d'excellence »

## Dordogne

12 Affichage web : wwwUP va plus haut !

14 Clinique Francheville : rachat par GBNA confirmé

15 Les Eyzies : 100 ans de Préhistoire !

16 Nouvelles Brèves

## Haute-Garonne

20 L'Opticien qui bouge

22 Bien-être au travail : Préventica en pointe

24 Nouvelles Brèves

## Gironde

28 Air Caraïbes : train + air au départ de Bordeaux

30 Nouvelles Brèves

## Landes

32 Bientôt une IGP pour le miel des Landes ?

34 Nouvelles Brèves

## Lot-et-Garonne

36 Le bel été des laboratoires Odysud

38 Confluence, le nouveau cœur battant d'Agropole

40 L'ADIE à la recherche de bénévoles

41 Nouvelles Brèves

## Béarn

46 La poussée de croissance du P'tit Club

48 La Maison d'Orthez

50 Nouvelles Brèves

## Pays basque

52 Bayonne, un nouveau centre d'affaires

53 Nouvelles Brèves

## Hautes-Pyrénées

54 Thermalisme, vers un retour à la normale

56 « Le Lien », valeurs ajoutées et partagées

58 Des podcasts pour les entrepreneurs

60 Le vélo comme art de vivre

61 Nouvelles Brèves

## Tendances Business

64 Une facture énergétique salée

66 Le numérique en route pour la décarbonation

68 De l'ombre pour les parkings

## 70 Cinéma

## 73 Annonces Légales



# « Toulouse, une terre d'excellence »

Le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, a accordé son interview de rentrée à *La Vie Economique du Sud-Ouest*. L'occasion pour lui de faire le point sur les principaux projets et de penser la ville rose de demain. Pour lui, « Toulouse doit être une terre de croissance quantitative mais surtout qualitative ».

Propos recueillis par Maxime FAYOLLE

## La Vie Economique : Comment imaginez-vous Toulouse en 2030 ?

**Jean-Luc Moudenc** : « La ville devra avoir consolidé ses atouts. Toulouse est une terre d'excellence. Dans les domaines de l'aéronautique et du spatial, notre situation est enviable. Airbus détient une part de marché inédite face à Boeing, le carnet de commandes est plein pour la décennie qui

vient. Mais attention à ne pas faire l'erreur de se croire arrivés.

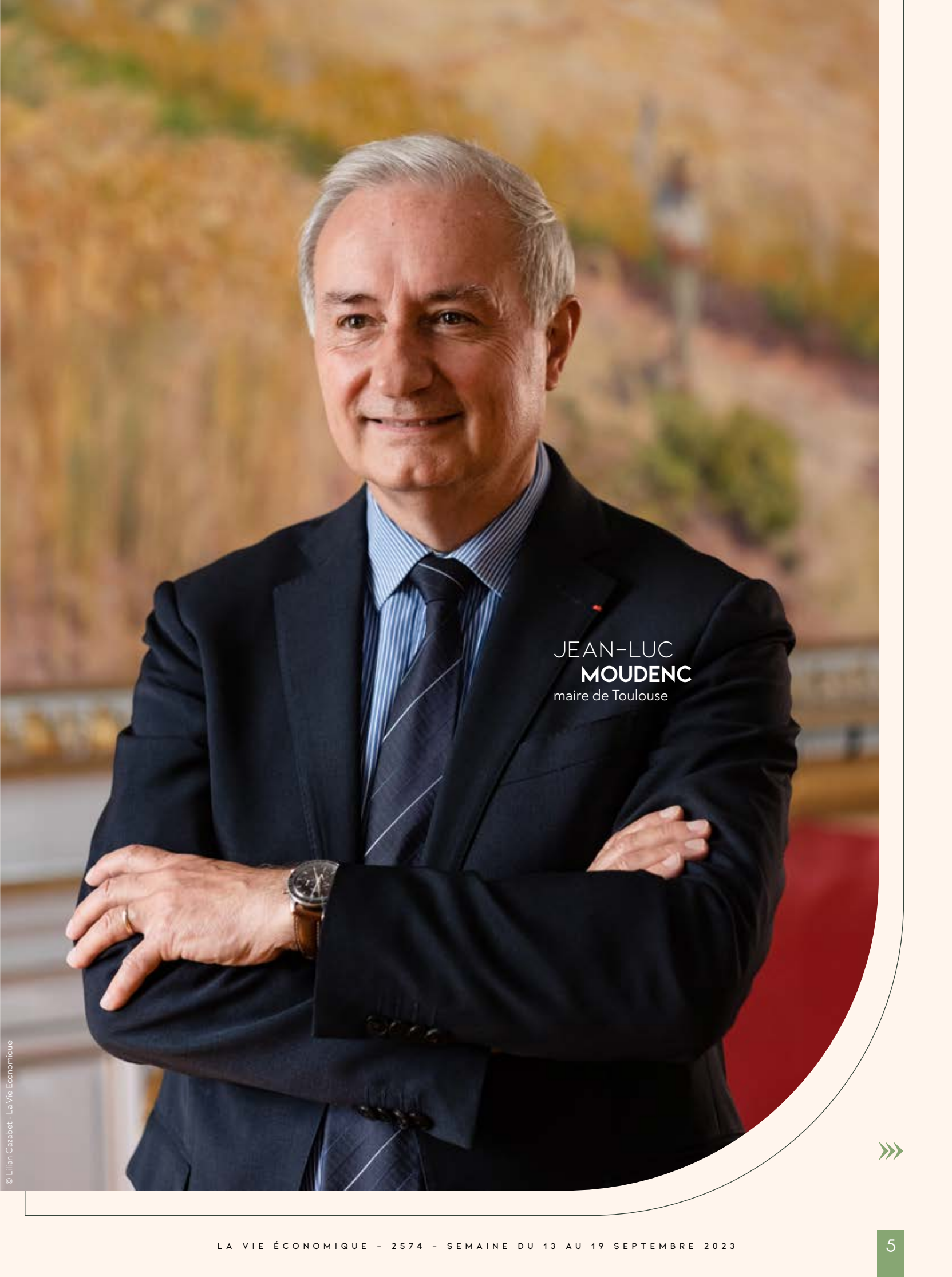
C'est un combat de tous les jours pour que Toulouse reste leader dans ces domaines.

En 2030, Toulouse dépassera les 550 000 habitants si on suit les projections de l'Insee. Nous ne devons pas seulement être une terre de croissance quantitative mais surtout qualitative. Cela signifie que la ville doit réussir sa transformation écologique, avec le développement de transports alternatifs. Le défi de

la mobilité est crucial pour l'avenir de Toulouse. »

## LVE : C'est cette réflexion qui a motivé la 3<sup>e</sup> ligne de métro et l'arrivée de la ligne à grande vitesse (LGV) entre Toulouse et Bordeaux ?

**J.-L. M.** : « Toulouse est une ville embouteillée et cela n'est pas supportable pour ses habitants. La ligne C du métro, prévue fin 2028, va retirer 90 000 véhicules par jour de la circulation. C'est le plus gros



JEAN-LUC  
**MOUDENC**  
mairie de Toulouse

© Lilian Cazabiet - La Vie Économique



# “ En 2030, Toulouse dépassera les 550 000 habitants... Le défi de la mobilité est crucial pour l'avenir de la ville ”



investissement dans les transports en France hors Grand Paris. Quant à la LGV, prévue pour 2032, c'est un chantier qu'on attend depuis 30 ans ! Enfin, les travaux vont débuter à la fin d'année et cela va rapprocher Toulouse à 3 heures de Paris mais aussi à 1 heure de Bordeaux. Quand deux métropoles de cette taille sont si proches, elles doivent travailler ensemble. Voilà pourquoi je milite pour un rapprochement avec Bordeaux. Nous devons renouer le dialogue et envisager des coopérations. »

**LVE : Si, en 2032, Toulouse est à 3 heures de Paris, cela signifie-t-il que les vols entre la ville rose et la capitale doivent diminuer ?**

**J.-L. M. :** « Sur le fond, je ne suis pas hostile à ce débat. L'essentiel est d'avoir le choix. Il ne faut pas imposer un mode de déplacement. L'avion et le train doivent demeurer, la question est de savoir dans quelle proportion. Il faudra

se poser cette question lors de l'entrée en vigueur de la LGV. »

**LVE : La gare Matabiau a été inaugurée début septembre, pourtant elle va encore subir des aménagements dans les années à venir. Pourquoi était-il important de repenser entièrement ce quartier ?**

**J.-L. M. :** « Nous pensions déjà à cela lors de mon premier mandat entre 2004 et 2008. Nous avons dessiné les contours du projet et acquis le foncier nécessaire. Ce quartier sera désormais plus cohérent. La gare va être complétée par une Halle des transports qui va gérer la connexion entre tous les modes de transport : métro, train, vélo... Nous allons créer un parking vélo de 1 000 places qui suit la priorité cyclable de mon mandat. Aujourd'hui, il y a environ 12 000 utilisateurs des VélôToulouse en libre-service. L'an prochain, la moitié d'entre eux seront électriques et nous allons augmenter le nombre de stations de 50 %. L'ambition est de proposer une alternative à la voiture en centre-ville. C'est ainsi qu'on va décongestionner la ville et réduire les gaz à effet de serre. »

# “ Je milite pour un rapprochement avec Bordeaux ”



© Lilian Cazabet - La Vie Économique



© Shutterstock

**LVE : Au sein de ce quartier Grand Matabiau doit se dresser la Tour Occitanie. Le chantier a pris du retard à cause de plusieurs recours en justice. Vous restez confiant sur sa réalisation ?**

**J.-L. M. :** « Oui, je suis confiant. On a délivré les permis en 2019. Quelques associations politisées ont intenté un recours contre le permis et contre le plan local d'urbanisme autorisant la construction. Seulement trois riverains se sont joints à ce recours, ce qui montre qu'il n'y a pas d'élan populaire contre ce projet. Ces recours ont été rejetés par le tribunal administratif et nous devrions avoir la décision d'appel cet automne. J'espère qu'elle sera positive et que nous aurons la possibilité de réaliser ce geste architectural fort qui participera au rayonnement de Toulouse. C'est surtout un projet vertueux du point de vue des exigences nouvelles de la loi climat et résilience. On ne fait pas de l'éta-

ment urbain mais de la verticalité. C'est un beau projet et je souhaite qu'il voie le jour. »

**LVE : Construire vers le haut, c'est l'avenir de Toulouse désormais avec cette loi qui impose le « zéro artificialisation nette » des sols (ZAN) d'ici à 2050 ?**

**J.-L. M. :** « Cette loi représente un défi considérable pour notre ville. Toulouse gagne plus de 5 000 habitants par an et la Métropole plus de 10 000. Concilier l'accueil de ces nouveaux habitants tout en diminuant la consommation du foncier est extrêmement difficile. Il faut désormais que la ville se renouvelle sur elle-même. Nous allons devoir construire des immeubles plus hauts, mais pas n'importe comment. Quelle hauteur maximale ? Quelle architecture nous voulons pour notre ville ? Ce sont des questions que l'on doit trancher. »

**LVE : Est-ce un frein au plan économique à l'installation de nouvelles entreprises ?**

**J.-L. M. :** « Oui, je connais certaines entreprises qui aimeraient s'étendre, qui ont du foncier disponible et sont bloquées par le ZAN. Il faut imaginer le développement physique par la hauteur. Le problème, c'est que cela ne se prête pas à toutes les activités. Nous

devons faire preuve d'ingéniosité pour contourner ces difficultés. Ce qui est également important, c'est de compenser la hauteur des constructions par l'apport d'espaces verts. Dans le quartier Matabiau, ce sont 4 hectares de squares, de jardins qui voient le jour. Il faut répondre à ces défis sinon cette loi va décourager la construction, aggraver la crise du logement et se retourner contre les plus modestes. »

**LVE : La végétalisation de la ville est-elle la solution pour vivre convenablement à Toulouse en 2030 alors que les étés caniculaires se multiplient ?**

**J.-L. M. :** « J'ai lancé dès 2019 un plan « 100 000 arbres en 10 ans ». Depuis le début du mandat, on est déjà à 37 000 arbres, donc on tient le rythme. J'essaie de dire aux Toulousains, aux institutions, aux entreprises qu'ils doivent eux aussi planter des arbres. La municipalité montre l'exemple mais on doit tous s'y mettre ! En cet été 2023, nous avons mis en place des dispositifs pour rafraîchir la ville pendant la canicule comme des ombrières, une base aquatique au Grand Mirail et des mesures spécifiques pour les plus fragiles, personnes âgées et enfants. Toutes les classes de la ville seront d'ailleurs équipées de brasseurs d'air dès la fin du mandat. Nous changeons aussi les cours d'école en développant le principe des cours oasis. On enlève le bitume pour lutter contre les îlots de chaleur. Neuf cours ont été traités cet été. Enlever le bitume ou privilégier le béton blanc et végétaliser sont des axes importants pour lutter contre le réchauffement climatique. » ■

# Toulouse en

## 5 projets phares

Aire urbaine parmi les plus attractives de France, Toulouse poursuit sa mue. À quoi ressemblera la ville rose à l'horizon 2030 ? Focus sur cinq projets d'envergure qui vont transformer la métropole.

Par Bérangère BOSI  
et Maxime FAYOLLE

### MÉTRO : LA 3<sup>E</sup> LIGNE OPÉRATIONNELLE EN 2028

À l'horizon 2028, 200 000 personnes devraient emprunter quotidiennement la nouvelle ligne C du métro. D'une longueur de 27 kilomètres et jalonnée de 21 stations, elle reliera Colomiers à Labège, en passant par Blagnac. « Plus de 40 chantiers sont en cours », indique Jean-Michel Lattes, président de Tisséo Collectivités, l'autorité organisatrice des mobilités de l'agglomération toulousaine.

« Les lignes A et B du métro étaient des lignes reliant les habitations au centre de Toulouse, la ligne C sera celle de l'économie : elle fait le lien entre le domicile et le lieu de travail. Elle devrait desservir 220 000 emplois », explique Jean-Michel Lattes. Le tracé traverse en effet le pôle aéronautique à l'ouest de Toulouse, avec plusieurs arrêts sur les sites d'Airbus, le futur quartier Grand Matabiau-Quai d'Oc, et le sud-est de l'agglomération toulousaine avec des stations sur le Cam-

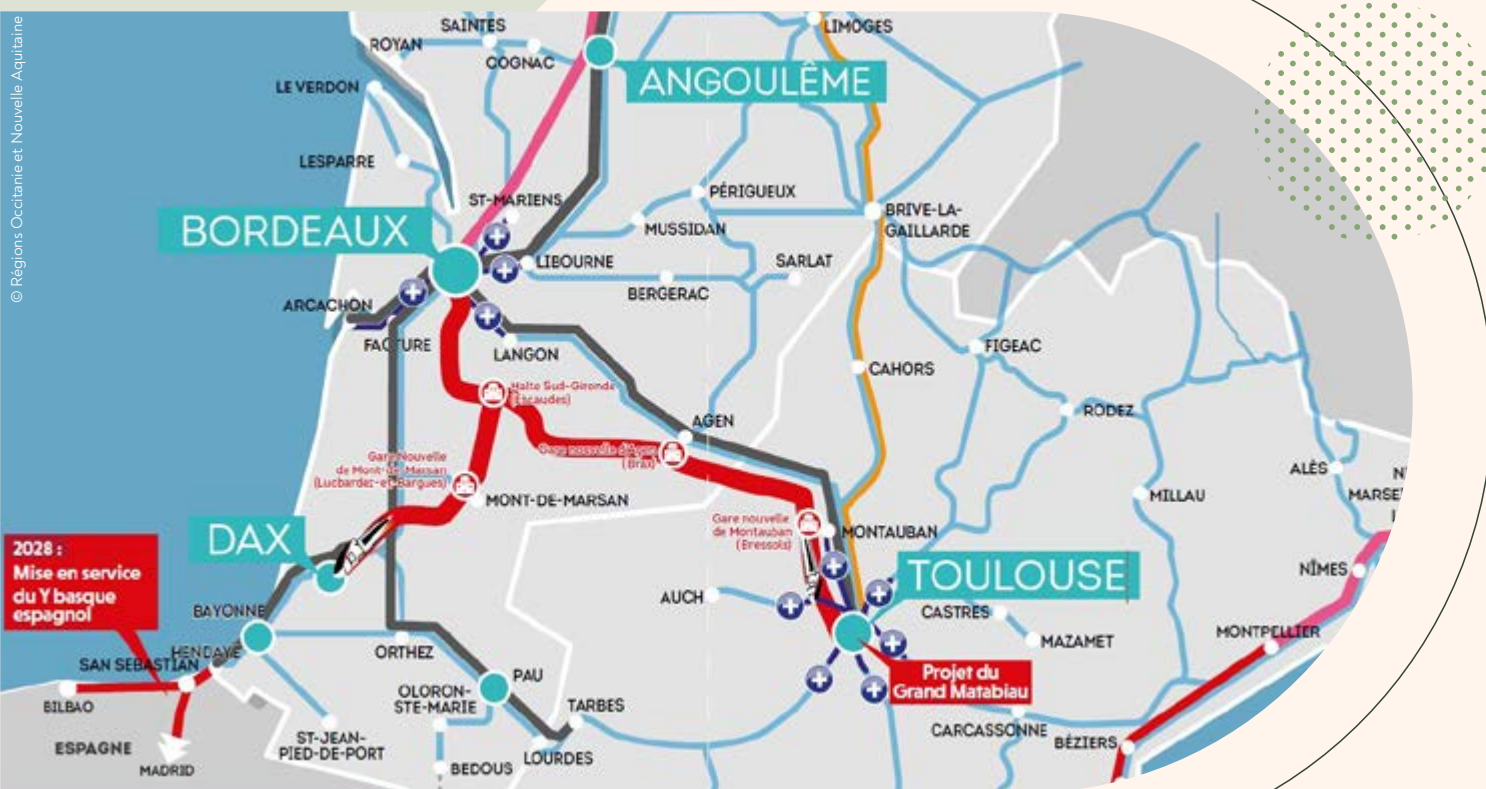
pus Aerospace et à Labège. « La ligne C devrait permettre de retirer chaque jour 90 000 voitures de nos routes », se félicite le président de Tisséo Collectivités. Le projet global est estimé à 3,2 milliards d'euros

En parallèle, des travaux sont en cours pour prolonger la ligne B de deux stations pour qu'elle

rejoigne, depuis Ramonville, la ligne C à la station Labège Madron. La livraison du projet évalué à 250 millions d'euros est prévue pour 2027.







“ La ligne C du métro fera le lien entre le domicile et le lieu de travail : elle devrait desservir 220 000 emplois ”

### LGV BORDEAUX – TOULOUSE : DÉBUT IMMINENT

Longtemps controversée, la ligne à grande vitesse (LGV) qui reliera à l'horizon 2032 Toulouse à Bordeaux en 1 h (contre 2 h aujourd'hui) a vu son financement se boucler en 2022. Au total, la facture s'élève à plus de 14 milliards d'euros répartie entre l'État (40 %), les collectivités locales (40 %) et l'Union européenne (20 %). L'inflation et la hausse du coût des matériaux pourraient faire gonfler la facture. « On a anticipé ces hausses », rassure Benoît Lemozit, en charge de la communication au sein de

la société Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO) qui pilote le projet. « Rien ne dit que l'inflation ne baissera pas d'ici la fin des travaux. C'est évolutif dans les deux sens. » Pour pallier ces hausses, une taxe additionnelle à la taxe spéciale d'équipement sera payée chaque année par les propriétaires et les entreprises situés à 1 h autour des gares de la LGV (Bordeaux, Agen, Montauban, Toulouse et Mont-de-Marsan). « Cela représente 5 € sur la taxe foncière en partant d'une base d'imposition de 1 500 € », calcule Benoît Lemozit. Les travaux au sud de Bordeaux et au nord de Toulouse vont débiter à la fin d'année.

### GRAND MATABIAU : LA TOUR OCCITANIE EN SUSPENS

Conséquence des projets de la ligne C du métro et de la LGV, le quartier de la gare Matabiau va être profondément transformé. La nouvelle gare, inaugurée le 5 septembre, sera complétée d'une Halle des Transports pour accueillir 150 000 voyageurs contre 75 000 aujourd'hui. Tous les modes de transports convergeront ici : train, métro, bus, vélo (un parking de 1 000 places sera créé). Un peu plus loin, les derniers bâtiments vétustes du boulevard Pierre-Sémard, à côté de la gare routière, seront détruits en fin d'année. Les constructions nouvelles, avenue de Lyon, débiteront fin 2024. Des logements vont être érigés ainsi qu'un pôle d'innovation



“ La nouvelle gare Matabiau, inaugurée le 5 septembre, sera complétée d’une Halle des Transports pour accueillir 150 000 voyageurs contre 75 000 aujourd’hui ”

sociale. Une halte de nuit, un restaurant solidaire et une résidence intergénérationnelle vont voir le jour.

Une incertitude demeure toutefois quant au projet de Tour Occitanie : ce gratte-ciel de 153 mètres de haut, qui accueillera bureaux et logements, au pied de la gare Matabiau. Deux recours sont devant la justice, notamment concernant la modification du plan local d’urbanisme. À ce jour, la justice administrative n’a pas fixé de date d’audience. Initialement prévue pour 2022, la Tour Occitanie reste en suspens.

### FRANCAZAL : LE PÔLE DES MOBILITÉS DÉCARBONÉES

Toulouse Métropole, qui a acquis 38 hectares de friches au sud de l’ancienne base aérienne de Francazal à Cugnaux, prévoit d’y installer un « Campus des mobilités innovantes et décarbonées ». Actuellement dans sa phase de concertation publique, le projet comprend des bureaux, des espaces académiques (lieux de recherche et d’enseignement supérieur) et logistiques ainsi qu’une zone dédiée aux acteurs de l’aéronautique. La start-up Aura Aero, qui a réalisé cet été le premier vol de son deuxième biplace de formation écoconçu, Integral S - bientôt décliné en version électrique - et qui développe ERA, un avion hybride-électrique de 19 places, prévoit d’implanter à Francazal son usine, dimensionnée pour construire 150 aéronefs par an. Elle devrait représenter un investissement de 150 millions d’euros, financés avec le soutien de Toulouse Métropole et de la Région Occitanie.

Les deux entités prévoient par ailleurs l’installation sur le site de Francazal d’un site dédié aux technologies de l’hydrogène. Le projet devrait mobiliser un budget de 55 millions d’euros, cofinancés notamment par l’État, la Région et Toulouse Métropole.

## TOULOUSE AEROSPACE : L'ÉCOQUARTIER DÉDIÉ À L'AÉRONAUTIQUE

Initiée il y a plusieurs années, la transformation du quartier de Montaudran, désormais connu pour sa Halle de la Machine, se poursuit. Le projet consiste en la réhabilitation d'un ancien site aéronautique (l'aérodrome de Montaudran) en un écoquartier combinant commerces et services, équipements publics, bureaux et



© Brunerie Architectes



© Oppidés

“La transformation du quartier de Montaudran, connu pour sa Halle de la Machine, se poursuit”

espaces verts. « Au sud du quartier, le Campus de l'innovation se développe autour de l'Espace Clément-Ader et du B612, bâtiment de plus de 24 000 m<sup>2</sup> qui abrite, depuis 2018, de nombreux acteurs et entreprises de R&D

technologique dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués. La Maison de la Formation Jacqueline-Auriol, ouverte en janvier 2022, vient compléter cet écosystème scientifique qui réunit plus de 1 400 salariés et 1 500 étudiants », explique-t-on à Toulouse Métropole. Plusieurs projets de bâtiments tertiaires sont en cours : « Signal » (un espace de 10 700 m<sup>2</sup>

proposé par le promoteur 3Ci Investissement destiné à recevoir des bureaux, des ateliers technologiques et un centre de formation) qui devrait être livré en 2025, ou encore « Altiplano », développé par Linkcity en association avec les agences KCAP et V2S Architectes, qui rassemblera 390 logements individuels, 4 500 m<sup>2</sup> de bureaux et 2 000 m<sup>2</sup> d'espace de travail flexible. Plus au nord, le promoteur GA Smart Building construit son futur siège social, qui sera livré début 2024. ■

# Affichage web **WWWUP** va plus haut !

À quoi bon avoir un site Internet séduisant si sa vitesse d'affichage décourage les visiteurs potentiels ? L'optimisation de ce paramètre est un élément crucial pour les garder et Gaétan Boishue a un remède pour y arriver : c'est **wwwUP**.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

**L**e début d'activité de **wwwUP** correspond à l'arrivée de Gaétan Boishue en Périgord, un département découvert sous l'angle touristique. Installé à Aulas durant l'été 2022, le créateur de cette agence Full Stack se penche sur le déficit d'optimisation des sites Internet et lance un robot qui repère ceux qui ont bien effectué un travail de SEO pour le référencement mais négligent la vitesse d'affichage : 90 % sont susceptibles d'être améliorés ! « Or on perd la moitié des visiteurs si le chargement prend plus de 3 secondes. » Chaque seconde gagnée laisse espérer 7 % de nouveaux clients ou abonnés. « C'est quand même dommage d'investir sur un site et de perdre autant de visiteurs à l'entrée... » La

rapidité permet à l'utilisateur de visiter plus de pages, marqueur important pour Google. Les bonnes statistiques attirent d'autres visiteurs, le site est donc plus rentable.

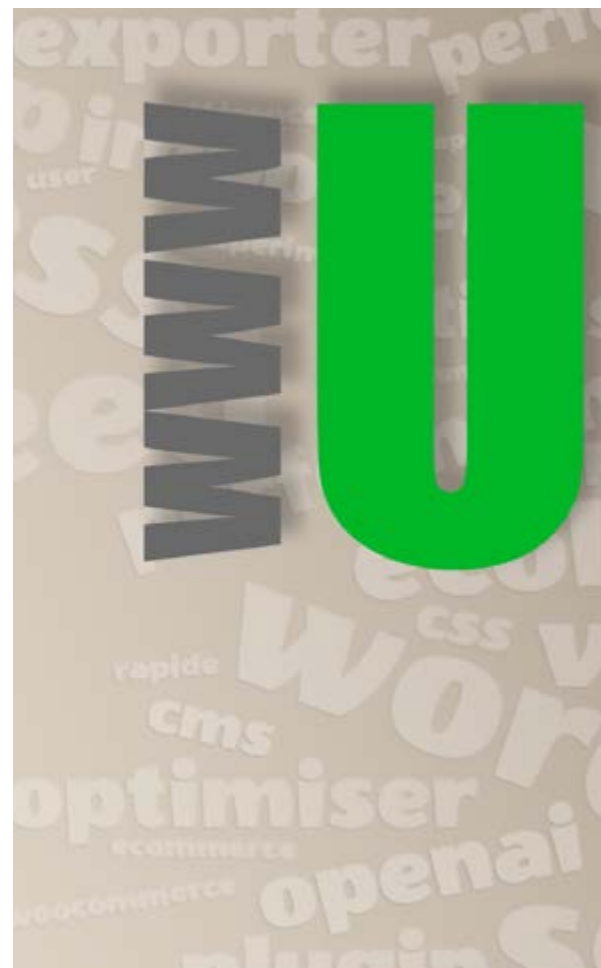
## **RESTER EN HAUT DE L'AFFICHE**

Une fois les données de vitesse captées, le robot envoie un mail personnalisé en se limitant pour l'heure aux pays francophones. « Je ne nous connais pas de concurrents. Mes clients, plutôt des TPE-PME, se trouvent surtout en France mais aussi en Suisse, en Belgique, au Sénégal, au Québec, au Luxem-

bourg. Beaucoup de e-commerces et des sites d'actualité, comme [dicodusport.fr](http://dicodusport.fr). »

Le solde du règlement se fait sur la base des bons résultats obtenus après vérification sur Google : 90 sur 100 neuf fois sur dix. De quoi changer la rentabilité d'un site. « L'optimisation que nous effectuons permet d'arriver au top sur l'ensemble des pages. Notre travail est uniquement technique, avec des outils existants, en apportant des corrections à partir des rapports PageSpeed. » L'objectif du dirigeant est de raccourcir ce délai pour être plus compétitif.

“ L'optimisation que nous effectuons permet d'arriver au top sur l'ensemble des pages ”





GAÉTAN  
BOISHUE  
Fondateur de  
wwwUP

© wwwUP

## UN ÉLAN FREINÉ AU DÉMARRAGE

Les retours sur les cas détectés suffisent à la taille actuelle de l'entreprise et le dirigeant doit freiner le robot explorateur. « La prospection automatisée pourrait se faire 100 fois plus vite au regard du potentiel, mais je dois conforter ma trésorerie avant de recruter et de former une équipe. » La quête d'investisseurs est en cours pour la start-up déjà repérée par Périgord Développement et la French Tech Périgord.

L'expérience d'optimisation cumulée de l'équipe concourt au succès de wwwup.fr. Deux salariés développeurs, en reconversion professionnelle, travaillent en Bretagne. Gaétan Boishue leur transmet son savoir-faire sur ce marché marqué par la pénurie de talents et des salaires à la hausse. « J'ai commencé à tisser des liens avec des

développeurs voisins, l'un près de Rouffignac, l'autre de Périgueux. »

## À FOND SUR LA VITESSE

UP réalise déjà 100 000 euros de chiffre d'affaires sur ce créneau qui peut ouvrir sur des accompagnements à la carte, en forfait horaire.

La performance va au-delà de la vitesse d'affichage et intègre les sauts de chargement sur un mobile, les espaces réservés pour les contenus et bien d'autres réglages spécifiques bientôt intégrés dans la note de performance.

On peut s'étonner que les agences web ne proposent pas cette prestation dès la conception... par manque d'habitude ou pour ne pas ajouter une ligne dans le budget, et aussi parce que les clients s'attachent surtout à un résultat graphique. « Il existe pourtant des alternatives à l'usage de templates, pour gagner en rapidité en éliminant des poids inutiles... sans perdre la qualité esthétique. Les agences n'entrent pas forcément dans le code, on peut les orienter vers des plug-ins sur mesure. »

## ARGUMENT ÉCORESPONSABLE

Accélérer les performances d'affichage présente aussi l'intérêt de passer à la green UX. L'optimisation offre une énorme économie d'énergie et réduit la pollution numérique générée par les systèmes d'information (Internet mobilise 20 % de l'énergie mondiale) : un solide argument. Mettre en cache sur le serveur ce qui a été précalculé, comme le logo de la page d'accueil définitivement chargé pour le visiteur, réduit le transfert de données et sollicite moins d'énergie. « Rendre son site plus écologique et plus rentable, c'est du bon sens. » ■

## PARCOURS D'UN DÉVELOPPEUR

Gaétan Boishue s'est installé dans une activité de développeur indépendant, il a rejoint l'agence web Mégalo studio (Dior, chaînes TV, Renault F1) à Annecy puis une agence d'applications de gestion. À titre bénévole, avec un ami graphiste, il poursuit le projet de forum d'entraide sur le logiciel Flash qu'ils avaient lancé en 2002 durant leurs études, « c'était l'un des trois sites les plus connus sur le sujet, Adobe nous invitait pour des conférences à Las Vegas ». Les adeptes du forum ont sollicité des formations auprès de ces influenceurs du code et un centre est né, qui a grandi pendant 15 ans. Reparti en développeur solo après la vente de ses parts, Gaétan Boishue a créé la SAS wwwUP avec son épouse, en 2020. Le siège social est en cours de transfert vers le Périgord.

# Clinique Francheville

# Rachat par

# GBNA confirmé

C'est officiel : le Groupe Bordeaux Nord Aquitaine (GBNA), dont l'implantation à Périgueux était annoncée en juin, est propriétaire de Francheville Périgord Santé.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

**L'**hôpital privé Francheville, à Périgueux, et les deux établissements d'Annesse-et-Beaulieu, le SMR La Lande Rééducation et le centre de psychogériatrie Le Verger des Balans (65 M€ de chiffre d'affaires consolidé, 650 salariés, une centaine de médecins) rejoignent le groupe GBNA Santé, formant un ensemble de 12 structures au statut identique (3 650 salariés, 700 praticiens).

La direction générale du groupe bordelais a rencontré les équipes locales le 1<sup>er</sup> septembre, dont le docteur Besson qui préside la conférence médicale. GBNA Santé consolide sa position de référence en Nouvelle-Aquitaine, avec l'objectif de développer l'offre de soins. Les services généraux et supports du siège accompagneront les nouveaux sites, notamment sur le plan RH : le groupe est centre de formation et peut accueillir des apprentis. Il est dimensionné pour mutualiser les achats et éviter les ruptures de stock. De quoi se concentrer sur l'offre de soins en proximité.

le lien historique avec Périgueux puisque le frère du créateur (1967) de l'établissement bordelais, le docteur Guichard, était pharmacien sur les boulevards.

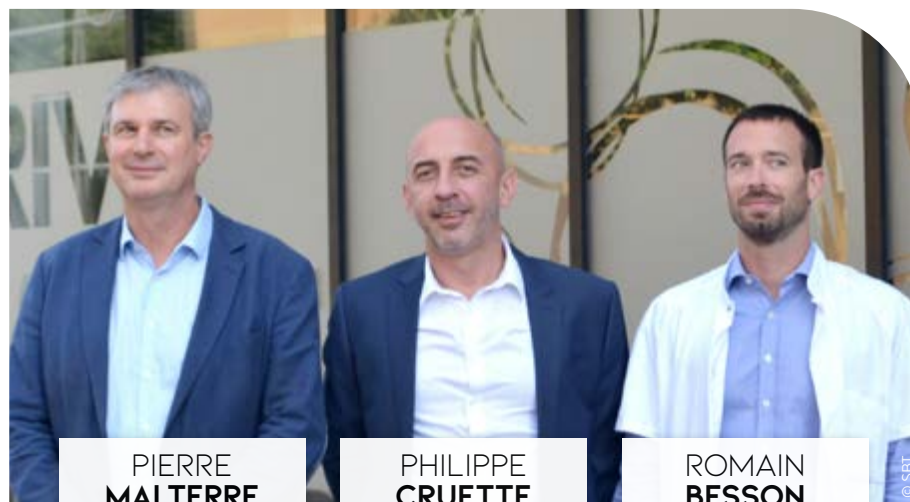
## CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Le groupe, qui a doublé entre 2020 et 2023 (en Gironde autour de la polyclinique Bordeaux Nord, puis Pau en 2020 et Cognac en 2022), se donne le temps d'un état des lieux pour d'éventuelles améliorations avant d'avancer sur des projets. L'observation des prises en charge hors Dordogne permettra d'adapter et compléter l'offre de spécialités.

Pierre Malterre conserve la direction de Francheville dans une volonté générale de « changement dans la continuité ». L'entreprise a beaucoup investi ces dernières années pour « une modernisation nécessaire », 45 millions d'euros depuis la démolition des locaux de la chambre d'agriculture en 2009 jusqu'aux nouveaux bâtiments en 2019 (blocs, imageries, urgences, etc). La Lande a bénéficié d'investissements réguliers et la création d'une unité est prévue aux Balans. ■

## AMBITION POURSUIVIE EN RÉGION

L'actionnariat familial de la clinique périgourdine créée il y a 113 ans a cédé la totalité des parts. Philippe Cruette, directeur général de GBNA Santé, a confirmé l'intention de poursuivre dans un même esprit familial et indépendant qui a permis au nouvel acquéreur d'avoir la préférence des familles propriétaires face à trois grands groupes nationaux. À noter



**PIERRE MALTERRE**  
Directeur de la clinique Francheville

**PHILIPPE CRUETTE**  
DG de GBNA Santé

**ROMAIN BESSON**  
Président de la conférence médicale

# Les Eyzies 100 ans de Préhistoire !

Le Musée national de Préhistoire des Eyzies marque son centenaire, le 30 septembre, en ajoutant des animations à l'exposition déployée sur une année entière.

Par Suzanne  
BOIREAU-TARTARAT



## TEMPS FORTS

30 septembre, anniversaire de l'inauguration : circuits de visite des sites préhistoriques, ateliers pour enfants, visites guidées, animations. Trajets Périgueux-Les Eyzies en locomotive du début du XX<sup>e</sup> siècle.

[musee-prehistoire-eyzies.fr](http://musee-prehistoire-eyzies.fr)

**I**ci s'entrelacent histoires de la discipline, du musée et de cette vallée Vézère riche de gisements de référence. L'État a acquis en 1913 les ruines du château des Eyzies grâce à Denis Peyrony qui y destinait un musée avec les collections originales issues de la plupart des sites alentours, pour en faciliter l'étude et la transmission.

Aboutissement d'un travail de plus de 10 ans conduit par son premier conservateur, avec le soutien de préhistoriens comme Louis Capitan, ce musée devenu national déroule sur un an une programmation anniversaire avec des installations temporaires, la réouverture de deux salles du château et une journée festive avec visites, ateliers et animations diverses.

## LES RÉSERVES DU MUSÉE

Avec près de 7 millions de pièces, ce musée est, au monde, celui qui conserve le plus grand nombre d'objets préhistoriques issus de plus de 2 000 sites archéologiques (8 km linéaires).

12 800 pièces sont présentées en vitrines, soit moins de 0,2 % de la totalité des collections.

De quoi souligner la portée de cet espace indispensable pour la conservation et la compréhension de la préhistoire, en tant que science. En plus de la conservation et la transmission de données historiques, scientifiques, archéologiques et patrimoniales auprès des publics, le musée poursuit des activités de recherche.

## LIEN ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT

Le château était fermé à la visite depuis la création du « nouveau » musée, inauguré en 2004 : les premières salles sont rouvertes pour marquer ce centenaire, restituées au plus près de ce qu'elles étaient.

On peut découvrir l'original du journal de D. Peyrony (qui fait l'objet d'une édition pour l'occasion) et des manuscrits essentiels. Dans le fonds d'archives photographiques, précieux témoignage scientifique et patrimonial (histoire des sites, des fouilles, de la discipline), une sélection de 14 clichés rythme le parcours de visite (d'autres vues à l'office de tourisme et sous la halle paysanne).

Un parcours extérieur présente un ensemble de 12 dispositifs informatifs et ludo-éducatifs, Temps des falaises, Temps des Hommes : riche d'éléments nouveaux de connaissances, il sera inauguré lors de la célébration du 30 septembre. ■



**Monestier**  
**LABEL ARGENT BIODIVERSITÉ POUR**  
**LE GOLF DES VIGIERS**

Le Château des Vigiers accède directement au label argent Golf pour la Biodiversité, sans passer par la procédure habituelle du bronze en première marche. Le programme porté au niveau national par la Fédération française de golf, avec l'appui scientifique et technique du Muséum national d'Histoire naturelle, vise à améliorer la connaissance, la gestion et la conservation de la biodiversité au sein de ces espaces de loisirs et à sensibiliser les golfeurs. Une équipe d'experts du conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a réalisé un audit de la biodiversité (474 espèces inventoriées). L'établissement a créé des micro-habitats pour la faune, restauré la mare, modifié des pièges à faune, mis en place la libre évolution des habitats forestiers et la gestion différenciée de l'ensemble des roughs.



## Périgueux DES CHÂTEAUX ENTRE TERRE ET MER

Les 30<sup>e</sup> Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord (entrée gratuite) se déroulent au théâtre de Périgueux du 22 au 24 septembre sur le thème « Châteaux, mer et rivages ». Après l'ouverture présidée par Anne-Marie Cocula, les intervenants historiens aborderont des sujets comme les systèmes défensifs des châteaux médiévaux entre terre et mer, la fortification du littoral, les « forts à la mer » de l'Empire ottoman, les possibilités de défense des îles, les châteaux avec vue sur mer... À ces voyages immobiles s'ajoute la visite de château de la Marthonie, à Saint-Jean-de-Côle, avec son propriétaire Thierry de Beaumont-Beynac, samedi 23 (avec déjeuner, payant, sur inscription [michel.combet@wanadoo.fr](mailto:michel.combet@wanadoo.fr))



## Dordogne RÉVÉLER SON TALENT D'ENTREPRENEURE

La 4<sup>e</sup> édition du programme « Entreprendre et Innover en Périgord », initiative pour donner un nouvel élan à des entrepreneures déjà lancées (ou équipes mixtes), est ouvert aux candidatures jusqu'au 22 septembre.

10 créatrices immatriculées depuis moins de 18 mois seront choisies pour bénéficier de 5 mois d'accompagnement (novembre à mars) au fil de 18 ateliers animés par des experts.

Des formations personnalisées, échanges d'expériences et rencontres inspirantes permettent d'atteindre de nouveaux objectifs, de développer son potentiel, de se démarquer dans un environnement concurrentiel (stratégie d'identité de marque).

Pour postuler :  
[perigueux@lespremieresna.com](mailto:perigueux@lespremieresna.com)



© Shutterstock

## Dordogne LES PÉRIGOURDINS DU SALON MAISON&OBJET

29 entreprises soutenues par la Région (sur 73 entreprises néo-aquitaines présentes) participent au salon Maison&Objet, événement médiatique de la décoration et de l'art de vivre à Paris. Six Périgourdins bénéficient de la visibilité de cette vitrine des savoir-faire d'excellence : Arnaud Le Calvé à Abjat-sur-Bandiat (décorations extérieures, sculptures et objets d'art), Alto Duo à Saint-Sauveur (linge de table, petit mobilier et luminaires), Marie-Paule Thuaud à Beaumontois-en-Périgord (bijoux contemporains XXL), L'atelier de Mr C à Saint-Laurent-sur-Manoire (création de luminaires / art visuel), Nolwenn Le Gof à Payzac (sculptures en papier), 1peu2lumière à Nontron (éclairage d'intérieur et décorations murales).



## Brantôme LUMINOTHÉRAPIE POUR LES SALARIÉS DE LA CLINIQUE

Delphine Fremont, directrice de la clinique Pierre de Brantôme, a souhaité mettre à disposition des 50 salariés des dispositifs de luminothérapie, disponibles depuis novembre dernier dans l'établissement sanitaire où le travail de nuit, notamment, peut représenter un facteur de risques (dérèglement de l'horloge biologique, somnolence, accident de travail...). Ces outils agissent bénéfiquement en combinant la relaxation par des sons, des musiques ou des voix avec la stimulation par la lumière, pulsée ou continue, ce qui favorise des turbo-siestes de 2 à 15 min. Des programmes complémentaires de relaxation agissent sur le stress, le sommeil, le lâcher prise, la gestion de la douleur. S'il s'adresse à l'ensemble des professionnels, dans la clinique et en prêt à leur domicile, cet outil sera aussi déployé dans le cadre des thérapies non médicamenteuses.



© Clinique Pierre de Brantôme



## Périgord pourpre L'OT DES BASTIDES SUR LES ROUTES

Si les visiteurs ne viennent à lui, alors c'est lui qui va à leur rencontre : l'office de tourisme des Bastides s'est transporté hors les murs durant l'été, sur les lieux de séjour et de loisirs, en sillonnant les routes du Périgord pourpre : marché hebdomadaire du Buisson-de-Cadouin, aéroport de Bergerac, abbaye de Saint-Avit-Sénieur, Trémolat, Lalinde, Lanquais, Mauzac, Montferrand, Saint-Félix... reçoivent la visite de ce nouveau camion spécialement aménagé. Marchés nocturnes, fêtes, brocantes, toutes les occasions sont bonnes pour faire mieux connaître le patrimoine local, apporter des conseils et offrir de la documentation.

## Bordeaux-Bergerac-Sarlat DES GARES PLUS ACCESSIBLES ET CONFORTABLES

15 gares de la ligne TER Bordeaux-Bergerac-Sarlat ont bénéficié du programme de modernisation et de confort financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et Gares et Connexions : Saint-Émilion, Castillon-la-Bataille, Lamothe-Montravel, Vélignes, Saint-Antoine-de-Breuil, Sainte-Foy-la-Grande, Gardonne, Lamonzie-Saint-Martin, Bergerac, Lalinde, Mauzac, Trémolat, Siorac-en-Périgord, Saint-Cyprien, Sarlat. À cela s'ajoutent des avantages tarifaires dont peuvent bénéficier les usagers de cette ligne. De quoi faciliter la mobilité pour les déplacements, qu'ils soient quotidiens ou occasionnels. Les offres de rentrée permettent de réaliser une économie de 30 % sur l'abonnement mensuel. Et la démarche Optim'TER a déjà amélioré la desserte sur cette ligne avec + 12,2 % de circulations. À noter que les abonnements TER sont éligibles à la prime transport employeur avec une prise en charge à partir de 50 % du coût mensuel.

Sarlat  
**LA MISSION BERN AU CHEVET  
DE LA MAISON DE LA BOÉTIE**

La sixième édition de la Mission Patrimoine est lancée, et les projets départementaux sélectionnés ont été annoncés. Pour la Dordogne, c'est la Maison de la Boétie, à Sarlat, qui a été sélectionnée.

Au même titre que les autres sites choisis, ce monument bénéficiera du soutien financier de la Mission Patrimoine. La maison natale d'Étienne de la Boétie, philosophe et magistrat, et appartenant à la Ville de Sarlat, doit être rénovée pour un montant total de 716 000 euros HT. Ses deux façades sont en très mauvais état, tout comme ses menuiseries, les couvertures doivent subir un démoissage, les solins ne sont pas étanches, les lauzes gelées et le mortier dégradé... Beaucoup de travaux à prévoir pour la Ville qui espère mieux valoriser le lieu, qui n'est actuellement pas ouvert au public dans son intégralité.



Dordogne  
**IMPLANTATION ABANDONNÉE  
POUR TOUJUST**

Deux magasins de l'enseigne Toujust devaient ouvrir en Dordogne. Le premier, à Terrasson bientôt et le second à Tréllissac à l'automne. Seulement dans les deux cas, l'affaire est restée lettre morte auprès des propriétaires des locaux. Toujust est une chaîne de supermarché « collaborative » prônant une méthode plus juste, en supprimant les intermédiaires : l'enseigne voulait remettre les fournisseurs au centre de la consommation et de l'établissement des prix. L'enseigne de Terrasson devait être l'une des dix premières de la chaîne de distribution qui devait initialement ouvrir 50 magasins en 2023. Le patron, Fabrice Gerber, a revu ses ambitions à la baisse, évoquant finalement 20 à 25 magasins ouverts cette année. Interrogé par BFM Business, le fondateur a évoqué « des difficultés » et vouloir « ralentir » le rythme.

# L'Opticien qui bouge

Ancien opticien chez Afflelou, Gwenaël Merlio a lancé son concept à domicile il y a 10 ans : « L'Opticien qui bouge ». Après avoir levé 1,5 million d'euros, il lance une nouveauté en cette rentrée : vous obtenir une ordonnance de lunettes en 48 heures sans rendez-vous chez un ophtalmologue.

Par Maxime FAYOLLE

**S**i on est un amateur de jeu de mots, on peut dire sans sourciller que Gwenaël Merlio est un visionnaire. L'homme aux petites moustaches recourbées s'en défend pourtant. Après dix ans passés chez Afflelou, d'abord en région parisienne puis à Labège, l'opticien explique simplement avoir constaté un problème. « Je voyais des enfants nous déposer leurs parents âgés en magasin le samedi après-midi. Ils les laissaient parfois 2 heures, le temps de faire leurs courses. Ces personnes âgées n'étaient pas dans une situation confortable pour choisir des lunettes. »

## À L'ORIGINE UN SERVICE À DOMICILE

Dans sa tête, trotte alors l'idée de lancer un service à domicile pour ces personnes âgées ou à mobilité réduite. « Entre choisir des lunettes, retirer sa commande, et éventuellement revenir si on a un problème, ces personnes font 3 à 4 allers-retours chez l'opticien. Je me suis dit qu'il valait mieux aller vers elles que l'inverse. » Il lance son étude de marché en ciblant les EHPAD où plus de 8 résidents sur 10 portent des lunettes. « Ces personnes sont souvent mal conseillées. Leur vue change et une mauvaise correction peut entraîner des chutes, une perte d'autonomie ... »

## ÉVITER LE RENONCEMENT AUX SOINS

Son concept fonctionne et un réseau d'opticiens se monte. Cela permet de créer du lien social avec certains

résidents d'EHPAD isolés. L'objectif est aussi de lutter contre le renoncement aux soins qui existe à tout âge. « Je me suis rendu compte que le besoin était plus large que les personnes âgées. Beaucoup d'actifs n'ont pas le temps de se rendre chez un opticien, et renoncent à faire des lunettes parce que le délai pour un rendez-vous ophtalmo est trop long. »

“ On a voulu éviter aux personnes âgées des allers-retours incessant chez l'opticien ”

En Haute-Garonne, les délais dépassent parfois les six mois. « C'est pour cela que nous avons conclu un partenariat avec Lyleoo pour obtenir une ordonnance en 48 h. » Le procédé est simple : chaque opticien du réseau est équipé d'une machine qui prend les mesures de l'œil et détermine la correction. Un questionnaire médical est rempli et le tout est envoyé à un ophtalmologue conseil. C'est lui qui décide s'il établit ou non l'ordonnance. « S'il y a trop d'inconnues, ou qu'il y a des pathologies oculaires, il faudra consulter », précise Gwenaël Merlio qui investit 7 000 euros par appareil pour proposer ce service.



**GWENAËL  
 MERLIO**

créateur de l'Opticien qui bouge et du Regroupement des Opticiens à Domicile

© L'Opticien qui bouge

on ne peut pas avoir le même lien. Là, il y a une vraie confiance qui s'installe. »

Pour les opticiens qui rejoignent le réseau, c'est la découverte d'un métier différent. « Ils doivent démarcher leurs clients, apprendre à se vendre. Ils ne sont pas passifs comme en magasin. On a pris un coach en prise de parole pour les aider lors de la formation initiale », détaille le patron.

Dans un premier temps, les recrues deviennent agents commerciaux, commissionnés sur le chiffre d'affaires qu'ils réalisent. Ensuite, ils passent franchisés et versent une redevance au réseau. Actuellement, l'Opticien qui bouge

“ L'Opticien qui bouge compte 70 professionnels dans une trentaine de départements ”



© L'Opticien qui bouge

compte 70 professionnels dans une trentaine de départements. L'objectif est d'arriver à 100 d'ici la fin d'année et à 300 sur tout le territoire dans 3 ans. « Il faut convaincre ! On vise surtout des opticiens qui ont travaillé en magasin et se sont lassés. Ils craignent parfois de se lancer mais l'entreprise a 10 ans d'expérience. On sait que ça fonctionne ! Et ça rassure. »

**CONVIVIALITÉ  
 ET CONFIANCE**

Nous avons pu suivre l'Opticien qui bouge auprès de ses clients en banlieue de Moissac (Tarn-et-Garonne). « On n'a pas d'ophtalmo à proximité. Le plus proche est à Toulouse ou Montauban, mais c'est loin », regrette Françoise qui reçoit Anne, opticienne du réseau. « Là, on n'a pas à se déplacer. Quand on travaille, on n'a pas toujours le temps de prendre la voiture pour refaire des lunettes ! »

La quinquagénaire essaie des lunettes rouge et noir parmi les 300 modèles disponibles. « Vous supportez le Stade Toulousain ? », rigole Anne. « Oh, ça fait Madame Doubtfire celle-là ! », rétorque Françoise en référence au personnage de Robin Williams. « On partage des moments conviviaux avec les clients », sourit Anne. « En magasin, c'est impossible, car il y a toujours du monde,

**VERS LE MARCHÉ  
 EUROPÉEN**

Le succès, encore plus fort depuis le Covid, est récompensé par une levée de fonds de 1,5 million d'euros. Gwenaël Merlio réfléchit même à une prochaine levée d'ici trois ans. « On a des demandes en Italie et en Espagne pour dupliquer le concept. On aimerait se développer en Europe en commençant par les pays francophones comme la Suisse, la Belgique et le Luxembourg. Mais on y va étape par étape. » Histoire de ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre. ■



ÉRIC  
DEJEAN-SERVIÈRES  
directeur et fondateur  
de Préventica

# Bien-être au travail Préventica en pointe

Toulouse accueille du 19 au 21 septembre la 44<sup>e</sup> édition de Préventica, le salon dédié à la santé et la qualité de vie au travail. Plus de 10 000 visiteurs sont attendus pour l'événement. Fondateur et directeur de Préventica, le Bordelais Éric Dejean-Servières nous en explique les enjeux.

Propos recueillis par Bérengère BOSI

**La Vie Economique : Le Salon Préventica a plus de 25 ans, quel était son objectif initial ?**

**Éric Dejean-Servières :** « Le premier salon a effectivement eu lieu en 1997 à Bordeaux. Depuis, nous avons organisé plus de 40 éditions (deux par an en moyenne) dans dix régions de France. En 2022, nous sommes allés à Nantes et Lyon, en 2023 à Paris puis à Toulouse. En 2024, nous irons à Strasbourg et à nouveau à Lyon. Initialement, le premier salon a été organisé à la demande de l'Assurance Maladie et du ministère du Travail. L'idée était alors d'accompagner les acteurs économiques sur la prévention des risques en entreprise. Au début, on s'intéressait surtout à la prévention des accidents : les chutes, les risques chimiques... Avec deux sec-

teurs particulièrement concernés : le bâtiment et l'industrie. »

**LVE : Quelles autres thématiques ont émergé au fil du temps ?**

**É. D.-S. :** « La question de la prévention des risques dans le secteur tertiaire a peu à peu pris sa place. Avec l'utilisation des outils informatiques, d'autres risques, tels que les TMS (troubles musculosquelettiques, NDLR), sont apparus. Il a fallu les aborder également. Préventica s'est ensuite intéressé à la fonction publique qui avait elle aussi besoin d'un accompagnement face aux risques professionnels.

Aujourd'hui, le secteur public représente 30 % du visitorat de Préventica. Enfin, la dernière thé-

matique émergente, qui remonte à environ cinq ans, est l'arrivée en force du sujet de la qualité de vie au travail, ou QVT, devenue essentielle pour valoriser sa marque employeur. C'est également un outil de fidélisation des salariés et d'attractivité pour recruter des talents. Le sujet de la QVT sera bien entendu largement abordé au salon Préventica de Toulouse, que ce soit lors des conférences, ou chez nos exposants.

**LVE : Quelles autres thématiques seront mises à l'honneur lors du salon toulousain ?**

**É. D.-S. :** Notre but est d'être le plus exhaustif possible, c'est-à-dire d'aborder tous les sujets relatifs à la prévention et la santé au tra-

vail, mais nous tenons également à mettre en avant les sujets dans l'air du temps. Avec la réforme des retraites, nous allons présenter des solutions pour lutter contre la pénibilité et maintenir les seniors dans l'emploi.

La question de la prévention des risques pour les femmes est également un sujet important. Longtemps, les outils de prévention ont été conçus uniquement pour les hommes. Je pense notamment aux équipements de protection individuelle comme les chaussures ou les vêtements, ou aux exosquelettes pour faciliter le transport de charges.

Enfin, nous mettrons l'accent sur la digitalisation de la prévention. Les acteurs économiques de la prévention proposent des solutions numériques innovantes pour accompagner les entreprises, notamment dans la mise en place d'une politique QVT. De plus en plus d'outils sont mis à la



## “ La Qualité de Vie au Travail (QVT) est devenue essentielle pour valoriser sa marque employeur ”

disposition des DRH pour suivre l'humeur de leurs collaborateurs, pour faciliter la convivialité, ou encore pour gérer simplement la pose des jours de congés. Ces solutions sont encore plus pertinentes avec le développement du télétravail.

### **LVE : Quels seront les temps forts de Préventica Toulouse ?**

**É. D.-S. :** À Toulouse, le salon Préventica accueillera 380 exposants et proposera 150 conférences sur toutes les grandes thématiques liées à la sécurité et la santé au travail. La conférence d'ouverture, mardi 19 septembre à 10 h, sera intitulée : « Évolutions de la société, nouveaux modes de travail : quels sont les défis à relever ? ».

Plusieurs prix seront également remis. Les lauréats des prix de l'innovation seront dévoilés le 19 septembre à midi. Ce concours vise à mettre en lumière les solutions innovantes et performantes en termes d'équipements et technologies pour le confort et la sécurité au travail ou d'accompagnement et services pour les politiques de prévention et le management de la QVT. Le lendemain, nous remettrons les prix des Leaders bienveillants, comme nous l'avons fait à Paris

au printemps. L'idée est de valoriser les bonnes pratiques d'entreprises et de managers inspirants. »

### **LVE : Préventica accueille également le salon de la sécurité routière au service des mobilités en entreprise (Semob). C'est une nouveauté ?**

**É. D.-S. :** « Absolument, c'est inédit dans l'histoire de Préventica. Créé en 2021 par le Club Sécurité routière de Haute-Garonne, le Semob s'associe pour sa deuxième édition à Préventica. Nous installerons donc un pôle sécurité routière, avec des animations, et notamment des ateliers de simulation. Lors de sa première édition, le Semob avait accueilli 1 000 visiteurs. » ■

## **INFOS PRATIQUES**

### **Salon Préventica**

Du 19 au 21 septembre 2023

Au MEET, Concorde Avenue – 31 840 Aussonne

Horaires : 9 h - 18 h mardi et mercredi ; 9 h - 17 h le jeudi

Programme et inscriptions : [www.preventica.com](http://www.preventica.com)



## Toulouse NOUVELLE ÉTAPE POUR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA REYNERIE

À l'issue de l'enquête publique qui s'est achevée fin juin, le projet de renouvellement urbain du quartier de la Reynerie obtient un avis favorable du commissaire enquêteur. « Le projet va donc pouvoir franchir une nouvelle étape avec la démolition de l'immeuble Messenger, la reconstruction de nouveaux logements à taille humaine et énergétiquement sobres et la rénovation de la place Abbal », se félicite le maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, Jean-Luc Moudenc. Le quartier de la Reynerie compte près de 8 000 habitants et 2 700 logements, dont 85 % de logements sociaux. Le projet de renouvellement urbain prévoit notamment la démolition de 961 logements anciens, et la reconstruction de 971 logements neufs, de 1 500 m<sup>2</sup> de nouveaux commerces, de 3 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activités et de 3 500 m<sup>2</sup> d'équipements publics.

## Toulouse IMMOBILIER : LP PROMOTION LÈVE 34 M€

Le promoteur privé LP Promotion obtient un financement de 34 millions d'euros auprès des banques Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées et Arkea, « malgré un environnement compliqué » pour les acteurs de l'immobilier, se félicite le directeur du groupe toulousain, Pierre Aoun. Objectif : permettre à la société « d'accélérer le déploiement de son plan stratégique », qui prévoit notamment l'extension de son maillage territorial et la diversification des ses futurs projets immobiliers. Fondée à Toulouse en 1996, LP Promotion, devenue société à mission en mars dernier, emploie 300 collaborateurs et compte neuf agences en Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France, Auvergne Rhône-Alpes et Pays de la Loire. Le groupe, qui a livré 20 000 logements en France depuis sa création, a enregistré un chiffre d'affaires de 250 millions d'euros en 2022.



PIERRE  
AOUN  
DG de  
LP Promotion





Toulouse  
**AGRIFLUX**  
**LANCE UNE OPÉRATION**  
**DE FINANCEMENT**  
**PARTICIPATIF**

Agriflux, start-up implantée au MIN de Toulouse qui propose une solution de transports mutualisés de produits alimentaires en circuit court, cherche à lever 1,1 M€ pour accélérer son développement. « Nous avons déjà des business angels prêts à s'engager. Nous lançons en parallèle une opération de financement participatif via la plateforme Sowefund dans le but d'y récolter 600 000 euros », explique Jean-Marc Thouy, DG et cofondateur d'Agriflux. La société a développé une application permettant à ses clients (agriculteurs, artisans, grossistes ayant des petits flux, etc.) de se décharger du poids de la logistique, Agriflux travaillant en direct avec les professionnels du transport. La jeune pousse qui emploie 13 personnes prévoit un chiffre d'affaires de 300 000 euros en 2023 et espère le double pour 2024. « Nous comptons pour l'heure une trentaine de clients, mais visons les 300 en Occitanie. »

Haute-Garonne  
**LE GROUPE**  
**JIMENEZ REPREND LES**  
**TRANSPORTS BERGÈS**

Le groupe Jimenez, transporteur haut-garonnais basé à Villeneuve-lès-Bouloc, reprend la PME Transports Bergès implantée à Rouffiac-Tolosan, qui devient sa quatrième filiale. « Nous avons conservé l'ensemble des équipes des Transports Bergès, soit 70 personnes », précise-t-on au sein du groupe familial Jimenez. Le groupe Jimenez – qui compte désormais plus de 700 collaborateurs – voit dans ce rachat une opportunité de « développer (ses) offres et de proposer des solutions complémentaires à (ses) activités ». Spécialistes du transport en ligne, les Transports Bergès possèdent une flotte de 80 véhicules et une plateforme de stockage de 5 000 m<sup>2</sup>. Ils ont réalisé un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros en 2022. Fondé en 1996 par Valérie et François Jimenez, le Groupe Jimenez a quant à lui enregistré un résultat de 86 millions d'euros en 2022.



## Toulouse UN CHALLENGE EN ENTREPRISE POUR LA FONDATION TOULOUSE CANCER SANTÉ

La fondation Toulouse Cancer Santé vient récemment d'annoncer le financement de plusieurs projets de recherche pour un montant supérieur à 500 000 euros. Ces fonds proviennent exclusivement de dons d'entreprises et de particuliers. L'an passé, près de 875 000 euros de dons ont été collectés. Un dispositif caritatif est lancé à partir du 23 septembre : le « Ride Row and Run ». Il s'agit d'un défi lancé aux entreprises et à leurs salariés. Une application sur smartphone comptabilisera les performances des salariés volontaires sur trois activités : la course à pied, le rameur et le vélo. Douze entreprises ont déjà accepté de relever le challenge comme Continental, Decathlon, ou encore les Toulousains de Newrest et de Rempart Mutuelle. Le budget pour inscrire une équipe de 5 salariés est de 500 euros. L'ensemble des sommes récoltées sera reversé à la fondation.



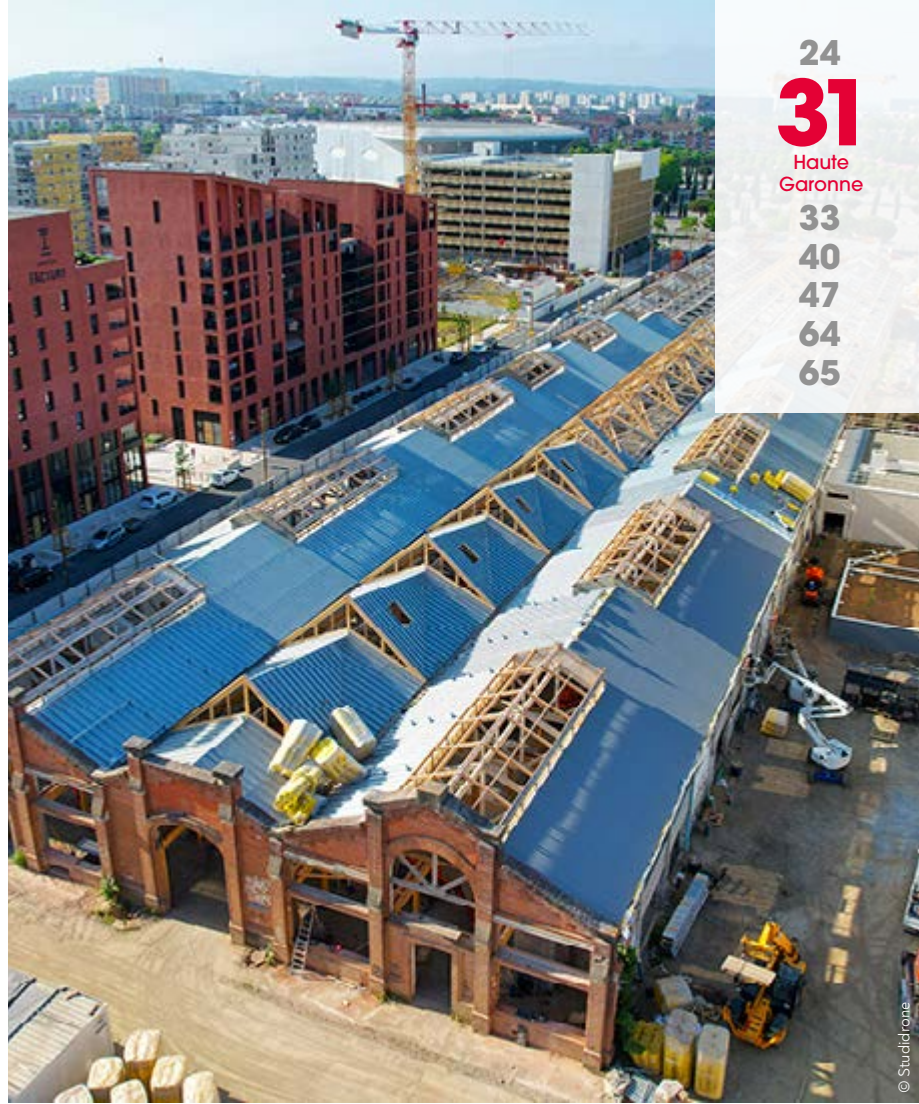
## Ramonville-Saint-Agne ALTER'INCUB LANCE SON APPEL À PROJETS

L'incubateur d'innovation sociale, Alter'Incub, lance son nouvel appel à projets jusqu'au 23 septembre. Il permet d'accompagner des projets socialement innovants dans des domaines comme l'économie circulaire, les énergies renouvelables ou encore l'inclusion sociale... L'accompagnement de l'incubateur dure entre 4 et 24 mois avec un suivi personnalisé et des formations collectives. Le réseau Alter'Incub – présent également à Montpellier, et dans les régions Auvergne Rhône-Alpes et Centre Val de Loire – a déjà soutenu 661 projets depuis sa création en 2007. Au total, 354 entreprises ont pu se développer donc 93 en Occitanie. Par exemple, l'association toulousaine Miam'Up a bénéficié de ce coup de pouce en 2012. Elle propose la collecte des excédents alimentaires de la restauration collective et la redistribution aux associations.

## Toulouse UNE LEVÉE DE FONDS PARTICIPATIVE POUR LES HALLES DE LA CARTOUCHERIE

Les particuliers et les entreprises qui souhaitent soutenir le projet des Halles de la Cartoucherie peuvent désormais investir via la plateforme Lita. La société coopérative qui gère ce tiers-lieu toulousain sur plus de 13 000 m<sup>2</sup> a décidé de réserver une partie de l'investissement aux citoyens et entreprises du territoire. Cette opportunité est ouverte jusqu'au 31 octobre.

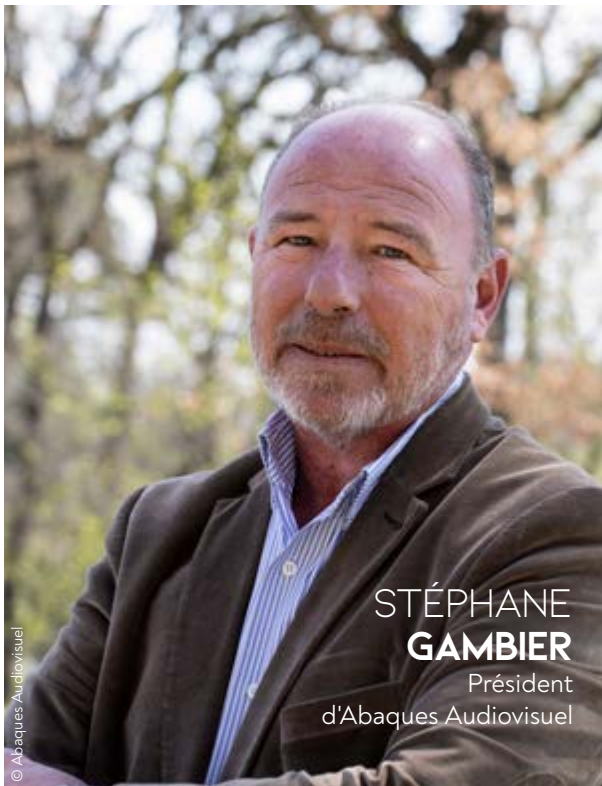
Cet investissement (minimum 100 euros) conjugue un engagement social et environnemental, et la rentabilité avec l'émission de titres participatifs. La pré-collecte a permis de récolter plus de 450 000 euros d'intentions. Les Halles de la Cartoucherie ouvriront leurs portes le 8 septembre, avec 27 restaurateurs et commerçants occitans, des activités sportives, des espaces de travail... Une façon de réhabiliter cet ancien bâtiment industriel qui servait à fabriquer des armes pour les armées françaises. Lien (pour web) : <https://fr.lita.co/fr/projects/959-les-halles-de-la-cartoucherie>



© Struldronne

## Toulouse ABAQUES AUDIOVISUEL REMPORTE UN MARCHÉ AVEC LE CHU DE TOULOUSE

La PME toulousaine Abaques Audiovisuel, spécialisée dans les matériels connectés en milieu hospitalier, vient de remporter un nouveau marché avec le CHU de Toulouse. Le montant est estimé entre 800 000 euros et 1 million d'euros sur quatre ans. « La pandémie de Covid-19 nous a forcé à identifier des solutions fiables et connectées afin de faciliter le travail des médecins », explique le directeur général, Frédéric André. L'entreprise, forte de 19 ans d'expérience, équipe déjà de nombreux acteurs de la santé en Occitanie et Nouvelle Aquitaine. Parmi eux, on compte l'Oncopole de Toulouse, les blocs opératoires de Purpan et du CHU de Limoges ou encore le centre de Simulation du CHU de Bordeaux. L'entreprise, présidée par Stéphane Gambier, affiche 10 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022 et espère frôler les 13 millions d'euros cette année.



STÉPHANE  
**GAMBIER**  
 Président  
 d'Abaques Audiovisuel

© Abaques Audiovisuel

# Air Caraïbes Train + air au départ de Bordeaux

La 1<sup>re</sup> compagnie spécialiste des Caraïbes augmente son offre de plus de 50 % vers la République dominicaine pour la saison hiver 2023-2024. Et propose aux Bordelais le dispositif Train + Air jusqu'à Orly.

Par Vincent ROUSSET

**D**epuis le printemps 2023, Air Caraïbes, la compagnie spécialiste des Caraïbes, a décidé de passer à la vitesse supérieure. La compagnie française va ainsi augmenter son offre de plus de 50 % vers la République dominicaine pour la saison hiver 2023-2024. Pour répondre à la demande de la clientèle qui apprécie cette destination touristique majeure, la compagnie proposera jusqu'à 6 000 sièges par semaine au départ de Paris Orly. Air Caraïbes

et les tour-opérateurs s'engagent ainsi dans un partenariat fort destiné à maintenir le niveau de fréquentation touristique de la clientèle française vers la République dominicaine. Et ce après le retrait d'Air France de la zone République dominicaine et Haïti depuis octobre 2022, confirmé en mai dernier.

## DES VOLS EN AIRBUS A350-900

Les vols seront principalement opérés en Airbus A350-900. À partir du 20 octobre prochain, Air Caraïbes proposera un vol

quotidien à destination de la République dominicaine (Saint-Domingue) et 5 vols directs par semaine vers Punta Cana. Et à partir du 14 décembre 2023, la compagnie proposera 9 vols par semaine à destination de la République dominicaine : un vol quotidien direct vers Punta Cana et 2 vols par semaine pour Saint-Domingue (1 via Port-au-Prince (Haïti), 1 via San Salvador (Les Bahamas)). « Air Caraïbes a les capacités et la volonté de maintenir les liaisons entre la France et la République dominicaine. Nous avons travaillé avec





## FRENCH BEE : COMPAGNIE SŒUR

Employant 1 105 collaborateurs, Air Caraïbes commercialise également en code share tous les vols opérés par sa compagnie sœur, la compagnie low cost long courrier French bee, dont la nouvelle route Orly-Miami à compter du 15 décembre prochain.

les autorités dominicaines et rassemblé les conditions nécessaires de part et d'autre pour augmenter nos fréquences et permettre aux nombreux touristes français qui apprécient cette destination de continuer à se rendre en République dominicaine », a déclaré Marc Rochet, président d'Air Caraïbes. Air Caraïbes travaille également à augmenter les connexions à destination de Saint Domingue via Fort-de-France et Pointe-à-Pitre. Une nouvelle attendue par nombre de métropolitains et autres compatriotes ultramarins résidant dans le Sud-Ouest.

## DE MASSY À ORLY

Alors bien sûr, les vols Air Caraïbes n'ont pas de connexions directes dans les aéroports de province (ni Bordeaux ni Toulouse). Et comme en plus la navette Bordeaux-Orly a été supprimée, la compagnie propose ainsi de prendre le TGV à la gare Saint-Jean et de rallier Orly via un arrêt à Massy : c'est l'offre écomobile Train + Air, ainsi que la solu-

tion Air Caraïbes Connect de pré et post-acheminement de / vers la province et l'Europe proposée en partenariat avec Resaneo.

Le dispositif est peu coûteux et surtout rapide avec une navette très fluide entre Massy et Orly (durée : autour de 20 minutes).

La compagnie va particulièrement communiquer sur cette opération qui offre un confort certain. ■



## Gironde VENTES IMMOBILIÈRES À LA BAISSÉ

L'OISO (Observatoire Immobilier du Sud-Ouest) vient de publier les chiffres du logement neuf en Nouvelle-Aquitaine pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2023. En Gironde, comme dans les autres départements, les conditions de marché continuent d'inquiéter fortement les professionnels du secteur. On constate en effet au deuxième trimestre 2023 une baisse des mises en vente de 14 %, un recul de 52 % des ventes et un niveau élevé de désistements. Si mises en ventes et ventes progressent par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre, elles accusent tout de même une baisse respective de 24 % et 57 % sur Bordeaux Métropole, 19 % et 68 % sur la ville de Bordeaux. Côté destination des ventes, on constate également que les investisseurs sont en net recul et représentent moins d'un tiers des ventes. Enfin, pour terminer comme le remarque Christophe Duportal, président de l'OISO : « Nous assistons sur la Nouvelle-Aquitaine à l'apparition d'un stock dit « dur » (logements achevés mais non vendus) qui a quasiment doublé sur une année ».



## Bordeaux UNE NOUVELLE EXTENSION POUR UNE CLINIQUE DE GBNA

Le groupe familial, fondé à Bordeaux en 1967, poursuit son vaste programme de rénovation et d'extension de ses sites. La polyclinique Bordeaux Caudéran (ex-clinique des Pins-Francis) a inauguré l'extension des services neurologie et gériatrie, et le lancement de son équipe mobile de gériatrie. « La création de cette équipe constitue une offre de soins inédite en France puisqu'il s'agit de la première autorisation accordée par l'Agence Régionale de Santé à un établissement privé », indique le groupe Bordeaux Nord Aquitaine (1 600 salariés, 300 M€ de CA en 2022). Un véhicule électrique est désormais à disposition de cette équipe pluridisciplinaire amenée à se rendre sur le lieu de vie du patient (domicile, EHPAD...) sur plusieurs communes de la métropole bordelaise. La polyclinique Bordeaux Caudéran compte 73 lits et places et emploie 70 salariés.



## Nouvelle-Aquitaine **LE SALON ALINA SE TIENDRA LES 27 ET 28 SEPTEMBRE À BORDEAUX**

Les 27 et 28 septembre prochains, le parc des expositions de Bordeaux-Lac accueillera la 3<sup>e</sup> édition du salon Alina, dédié aux professionnels de l'industrie agroalimentaire. Plus de 150 exposants attendront les visiteurs professionnels pour leur présenter leurs produits innovants et créer des partenariats commerciaux. 27 conférences sont également prévues et un espace dédié à l'emploi et à la formation sera animé par l'Institut de formation agroalimentaire IFRIA Nouvelle-Aquitaine, Ocapiat, Pôle Emploi et l'Apec. Seul salon professionnel de l'industrie agroalimentaire du grand Sud-Ouest qui se tiendra en 2023, Alina est soutenu par 18 partenaires de poids, dont l'Association régionale des industries alimentaires (Aria) Nouvelle-Aquitaine, la coopérative agricole Nouvelle-Aquitaine, l'IFRIA, l'AANA, les centres techniques (Agir, Agropole, Agrotec, Iterg, Actalia, Critt Agroalimentaire...) ou encore la région Nouvelle-Aquitaine et Agri Sud Ouest Innovation.

## Bordeaux **MON COURTIER ÉNERGIE RECRUTE DANS TOUTE LA FRANCE**

Afin de renforcer ses équipes commerciales sur tout le territoire national, le leader français du courtage d'énergie en B2B, qui dispose de 23 agences régionales, lance une vaste campagne d'une centaine de recrutements. Avec pour objectif de doubler les effectifs de l'entreprise d'ici 2 ans. « Mon courtier énergie est né d'un constat : sur les questions liées à l'énergie, peu d'acteurs proposaient aux dirigeants une expertise transparente, accessible et pédagogique pour prendre les bonnes décisions. En tant que tiers de confiance, nous répondons aujourd'hui à des besoins de plus en plus forts : contexte économique complexe, réglementation relative à l'énergie, inflation, fluctuation des prix du marché de l'énergie, urgence climatique... Nous recrutons une centaine de commerciaux motivés par les enjeux d'un secteur en plein développement », assure dans un communiqué Charlie Evrard, PDG de Mon courtier énergie. Le courtier ouvre notamment ses portes aux profils en reconversion professionnelle grâce à des programmes de formation internes.



**CHARLIE  
EVRARD**

# Bientôt une IGP pour le miel des Landes ?

La France a validé la demande d'Identification géographique protégée (IGP), portée par le Syndicat des miels des Landes. C'est maintenant à l'Europe de se prononcer sur la spécificité du savoir-faire des producteurs locaux.

Par Cécile AGUSTI

**E**n France, 50% du miel consommé est importé. Or, selon une étude de la Commission européenne publiée en mars dernier, 46 % des miels importés en Europe sont frauduleux. Les tromperies aux consommateurs sont doubles. Dans certains cas, les miels incriminés sont coupés avec des produits sucrants pour en augmenter le volume. Dans d'autres, il y a tromperie sur l'origine de la marchandise.

C'est pour se prémunir de ces dérives et apporter des garanties aux consommateurs que le Syndicat des miels des Landes travaille depuis 10 ans à l'obtention d'une Identification géographique protégée (IGP) Miel des Landes. Ce label européen repose sur la notion de savoir-faire et distingue un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel il est produit, élaboré et/ou transformé.

Obtenir ce sésame requiert de la patience. Il faut convaincre les instances nationales du bien-fondé de la démarche, avant de pouvoir solliciter la consécration européenne. Le Syndicat des miels des Landes vient de passer la première étape avec succès. Suite à la validation de son cahier des charges par le comité national de l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao) fin mai, l'arrêté d'homologation a été publié au *Journal officiel* le 23 août. La demande d'IGP va donc être envoyée à la Commission européenne dans les prochaines semaines.



## LE MIEL DES LANDES EN CHIFFRES

Selon les estimations réalisées à partir des données de la Direction générale de l'alimentation (DGAL), il y a 1 800 apiculteurs sur l'aire géographique de l'IGP Miel des Landes. Ce chiffre peut paraître énorme, mais toute personne détenant au moins une ruche est tenue de se déclarer comme apiculteur. L'administration fait toutefois la distinction entre les apiculteurs de loisirs qui possèdent moins de 50 ruches et les apiculteurs professionnels qui en ont plus de 50. Sur les 1 800 apiculteurs de la zone, environ 200 sont dits professionnels et détiennent 70 % des quelque 17 000 ruches qui s'y trouvent.

Le dossier de demande d'IGP estime que 400 tonnes de Miel des Landes peuvent potentiellement être produites sur l'aire géographique retenue. Les adhérents actuels du Syndicat du miel des Landes en produisent environ 130 tonnes.



Si tout se passe bien, les pots de Miel des Landes pourraient être estampillés IGP d'ici un an. « Notre dossier a été reconnu solide et suffisamment étayé pour espérer un passage rapide », se réjouit Lénaïc Leclérais, président du syndicat qui regroupe une vingtaine d'apiculteurs professionnels.

### UNE AIRE GÉOGRAPHIQUE D'UN MILLION D'HECTARES

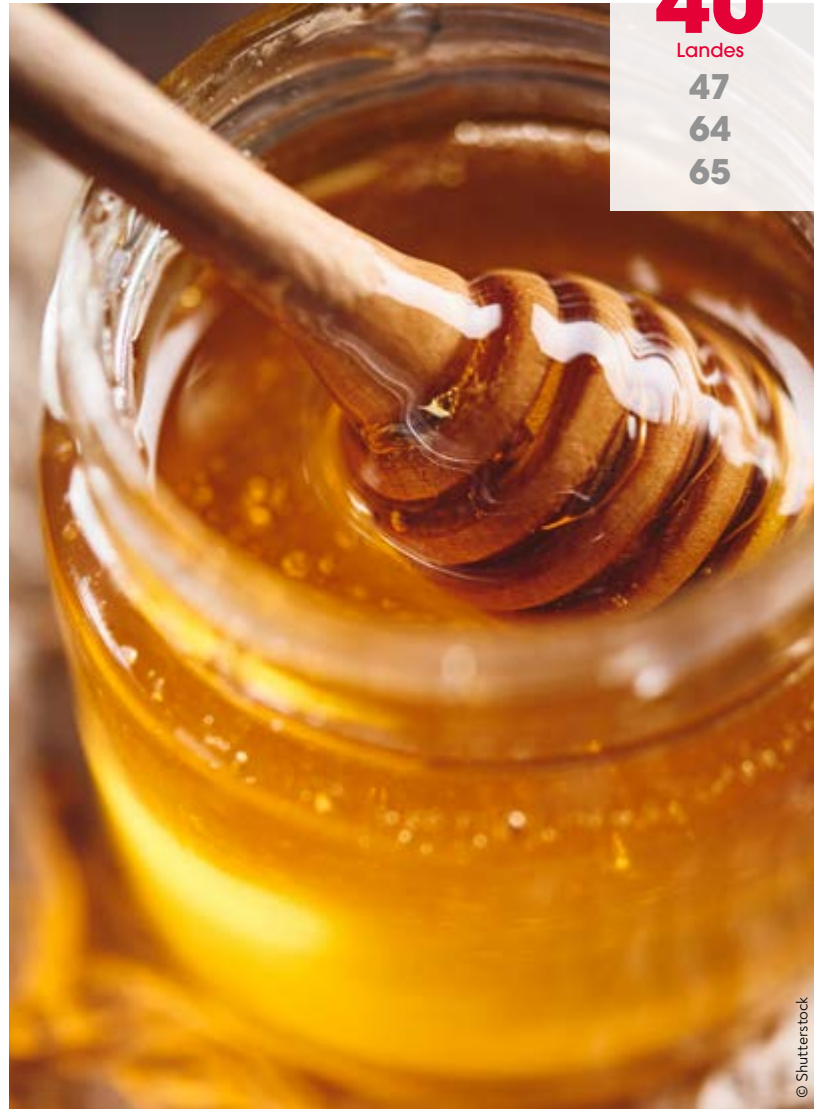
En plus d'assurer aux consommateurs l'origine locale des produits, l'IGP vise à reconnaître le savoir-faire des apiculteurs œuvrant dans l'aire géographique du plateau sédimentaire des Landes de Gascogne (soit plus d'un million d'hectares couvrant le département des Landes et une partie du massif forestier girondin et lot-et-garonnais). « Faire du miel sur ce terroir spécifique est plus compliqué que dans d'autres endroits », assure Lénaïc Leclérais. « Il est produit uniquement à partir de la flore spontanée. Cela nécessite une connaissance fine du territoire et une grande réactivité de la part des apiculteurs pour transporter leurs ruches au bon endroit, lors des floraisons successives. »

### UNE LARGE GAMME DE MIELS

La saison mellifère locale s'étend ainsi sur huit mois. Elle débute en avril avec l'acacia « dont la miellée intervient subitement et peut durer seulement quatre à cinq jours ». Au gré des transhumances, les abeilles peuvent ensuite butiner la bourdaine dans les zones humides de l'Albret et de la Haute Lande, la bruyère cendrée dont les fleurs violettes s'épanouissent l'été, la bruyère d'automne plus connue sous le nom de callune, ou le châtaigner en Chalosse et dans le Bazadais. En fin de saison, vers octobre, novembre, elles se régaleront d'arbousier sur la côte.

« Cette diversité nous permet de proposer une gamme de miels assez complexes, de l'acacia, très doux, à l'arbousier, très amer aux notes de café torréfié et de réglisse. Pour les enfants, je l'appelle le « miel à la grimace » ! Mais il est très apprécié en gastronomie. »

L'obtention de l'IGP permettra d'ailleurs au miel de rejoindre le club des produits sous signe officiel



de qualité et d'origine regroupés sous la bannière Qualité Landes. Aux côtés de l'armagnac, de l'asperge des sables, du bœuf de Chalosse, du canard fermier, du kiwi de l'Adour, des vins de Tursan et des volailles fermières, il deviendrait alors la huitième « merveille » des Landes. ■

## DÉBAT AUTOUR DE L'IGP

L'annonce de la publication de l'arrêté d'homologation au *Journal officiel* n'a pas fait que des heureux. L'Abeille landaise, syndicat d'apiculteurs qui revendique 340 adhérents dans le département (dont 17 professionnels, 27 pluriactifs et près de 300 de loisirs) est vent debout contre le projet d'IGP.

Son président, Jean-Pierre Lespiaucq, dénonce un « manque de concertation de la part de l'Inao » dans l'étude du dossier et un projet qui « ne profitera pas à l'économie locale ». « Avec l'IGP, les apiculteurs landais ne pourront plus utiliser la mention « Miel des Landes » sans payer une redevance à l'Inao. En revanche, d'autres pourront venir installer leurs ruches ici et vendre du « Miel des Landes » s'ils s'acquittent de cet impôt ! » Il craint d'ailleurs un afflux d'apiculteurs venus de l'étranger, tout en affirmant que « le niveau des contrôles prévus dans le cahier des charges n'empêchera pas les fraudes à l'origine ». Avec d'autres syndicats d'apiculteurs de Gironde et du Lot-et-Garonne, il dit réfléchir à « porter cette affaire en justice ». Il milite par ailleurs pour la création d'une marque « uniquement réservée aux apiculteurs landais ».

Nouveau tracé proposé  
par RTE sur la côte sud des Landes



## Landes FRANCE-ESPAGNE LE TRACÉ CONTESTÉ

Si le principe de l'interconnexion électrique « Golfe de Gascogne » entre Bordeaux et Bilbao, lancée en 2017 par Réseau de transport d'électricité (RTE) et son homologue espagnol Red Eléctrica de España (REE) pour développer l'échange d'électricité entre les deux pays, ne fait guère débat, le tracé de cette liaison suscite sur la côte sud des

Landes une vive opposition, portée par le collectif d'habitants Stop THT 40. Alors que la ligne, dotée d'une puissance de 2 000 mégawatts et d'une tension de 400 000 volts, devait être à l'origine essentiellement sous-marine, des études géologiques ont en effet conclu, en 2019, à l'impossibilité de franchir le Gouf de Capbreton, vaste canyon au large du port, et conduit l'opérateur à étudier un contournement terrestre de Seignosse à Capbreton, en passant par Soorts-Hossegor. Une première version en milieu urbain ayant été rejetée par les maires des trois villes concernées, RTE a proposé un nouveau tracé, étendu à Angresse et Bénesse-Maremne et plus éloigné des habitations, validé par le ministère de la Transition écologique en septembre 2021 et soumis à enquête publique qui a entériné le projet en l'état en juin dernier. Alors que les autorisations administratives doivent être prochainement signées par l'État, pour un démarrage des travaux en octobre prochain, la commune de Capbreton, la plus concernée par ce contournement, a pour sa part annoncé, le 30 août dernier, dans un communiqué, sa décision de saisir la justice pour continuer à défendre une nouvelle modification du tracé. Un recours qui s'inscrit « dans le droit fil des réserves majeures émises par le conseil municipal, dès décembre 2022, en raison des fortes perturbations générées par les travaux sur la route départementale 28, le défrichement d'une bande forestière et la proximité de la liaison électrique avec un lotissement », précise le maire, Patrick Laclédère.

## Nouvelle-Aquitaine **CRÉATION DU CLUB DES ACTEURS DE LA TRANSMISSION**

La région Nouvelle-Aquitaine lancera son Club des acteurs de la transmission, le 30 novembre prochain. Ce collectif composé de chefs d'entreprise, de structures, établissements, associations ou collectivités qui agissent en faveur de la transmission d'entreprise aura pour mission de « fédérer et initier des expérimentations », en partageant les bonnes pratiques, les actualités, les expériences ; en améliorant le travail des acteurs de terrain et les synergies et en assurant la promotion de la transmission/reprise d'entreprise.



© Maisadour

## Landes **MAISADOUR ET EURALIS RENONCENT À CRÉER UNE ENTREPRISE COMMUNE**

Le rapprochement entre le groupe landais Maisadour (1,4 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2022) et son voisin béarnais Euralis (1,6 milliard d'euros de CA), annoncé officiellement en octobre 2021, n'aura finalement pas lieu. L'Autorité de la concurrence a pris acte, le 30 août dernier dans un communiqué, du retrait par les deux coopératives de leur projet de création d'une structure commune autour des activités de palmipèdes gras, de poisson fumé et de boutiques de vente au détail, portées par Delpeyrat, Comtesse du Barry et leurs filiales pour Maisadour et par Euralis Gastronomie et ses filiales. L'Autorité de la concurrence qui avait déclenché une phase d'examen approfondi de l'opération en décembre 2022, avait notamment relevé que l'entreprise commune - qui aurait représenté 50 % de la production de foie gras en France - présentait « des risques concurrentiels » dans la mesure où elle aurait détenu « de très importantes parts de marchés sur de nombreuses segmentations des marchés aval de la commercialisation de produits issus de canards gras » à destination de la grande distribution et de la restauration. Elle avait également alerté sur « sa part très importante dans la production et l'abattage de canards gras en France, dans un secteur très impacté par la grippe aviaire ».



# Le bel été des laboratoires Odysud

Avec la sortie d'un nouveau parfum sous la marque Acorelle (Be Positive), les laboratoires Odysud ont été consacrés cet été. Ainsi, leur crème solaire naturelle Bio a été désignée comme la n° 1 par 60 millions de consommateurs.

Par Mathieu DAL'ZOVO

**E**n cette fin d'été 2023, Régis Lelong a le sourire. Directeur des laboratoires Odysud, dont le siège et les bureaux d'études se trouvent à l'Agropole à Agen, il voit des années de travail récompensées par la dernière étude de 60 millions de consommateurs mettant la crème solaire Bio d'Acorelle sur le podium des crèmes préférées des Français : « Nous sommes en effet classés 1<sup>re</sup> crème naturelle Bio certifiée et 3<sup>e</sup> sur l'ensemble des crèmes de protection solaire (chimiques et naturelles) ! C'est une très belle performance car les crèmes solaires Bio, plus épaisses, sont moins agréables à utiliser alors qu'elles sont plus efficaces et ne présentent pas de danger pour la santé ».

### DIOXYDE DE TITANE

C'est en effet parce qu'elles ne pénètrent pas la peau que les crèmes solaires naturelles sont efficaces et évitent que des molécules chimiques, connues aussi sous le nom de perturbateurs endocriniens, ne finissent dans le sang. Cette philosophie est défendue depuis 7 ans par le laboratoire agenais, après une demande initiale du groupe Biocoop

pour l'élaboration d'une crème solaire Bio. Depuis ses bureaux de l'Agropole, le service de recherche et développement d'Odysud a fait le choix de travailler autour du dioxyde de titane. Controversé pour son utilisation dans l'agro-alimentaire, il est d'ailleurs interdit dans l'alimentation en Europe depuis août 2022, le dioxyde de titane offre en revanche une très bonne capacité de réflexion de la lumière et reste donc un excellent filtre UV minéral.

### ÉCOCONCEPTION

Zones fragiles et souvent oubliées lors de l'application des crèmes solaires, les lèvres et les oreilles bénéficient aussi d'une protection Bio avec la fabrication d'un baume résistant à l'eau et pouvant également être utilisé sur des zones très spécifiques (tatouages, grains de beauté, cicatrices, pommettes...). Fabriqué à partir d'ingrédients 100 % naturels (oxyde de zinc et dioxyde de titane pour une protection maximale, complexe antioxydant Api

Oléo Actif™ à base de pollens et propolis bio, huile de karanja...), ce soin solide s'appuie sur des filtres minéraux plus respectueux des fonds marins et présente l'avantage d'être proposé dans un pot résistant en aluminium, réutilisable et recyclable à l'infini. Pour aller plus loin, la marque agenaise a également imaginé le premier soin après-soleil bio pour les lèvres. Cet after-sun dont la formule contient 100 % d'ingrédients d'origine naturelle (huiles bio de ricin, karanja et carthame aux multiples bienfaits) dépose un film protecteur qui apporte confort et souplesse. Soucieuse de la protection de l'environnement, l'entreprise a également veillé à l'écoconception de ces produits, proposés dans un tube en plastique recyclé et sans suremballage.

“ Les crèmes solaires Bio sont moins agréables à utiliser alors qu'elles sont plus efficaces et ne présentent pas de danger pour la santé ”

### UN PARFUM QUI JOUE SUR LES ÉMOTIONS

Si le marché de la protection solaire Bio est en plein essor, les laboratoires Odysud n'en oublie toutefois pas leur cœur d'activité historique depuis 2006, le parfum. Pionnière de la parfumerie bio depuis 2006, et à l'avant-garde dans l'art délicat de l'olfactothérapie, la marque Acorelle vient ainsi de lancer une nouvelle collection ludique, Bio

et colorée de cinq eaux de parfum aux notes majeures simples (vanille, fleur d'oranger, cédrat, fleur de cerisier et thé blanc), baptisée Be Positive et conçue à Agen. « Nous proposons des parfums ayant une action sur les émotions, c'est le socle de notre travail depuis plus de 10 ans », explique Régis Lelong. Dans une version simplifiée des parfums d'Acorelle, afin de proposer des prix attractifs pour le grand public, Be Positive contient un actif breveté « booster de bien-être » issu de la fleur de bleuet dont l'action diminue significativement les effets du stress tout en augmentant la sensation de sérénité. « La fleur de bleuet permet de mieux synthétiser des molécules comme la sérotonine. Nous sommes là sur de l'achat plaisir avec un parfum qui donne la pêche et qui symbolise notre philosophie, apporter plus qu'une signature olfactive », conclut le directeur des laboratoires Odysud dont les produits sont commercialisés sous la marque Acorelle dans tous les magasins Bio et de plus en plus dans les instituts de beauté. ■

# Confluence

## Le nouveau cœur battant d'Agropole

Le nouveau site du technopole lot-et-garonnais vient d'être inauguré en grande pompe à Damazan. Plus de 30 ans après sa création, Agropole continue de rayonner et d'inspirer les décideurs locaux qui ont évoqué le projet de propager ce concept à l'échelle départementale.

Par Jonathan BITEAU

**L**a foule des grands jours était présente pour l'inauguration du nouveau site de l'Agropole à Damazan. Malgré un soleil de plomb et une chaleur écrasante, ils étaient plus de 200 pour l'événement le 5 septembre dernier. Michel Masset, maire de Damazan et président de la communauté de communes, a pu notamment compter sur la présence de la présidente du Conseil départemental, Sophie Borderie, le président de la CCI, Frédéric Péchavy, le président de la Chambre de Métiers et d'Artisanat, Jean-François Blanchet, maire de Villeneuve-sur-Lot, Guillaume Lepers, ainsi qu'Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine et même le président du SUA, Jean-François Fonteneau.

### LA MÉMOIRE DE JEAN FRANÇOIS-PONCET

Du beau monde pour un moment qui fleurait bon l'histoire locale et les grandes figures du territoire. En effet, la mémoire de Jean François-Poncet planait au-dessus de cette inauguration et il a évidemment été cité à plusieurs reprises, lui qui était à l'origine de l'installation de l'Agropole à Estillac en 1989. L'ambition était de favoriser l'émergence d'une filière industrielle agroalimentaire dans un département à forte vocation agricole. 34 ans plus tard, les 60 hectares du site age-nais étant lotis, l'idée de l'essai du concept a été retenu : ainsi est né Agropole Confluence.

### DAMAZAN, NOUVEAU CŒUR DE L'AGROPOLE

C'est peu dire que le Confluent, avec sa sortie auto-routière à Damazan, jouit d'une attractivité certaine ces dernières années. Après l'arrivée de Biocoop, de Valoregen, de la plateforme Emmaüs, c'est au tour de l'Agropole de s'installer sur ce territoire en plein essor. Avec un budget général de 850 000 euros et un aménagement réalisé par l'architecte François de la Serre, Agropole Confluence est un site qui a de quoi susciter des vocations.

### AGROPOLE CONFLUENCE EN BREF

10 cellules de production de 200 à 800 m<sup>2</sup>

À partir de 6 € le mètre carré

3 sociétés déjà installées :

- **On Tap Cocktails**, vainqueur du Tremplin des start-ups 2023 : production de cocktails à la pression.
- **Diva Flora** : société de soins et bien-être dans le domaine des compléments alimentaires et de la cosmétique
- **Logic'Intérim** : agence d'intérim spécialisée dans les métiers de l'industrie.

Installation du service développement économique de la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas et d'une antenne du Campus Numérique 47.

Il comprend des cellules de production de différentes superficies (de 200 à 800 m<sup>2</sup>) ainsi que des bureaux pour une superficie totale de 3 200 m<sup>2</sup>. Sur ce lieu, seront également proposés un espace de travail partagé, une salle de séminaire et une innovation : une cuisine show-room professionnelle disponible à la location pour les start-ups intéressées. L'encadrement de l'Agropole sera quant à lui dupliqué sur Confluence avec les outils suivants : Agrotec, le centre d'innovation technique et Plus 10, l'incubateur agroalimentaire.

### VERS DE NOUVEAUX AGROPOLES ?

Ce n'est un secret pour personne dans les milieux politico-économiques : avec l'essaimage d'Agropole à Damazan, d'autres territoires se sont mis sur les rangs pour reproduire cette initiative, ceci expliquant aussi le grand nombre d'élus présents à l'inauguration. Après quelques discours prudents sur le sujet, c'est Alain Rousset qui n'a pas hésité à évoquer cette hypothèse en prenant les élus locaux à témoin : « Si on ne réfléchit pas à la valeur ajoutée et aux circuits courts, on attendra Godot (référence à la pièce *En attendant*

Godot de Samuel Becket NDLR). Il faut créer ce que la société attend : des produits plus sains et un parcours de production plus sain. Pourquoi ne pas développer dans tout le département d'autres projets et d'autres accueils de ce type ? ». Devant une assistance groggy par la chaleur mais très attentive pour autant, le président du Conseil régional parlait d'or. Et Alain Rousset de conclure : « Cette inauguration a été mon petit bonheur du jour ». Gageons que ses mots auront fait le bonheur de ceux qui les ont entendus. ■

### L'AGROPOLE EN CHIFFRES

117 entreprises

2 750 emplois

60 hectares

750 millions de chiffres d'affaires cumulés

Plus grande pépinière agroalimentaire d'Europe

LES  
MEILLEURES IDÉES  
SONT CULTIVÉES  
ICI !



© Julien Mivelle

TECHNOPOLE  
agropole  
CONFLUENCE



© Julien Mivelle

De gauche à droite : Sylvain Pineau, Myriam Viau, Jacky Larroy, Alain Rousset et Sophie Borderie.



# L'ADIE à la recherche de bénévoles

L'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) organise une semaine d'information jusqu'au 18 septembre afin de recruter une trentaine de bénévoles en Occitanie et Lot-et-Garonne.

Par Jonathan BITEAU

**L'**Adie organise, partout en France jusqu'au 18 septembre, une semaine d'information afin d'attirer 200 nouveaux bénévoles. L'association, créée en 1989, s'investit depuis plus de 30 ans pour favoriser l'accès au crédit ou micro-crédit et accompagner les projets professionnels sans condition de diplôme ni d'apport. En Occitanie et Lot-et-Garonne, ce sont une trentaine de personnes qui sont recherchées dans le cadre de cette mission. Pour aller à la rencontre du public, l'Adie se mobilisera donc à travers 12 événements répartis dans toute la région Occitanie. Au programme : des webinaires à distance et des portes ouvertes d'agences pour échanger de façon directe avec les bénévoles et les conseillers de l'association.

## LEVER LES FREINS À L'ENTREPRENEURIAT

Selon le directeur de l'Adie Occitanie, Christophe Nicaud, les obstacles à la création d'entreprises demeurent nombreux : « De plus en plus de personnes souhaitent créer leur entreprise mais les freins sont toujours légion par manque de financement, d'accompagnement et tout simplement de réseau ou d'information. Notre mission est de redonner le pouvoir aux entrepreneurs, même en situation de précarité, grâce au micro-crédit et à un suivi personnalisé et gratuit ».



Les résultats de ce soutien à l'initiative économique sont éloquentes : 84 % d'insertion professionnelle sur plus de 1 300 projets soutenus dans la région.

## AUCUN PROFIL TYPE

En Lot-et-Garonne, l'agence de l'Adie à l'Agropole sera ainsi ouverte jeudi 14 septembre de 9 h 30 à 12 h 30. Le lendemain 15 septembre, ce sera l'Adie de Haute-Garonne qui accueillera le public dans son agence toulousaine de la rue de la Caravelle de 9 h 30 à 12 h 30. Aucun profil type n'est recherché, l'Adie souhaitant avant tout recruter des bénévoles animés par des valeurs de solidarité et d'ouverture prêts à tisser des liens de confiance avec les entrepreneurs. « Nous souhaitons favoriser l'entreprenariat populaire et œuvrer pour une économie plus inclusive », conclut Christophe Nicaud. Pour plus de renseignements : [www.adie.org](http://www.adie.org) ■

## L'ADIE EN CHIFFRES

Création en **1989**  
**756** salariés  
**1 121** bénévoles  
**25 000** entreprises financées  
chaque année (**1 200** en  
Occitanie et **100** en Lot-et-Garonne)  
**84 %** des personnes financées  
s'insèrent durablement professionnellement  
**15** agences dans la région Occitanie





## Agen UNE DEUXIÈME IRM À LA CLINIQUE ESQUIROL

Des travaux d'agrandissement d'envergure du centre d'imagerie sur le site de la clinique Esquirol Saint Hilaire, propriété du groupe Elsan, ont débuté en juillet dernier en vue d'accueillir la deuxième IRM début 2024. À orientation cardiologique, gynécologique et cancérologique, cette IRM permettra une expertise conjointe radiologue/cardiologue dans l'élaboration du diagnostic de séquelles cardiologiques et favorisera le dépistage de l'endométriose. Ces travaux seront aussi l'occasion de rénover ce plateau technique dans sa globalité : un nouvel accès extérieur, les zones d'accueil, salles d'attente, salles et zones d'examen, espaces réservés aux patients mais aussi aux professionnels dans le cadre d'une amélioration de la vie au travail (QVT). Plus de quatre millions d'euros : tel est le montant de l'investissement pour l'extension du service de radiologie.



**THOMAS  
MARCOTTE**  
Responsable du site Label  
Plateforme 47 à Damazan

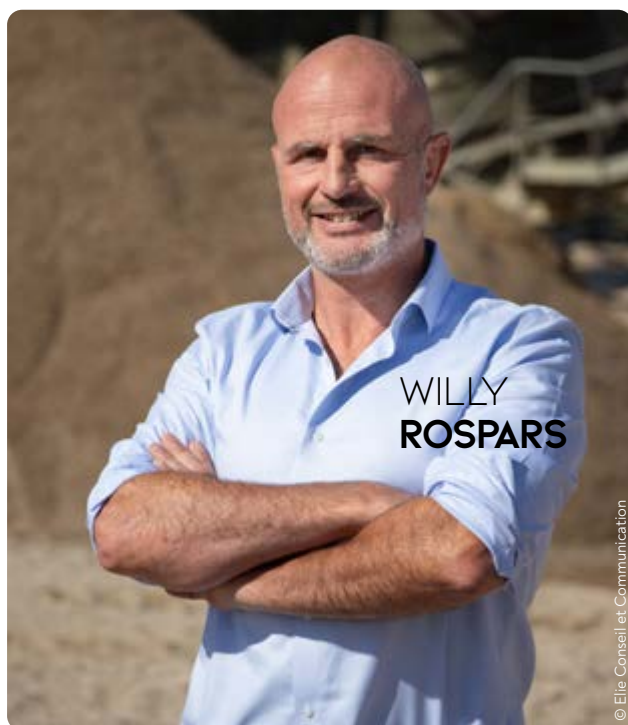
## Damazan PORTES OUVERTES CHEZ EMMAÛS

À l'occasion de la Brocante des Matériaux organisée par Valorizon, le Label Emmaüs ouvre les portes de son entrepôt logistique à Damazan (Label Plateforme 47) le vendredi 15 et samedi 16 septembre de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Outre les articles issus de la reconstruction récupérés auprès de l'entreprise Vinci et le mobilier professionnel de seconde main, le responsable du site, Thomas Marcotte, a annoncé des arrivages massifs de matelas et de mobilier invendus neufs. L'occasion pour les visiteurs de se faire plaisir à des prix défiant toute concurrence et surtout de soutenir une entreprise d'insertion locale.



## Samazan UN DÉJEUNER AUTOUR DE LA STRATÉGIE COMMERCIALE

Le réseau de pépinières Eurêka propose une rencontre dédiée à la stratégie commerciale vendredi 22 septembre de midi à 14 h. Cette pause professionnelle sera animée par Marc Gélinau, expert et analyste commercial pour Bras droit des Dirigeants. Il sera question de donner les clefs aux entrepreneurs présents pour booster leurs offres de produits et de services. Les Pauses Pros sont des rendez-vous réguliers et gratuits organisés par le réseau Eurêka, dirigé par Laure Rossetto, de Val de Garonne Agglomération. Ouverte à tous, cette animation aura lieu à la pépinière de Samazan à la ZAC Marmande Sud.



WILLY  
ROSPARS

© Elie Conseil et Communication

## Saint-Martin-Petit À LA DÉCOUVERTE DE ROSPARS

L'entreprise de granulats Rospars organise pour la 5<sup>e</sup> fois une journée portes ouvertes samedi 16 septembre de 9 h à midi et de 14 h à 17 h 30. Enracinée depuis trois générations sur le territoire marmandais, cet événement permet de lever le voile sur le métier de carriériste. La société compte 18 salariés polyvalents qui ont permis à l'entreprise de passer au travers des crises et des fluctuations économiques. De plus, avec un rayonnement commercial de 40 à 50 km autour de la société, Rospars dispose d'un ancrage local qui fait sa force. Enfin, une démarche RSE est engagée depuis des décennies et l'entreprise est signataire d'une charte pour l'environnement. Autant d'engagements que le dirigeant, Willy Rospars, souhaite faire perdurer et découvrir au grand public.



## Agen **MONDIAL RELAY : COLLABORATEURS RECHERCHÉS !**

Avec 1 700 collaborateurs partout en France, et la création annoncée en décembre dernier de 500 postes en CDI, Mondial Relay renouvelle ses besoins en termes de recrutement pour soutenir son développement. Aujourd'hui, 400 postes sont toujours à pourvoir en CDI dont 83 dans le Sud-Ouest de la France. Le leader de la livraison en points de proximité souhaite notamment renforcer ses équipes pour ses agences locales situées aux alentours de Bordeaux, Toulouse et Agen. Mondial Relay connaît actuellement une forte croissance et développe significativement son offre de livraison et ses services partout en France. En parallèle, l'entreprise recrute également près de 50 stagiaires et alternants partout en France. Pour postuler, les candidats peuvent retrouver l'ensemble des offres et déposer leur CV sur : <https://talents.mondialrelay.com>

## Prayssas **L'URBANISME RURAL EN QUESTION**

Le CAUE de Lot-et-Garonne organise la première édition de « la Rentrée des Villages, journée d'échanges sur l'urbanisme rural » jeudi 19 octobre à Prayssas. Cette rencontre sera animée par Samuel Depraz, Directeur de recherche du Groupe ESPI (Paris), où il dirige actuellement l'Unité de recherche ESPI2R, un laboratoire pluridisciplinaire dédié aux questions d'immobilier et d'aménagement. Il consacre ses recherches à l'acceptation sociale des projets d'aménagement, aux mesures de protection de l'environnement et aux inégalités spatiales. Il a contribué à l'analyse des marges territoriales et du soulèvement social des Gilets jaunes en France. En 2020, son travail d'habilitation a porté sur la relation entre « justice spatiale et ruralité ». Il dirige depuis lors plusieurs projets de recherche sur les inégalités territoriales.





## Lot-et-Garonne

### LE RÈGNE ANIMAL EN AVANT-PREMIÈRE

Thomas Cailley viendra présenter son film *Le Règne animal*, avec Romain Duris et Adèle Exarchopoulos, en avant-première dans deux cinémas du Lot-et-Garonne. En effet, le réalisateur sera le samedi 16 septembre à 18 h au cinéma *Les Montreurs d'Images* à Agen et à 20 h 30 au cinéma *Rex* à Tonneins. Tourné durant l'été 2022 principalement à Castelmoron-sur-Lot, ce film a été projeté en ouverture de la sélection *Un certain regard* au Festival de Cannes 2023. Ce film a été accompagné par le Bureau d'Accueil de Tournages du Lot-et-Garonne, et soutenu par le Département du Lot-et-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine. Sa sortie nationale est prévue le 4 octobre prochain.

## Tonneins

### TERRES DU SUD REPREND AVIAGEN



Le groupe coopératif agricole Terres du Sud et Aviagen ont signé le 31 août dernier un accord pour la reprise du couvoir et des fermes de ponte situés à Tonneins. Terres du Sud est désormais propriétaire du site à travers « Couvée d'Aquitaine », la nouvelle filiale du groupe coopératif néo-aquitain. Pour sécuriser le pilotage de cette nouvelle activité, Terres du Sud s'appuiera sur l'expertise de Damien Betouigt, professionnel de l'accoupage. Pour Terres du Sud, ce projet s'inscrit parfaitement dans sa mission de « Développeur de terroirs » : il permet à la fois de pérenniser une activité en lien direct avec l'agriculture du territoire et de consolider sa filière volailles de chair. Grâce à cet investissement, la branche Volailles sécurise son approvisionnement en poussins et intervient ainsi à tous les niveaux de la chaîne de production.



## Aiguillon LES TRAVAUX SE POURSUIVENT AU CHÂTEAU DU LYCÉE STENDHAL

C'est dans le cadre exceptionnel du château des ducs d'Aiguillon, construit en 1780, que se déroulent des grands travaux de rénovation de la cité scolaire de Stendhal (collège/lycée) financés à hauteur de 13 M€ par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Alors que le chantier a démarré par la construction d'un bâtiment administratif, livré en octobre 2022 et déjà opérationnel, la phase de travaux sur le château vient de débuter : « On refait tout, des classes du rez-de-chaussée et du premier niveau, à l'internat des deuxième et troisième étages. La particularité de ces travaux, c'est que l'isolation intérieure est réalisée à base d'un vertueux procédé de mélange entre la chaux et le chanvre », confirme Rémi Pairaud, chargé d'opérations sur le dossier. La livraison des travaux est prévue pour la fin d'année 2023, voire le début d'année 2024.

## Agen QUEL AVENIR POUR L'HÔTEL ESCOULOUBRE ?

C'est à l'occasion de l'ouverture des fêtes d'Agén que le maire, Jean Dionis du Séjour, a présenté pour la première fois l'hôtel particulier Escouloubre légué en 2023 à la ville par son ancienne propriétaire, Henriette Couderc, décédée en 2019. Située en plein centre-ville au 12 rue Montesquieu, la bâtisse classée aux monuments historiques et parfaitement conservée témoigne de l'âge d'or de la ville au XVIII<sup>e</sup> siècle. Bâti en 1773 par l'architecte Leroy, à l'origine aussi de l'actuelle Préfecture, pour les frères Pelissier, cet hôtel particulier comprend 3 étages, une façade de 10 fenêtres côté jardin et une autre de 5 fenêtres côté cour, un parc de 1 500 m<sup>2</sup>... Propriétaire de ce bâtiment exceptionnel, la ville d'Agén va lancer un appel à projets à ses habitants, mais n'exclut pas une éventuelle vente estimée à près de 1 million d'euros. En attendant, l'hôtel Escouloubre sera exceptionnellement ouvert au public lors des prochaines journées du patrimoine.



## Agen LA MUTUALITÉ FRANÇAISE AU PALAIS DES CONGRÈS EN 2025

Le prochain congrès de la Fédération Nationale de la Mutualité Française se tiendra du 18 au 20 juin 2025 à Agén. Cet événement est un temps fort qui réunit, tous les trois ans, le mouvement mutualiste ainsi que les principales personnalités du monde de la santé et de la protection sociale en France. Le président de la République et le ministre de la Santé y interviennent traditionnellement. Et en 2025, c'est la ville d'Agén qui a décroché la timbale pour l'organisation de cette manifestation d'ampleur. L'annonce a été faite sur les réseaux sociaux par l'intermédiaire d'une vidéo postée par Bertrand Dupouy, le Lot-et-Garonnais président la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine. Le dirigeant n'a pas manqué de féliciter dans son message le maire d'Agén, Jean Dionis du Séjour, le député, Michel Lauzzana, l'office de tourisme destination Agén et les équipes du Palais des Congrès, Agén Agora.



# La poussée de CROISSANCE du P'tit Club



THOMAS  
BELLEAU  
fondateur du P'tit Club

Avec l'ouverture d'une nouvelle structure il y a quelques jours, la franchise paloise Le P'tit Club poursuit son expansion, galvanisée par le succès de ses 15 complexes sportifs conçus uniquement pour les enfants.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

**C**e 12 septembre, un 16<sup>e</sup> P'tit Club a ouvert ses portes en France, précisément à Quimper, bien loin de Pau où l'histoire de cette franchise florissante a débuté il y a moins de dix ans. Pourtant, en 2015, lorsque Thomas Belleau crée son premier complexe sportif uniquement dédié aux enfants, cet éducateur sportif ne se doute pas encore que son concept essaimera quelques années plus tard sur tout le territoire. Aujourd'hui, Le P'tit Club compte 10 structures intégrées et 6 franchises. Déployées de Capbreton à Agen en passant par Caen ou encore Rennes, chacune d'entre elles est installée au sein de clubs de sport existants, désireux d'accueillir une activité supplémentaire dans leurs locaux. Et Thomas Belleau n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin : il souhaite étoffer son réseau de 34 clubs supplémentaires d'ici 2032.



© Cyril Garrabos - La Vie Économique

“ Durant la dernière année scolaire, les 15 complexes sportifs du réseau ont accueilli chacun près de 250 enfants par semaine ”

24  
31  
33  
40  
47

**64**  
Béarn  
65

### UN CONCEPT UNIQUE

L'entrepreneur palois n'est pas du genre à cacher ses ambitions, conscient de la valeur ajoutée proposée par ses structures. « Notre richesse, ce sont les cours », assène-t-il. Depuis la gym d'éveil aux activités multisports, l'ensemble des programmes a été peaufiné et adapté durant les premières années de son activité par Thomas Belleau. En 2017, deux ans après l'ouverture du premier P'tit Club à Pau, le jeune homme ouvre un deuxième complexe dans l'agglomération, à Lescar, puis un troisième à Muret, près de Toulouse. « Je me suis dit que l'on avait un concept bien précis et qu'il fallait le développer : nous avons lancé la franchise en 2021. Tous les échauffements, tous les parcours sont les mêmes, dupliqués dans chacune de nos structures par les éducateurs sportifs. Ils font tous du P'tit Club à 100 % . »



© Cyril Garrabos - La Vie Économique

### UNE FRANCHISE EN INTERNE

Une ligne de conduite qui s'avère payante au regard de la fréquentation (durant la dernière année scolaire, les 15 complexes sportifs du réseau ont accueilli chacun près de 250 enfants par semaine) et du développement éclair de la marque. Malgré tout, la croissance rapide du réseau se veut particulièrement encadrée : seuls les salariés du P'tit Club peuvent prétendre devenir franchisés, moyennant l'aval du dirigeant et 30 000 euros.

Des éducateurs sportifs, comme leur patron, ayant saisi le concept et avec « la fibre entrepreneuriale ». Pour Thomas Belleau, ce fonctionnement « en interne » est gage de sécurité comme de qualité : l'assurance, en somme, que la machine tourne bien. Actuellement, Le P'tit Club compte près de 30 salariés, entourés avec une attention toute particulière par son fondateur.

### 3 000 ENFANTS CET ÉTÉ

« Mon objectif premier pour les années à venir est d'améliorer le cadre de vie professionnelle de mes salariés », observe ce dernier, qui organise deux séminaires

par an à leur intention dans une ambiance voulue familiale. « Si on veut continuer à se développer et à se structurer, il faut avant tout que nos éducateurs se sentent bien. » La politique managériale de Thomas Belleau semble porter ses fruits et fidéliser les équipes, particulièrement sollicitées : cet été, les P'tits Clubs n'ont pas pris de vacances et ont accueilli près de 3 000 enfants. Un succès qui, en cette rentrée, augure de nouveau une belle année scolaire pour l'ensemble du réseau. ■

### DES ACTIVITÉS JUSQU'À 12 ANS

Comme dans une salle de sport « pour adultes », un planning de cours hebdomadaire est établi dans chaque complexe Le P'tit Club, par tranches d'âge et par activités. Un forfait trimestriel ou un forfait annuel permet aux enfants de 1 à 8 ans d'y participer, sur inscription. À noter que des créneaux sont réservés aux crèches et aux assistantes maternelles. Par ailleurs, Le P'tit Club accueille également des anniversaires et organise des journées multisports le mercredi et des stages durant les vacances, accessibles jusqu'à 12 ans.

# La Maison d'Orthez



Inaugurée début août, *La Maison* est la nouvelle adresse gourmande d'Orthez. Lancé par plusieurs membres de la famille Moutet, ce restaurant est voisin de la boutique des tissages Moutet fondés il y a plus d'un siècle.

Par Vincent BIARD

Plusieurs mois de travaux auront été nécessaires pour équiper la cuisine, agencer la salle du restaurant et l'aménager dans un esprit bistro avec des bibelots de brocante. Sur les murs des coupures de presse, des photos, des affichettes. « C'est aussi un lieu de partage avec des photos encadrées au mur qui raconte l'histoire de la ville », explique Dorothée Moutet. Associée à sa sœur Stéphanie, à leur père Georges et son neveu le jeune chef Martin Lafont sans oublier l'entrepreneur Vincent Carrasset qui a acheté l'immeuble, Dorothée Moutet est l'une des cinq responsables de ce restaurant situé au 32 rue de l'Horloge à Orthez.

## UNE ADRESSE DÉJÀ CONNUE

À quelques pas du restaurant se trouve la boutique des tissages Moutet réouverte il y a une année. Ce commerce se situe juste à côté de l'emplacement historique de la première boutique de cette marque de linge basque fondée en 1874 à Orthez par Jean-Baptiste Moutet. Aujourd'hui, Benjamin Moutet, de la cinquième génération de la famille, dirige cette entreprise, l'une des rares à disposer de l'Indication géographique « linge basque ». À Orthez, l'ouverture d'une nouvelle entreprise par la famille Moutet est un petit événement justifiant la présence d'Emmanuel Hanon, maire de la ville et de David Habib, député de la circonscription, à l'inauguration du restaurant *La Maison*.

## BISTRONOMIE ET ASSIETTES À PARTAGER

Avant de revenir dans sa ville natale, le chef Martin Laffont a été chef exécutif du restaurant parisien *Pouliche* au côté d'Amandine Chaignot. Formé au lycée hôtelier de Biarritz, il a ensuite travaillé plusieurs années à Paris notamment pour les chefs Stéphane Jégo et Christian Etchebest. Chez lui à Orthez, Martin Lafont décline sa cuisine bistro via un menu du midi différent chaque semaine, une carte pour le soir, des assiettes à partager. Succès assuré. ■



Georges Moutet, Martin Laffont, Stéphanie Moutet, Dorothée Cambon Moutet





© Shutterstock

## Béarn - Landes **LE RAPPROCHEMENT EURALIS-MAÏSADOUR ABANDONNÉ**

Les coopératives Euralis, en Béarn, et Maïsadour, dans les Landes, ont renoncé à leur projet de fusion, travaillé conjointement depuis près de deux ans et officiellement notifié à l'Autorité de la concurrence le 2 mai 2022. L'organisme, qui avait ouvert une phase d'examen approfondi sur ce sujet fin 2022, a en effet annoncé avoir pris acte de la décision des deux groupes « de retirer leur projet de création d'une entreprise commune dans le secteur du canard gras ». Raison invoquée : cette opération aurait pu présenter des « risques concurrentiels élevés notamment sur les marchés aval de la commercialisation de produits issus de canards gras à destination de la grande distribution et de la restauration hors foyer ».

## Béarn **1<sup>RE</sup> ÉDITION DES SEMAINES DE L'ENTREPRENEURIAT DURABLE**

Dans le cadre des Semaines du développement durable, qui auront lieu partout en France du 18 septembre au 8 octobre, le réseau professionnel béarnais Durable et Cie, animé par Betty Dufour, organise ses Semaines de l'entrepreneuriat durable. « Réseautage », conférences et ateliers seront proposés pour cette première édition, qui débutera par une soirée d'ouverture le 19 septembre à la Résidence Gaston-Marsan de l'association

Habitat Jeunes Pau Pyrénées, à Gelos. Destiné « aux entrepreneurs et entrepreneuses engagés pour la transition écologique et sociale via leur projet », ce rendez-vous en précédera plusieurs autres, notamment un atelier pratique sur le thème « TPE : Alignez vos modes de communication avec vos engagements » ou encore un atelier ludique autour d'une Fresque de l'alimentation.

**Programme complet et inscription sur [www.durableetcie.fr](http://www.durableetcie.fr)**



© Chemparc

## Lacq-Pau-Tarbes LE TERRITOIRE D'INDUSTRIE LAURÉAT DE L'AMI REBOND INDUSTRIEL

Le Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes, qui rassemble 10 intercommunalités du Béarn et de la Bigorre, deux Départements (Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées) et deux Régions (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie), fait partie des 12 nouveaux territoires lauréats labellisés dans le cadre de l'AMI Rebond industriel. Ces derniers rejoignent les 7 autres territoires déjà bénéficiaires de ce dispositif intégré dans le cadre de France 2030, mis en place par le Gouvernement en août 2022. Doté d'une enveloppe de 100 millions d'euros, Rebond industriel combine un soutien en ingénierie opéré par la Banque des Territoires, et un soutien financier opéré par Bpifrance.



© CMA Nouvelle-Aquitaine

## Pyrénées-Atlantiques DEUX APPRENTIS DE LA CMA AU WORLDSKILLS

Onze apprentis de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) Nouvelle-Aquitaine, dont une Béarnaise et un Basque, sont engagés dans les 47<sup>e</sup> WorldSkills, la compétition nationale des métiers qui aura lieu à Lyon du 14 au 16 septembre. Lys Labarthe, qui exerce à Oloron-Sainte-Marie, concourra dans la catégorie « Soins esthétiques », et Romain Cayel-Sanchez, de Biriadou, dans la catégorie « Technologie Auto ». Ils tenteront de décrocher une médaille d'or dans leur spécialité et leur place en équipe nationale durant cet événement d'envergure. En effet, sur près de 80 000 m<sup>2</sup>, la manifestation accueillera pas moins de 69 spécialités en compétition, réparties en 9 villages où pendant trois jours, 800 compétiteurs français s'affronteront lors d'épreuves techniques devant un jury de 740 membres.



ÉTIENNE  
ODON  
fondateur de Creo

© Creo

Pau

## UNE MATINALE AUTOUR DE LA CROISSANCE ET DE LA GESTION RH

La French Tech Pau Béarn organise une Matinale dédiée à la croissance d'entreprise et à la gestion des ressources humaines, ce jeudi 21 septembre de 8 h 45 à 11 h, au sein de l'auditorium d'Hélioparc, à Pau. L'accent sera mis sur « Comment embarquer vraiment les équipes dans une dynamique de forte croissance ? » : l'équipe organisatrice souhaite mettre en exergue « l'importance fondamentale de définir une vision claire et des valeurs solides pour son entreprise » et apporter « les meilleures pratiques pour mobiliser et engager les équipes à chaque étape de sa croissance, en garantissant leur participation active et leur enthousiasme ». Étienne Odon (Creo) Rémi Campet (RCC) et Thomas Blanc (UpSkilling) témoigneront de leurs expériences dans le domaine.

Inscription via la page LinkedIn  
French Tech Pau Béarn.

Pau

## UNE TABLE RONDE SUR LES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

À l'occasion de la Foire de Pau, qui réunira à la fois le monde agricole et des professionnels de l'habitat, la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées et la Chambre d'Agriculture organisent un colloque axé sur les avantages des matériaux biosourcés pour la construction ou la rénovation de l'habitat. Rendez-vous est donné le vendredi 22 septembre à 14 heures, salle Navarre à la Foire exposition, pour cette table ronde où interviendront Étienne Besson, architecte chez Dauphins architecture, Clémentine Chavaudra, référente territoriale du Cluster Odéys, Jean-Jacques Etchéberry, de l'entreprise Etxe Berri, Laurent Bourdet, de l'entreprise Péés, Pierre Driollet, de la coopérative Habitat éco-action et Jordan Mounet, agriculteur, mais également Camille Magniont et Phillippe Evon, tous deux chercheurs.

Inscription sur [www.foiredepau.com](http://www.foiredepau.com)

© D.R.

# Bayonne

# Un nouveau

# centre d'affaires

Ouvert depuis quelques semaines, le bâtiment On Spot propose des bureaux, des espaces de conférences et de réunions mais également des services pour les entreprises. Présenté comme le premier immeuble de bureaux avec services partagés du Pays basque, il est l'œuvre du groupe MJ Développement.

Par Vincent BIARD

**C'**est un immeuble de 5 000 m<sup>2</sup> situé au 52 avenue du 8-Mai-1945 à Bayonne. Implanté quasiment en face du Technopôle Technocité, cet immeuble de bureaux baptisé « On Spot » est proche des centres villes de Bayonne, Anglet et Biarritz mais aussi d'un accès à l'autoroute A 63. Bâti sur quatre niveaux, ce tout nouveau immeuble de bureaux affirme sa vocation de centre d'affaires avec un espace de conférence et de réunion de 300 m<sup>2</sup>, un hall d'accueil de 450 m<sup>2</sup> offrant des espaces collaboratifs, de vastes terrasses privatisables pour des événements d'entreprises ainsi qu'une brasserie ouverte de 8 h à 20 h du lundi au vendredi et jusqu'à 23 h le jeudi.

## IMPLANTÉ EN FRANCE ET À L'ÎLE MAURICE

Après deux années de construction, le bâtiment On Spot a ouvert ses portes le 12 juin dernier. Le groupe MJ Développement aurait investi environ 15 millions d'euros dans cette réalisation signée par l'architecte Bernard Signoret. Créé en 2007 à Anglet, par Michaël Ruel et Jean Etchepareborde, le groupe MJ Développement pilote des opérations immobilières en France et à l'île Maurice. Affichant un chiffre d'affaires de plus de 45 millions d'euros, le groupe MJ Développement rassemble une cinquantaine de salariés dans ses trois agences françaises et ses deux agences mauriciennes. À noter que MJ Développement compte Jean-Louis Desjoyaux, PDG du groupe Desjoyaux Piscines, parmi ses actionnaires.



## NOMADISME ET FLEXIBILITÉ

« S'adapter aux nouvelles formes de collaborations au sein de l'entreprise » est l'ambition annoncée du projet. Espaces partagés, bureaux modulables, conciergerie, haut débit en Wi-Fi, le bâtiment On Spot entend répondre aux besoins des travailleurs nomades comme à ceux de flexibilité des entreprises. Près de 150 salariés d'Enedis y sont déjà installés. Les équipes du cabinet d'audit et de conseil KPMG Bayonne y ont aussi leurs bureaux ainsi que celles de la société SD Worx fournissant des solutions de gestion de paie. ■



## Bayonne **LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES D'ABORD CONFIANTS EN EUX-MÊMES**

Selon le dernier baromètre éco de la CCI Bayonne Pays Basque, le niveau de chiffre d'affaires des 212 responsables d'entreprises du Pays basque interrogés se répartit équitablement entre hausse, stabilité et dégradation pour le premier semestre 2023. Pour le second semestre de l'année, 74 % de ces dirigeants expriment leur confiance pour l'avenir de leur entreprise mais seuls 31 % d'entre eux se déclarent confiants vis-à-vis de la situation économique nationale. L'inflation (pour 31 % d'entre eux) et la baisse de la demande (pour 33 %) sont perçues comme les deux obstacles primordiaux. 21 % ont investi au premier semestre, 24 % envisagent de le faire au second semestre et ils sont 36 % à vouloir engager de nouvelles actions en matière écologique et énergétique : décarbonation, réduction des consommations d'énergie et de ressources naturelles, développement de l'économie circulaire.

© Anna Nekrashevich

## Bidart **DES POSTES À POURVOIR DANS LE NUMÉRIQUE**

Le 5 octobre prochain de 15 h 30 à 19 h, l'école d'ingénieurs ESTIA de Bidart accueillera des entreprises qui recrutent et des centres de formation spécialisés dans le numérique. Organisé par l'association Pays Basque Digital et ses partenaires, ce premier forum de l'emploi des métiers du numérique s'adresse à tous ceux qui sont en recherche d'un nouvel emploi ou d'une formation dans les métiers du développement de sites et de logiciels, de l'analyse de données, de la cybersécurité, du marketing digital... Inscriptions sur le sire web de Pays Basque Digital.



© Christina Morillo



# Thermalisme Vers un retour à la normale

Si la fréquentation des établissements thermaux est encore en baisse par rapport à 2019, Marie-Hélène Blanque, directrice des Grands Thermes de Bagnères-de-Bigorre et de l'association Therm'ô 65, dresse le bilan d'un secteur d'activité qui n'a pas dit son dernier mot dans les Hautes-Pyrénées.

Par Charlène LERMITE

**La Vie Économique : Vous avez récemment pris la tête de l'association Therm'ô 65 qui réunit les directeurs d'établissements thermaux des Hautes-Pyrénées et êtes administratrice du CNETH, le conseil national des exploitants thermaux. Comment se porte le secteur du thermalisme à l'échelle nationale et plus spécifiquement dans le département ?**

**Marie-Hélène Blanque :** « Au niveau national, en 2023, la fréquentation est en recul de 15 à 19 % par rapport à 2019. Notre secteur d'activité a été très touché par la pandémie de Covid-19. Cette baisse de fréquentation s'explique par les pathologies que portent nos patients. Par exemple, certains médecins en ORL étaient réfractaires à ce que leurs patients évoluent en milieu humide et confiné. Nos curistes ont un certain âge et sont aussi plus prudents. Mais, cette saison, nous voyons revenir des patients que nous n'avions

pas vus depuis 2 ou 3 ans. Dans les Grands Thermes de Bagnères-de-Bigorre, en 2019 nous avons 8 600 visiteurs, contre 7 700 en 2023 et 6 800 en 2022. Nous avons donc déjà récupéré 1 000 curistes depuis l'an dernier. Notre chiffre d'affaires de 2023 sera d'environ 10 millions d'euros. Nous sommes en progression. »

**LVE : Comment œuvrez-vous avec Therm'ô 65 et les autres directeurs d'établissements thermaux pour rétablir les niveaux de fréquentation de 2019 ?**

**M.-H. B. :** « Nous nous sommes associés en 2020 pendant la pandémie de Covid-19 car nous avons été contactés par la CCI pour faire un état des lieux du thermalisme dans les Hautes-Pyrénées. Nous avons échangé sur le sujet pour tirer un bilan et des chiffres : le thermalisme génère 35 millions d'euros d'activités dans le département. Pour avancer ensemble, nous mettons en place des opérations commerciales communes et nous

travaillons notre communication. D'ici la fin de l'année, nous allons mettre en place un site Internet commun aux sept établissements du département. »

**LVE : Comment les Hautes-Pyrénées peuvent-elles se démarquer et tirer leur épingle du jeu ?**

**M.-H. B. :** « Les Hautes-Pyrénées sont le premier département thermal de France avec sept stations thermales. Les établissements des Hautes-Pyrénées ont des atouts à faire valoir avec un véritable patrimoine architectural et des bâtiments construits pendant le XIX<sup>e</sup> siècle. C'est notre marque de fabrique. Nous souhaitons allier tradition et modernité. Dans les Hautes-Pyrénées, nous pouvons traiter 12 indications thérapeutiques comme les affections psychosomatiques à Bagnères-de-Bigorre, qui est l'un des 4 centres en France qui le proposent. Capvern-les-Bains propose le traitement des affections de l'appareil urinaire ce qui est également très rare. Nous avons beaucoup d'atouts et nous devons les travailler

“ Cette saison, nous voyons revenir des patients que nous n'avions pas vus depuis 2 ou 3 ans ”

ensemble. Les cures thermales sont aussi un avantage pour le département. À Bagnères-de-Bigorre nous recevons près de 8 000 curistes soit autant que d'habitants. Ils dépensent en moyenne 1 200 euros ce qui représente 10 millions d'euros injectés dans le territoire. »



© Lilian Cazabet - La Vie Économique

**LVE : Vous avez reçu l'an dernier un prix de l'innovation pour une de vos initiatives durables. Quelles actions avez-vous mené pour rendre les Grands Thermes plus durables ?**

**M.-H. B. :** « Nous avons reçu le Trophée de l'Innovation décerné par l'Agence Française des Techniques Hydrothermales pour notre recyclage de la boue et sa pasteurisation. Cette boue thermique est utilisée en soin et appliquée sur nos curistes dans le cadre de leurs traitements. Chaque application représente 5 kg de boue. Auparavant nous utilisions 180 tonnes d'argile sur la saison. Avec le système de recyclage que nous avons mis en place, nous n'utilisons plus que 30 tonnes d'argile. Nous avons travaillé sur tous nos postes de dépenses énergétiques, notamment en intégrant une blanchisserie, ou encore, en utilisant l'eau thermale qui sort naturellement à 55 °C pour maintenir la boue en température. En 2021,

nous avons refait notre huisserie et investi dans des installations de géothermie. Entre fin 2014 et fin 2022, nous avons économisé 493 tonnes de CO<sub>2</sub> par an et réduit notre facture énergétique de 38 %. »

**LVE : Vous avez aussi entamé la rénovation d'un établissement haut de gamme, l'Hôtel Bellevue Thermes de la Reine. Où en êtes-vous ?**

**M.-H. B. :** « La Mairie de Bagnères-de-Bigorre a confié par délégation de service public à la Semetherm, la société d'économie mixte à la tête des Grands Thermes, l'Hôtel Bellevue Thermes de la Reine. Nous voulons faire évoluer cet établissement vers du premium en proposant un hébergement 4 étoiles avec un établissement de cure intégré. 30 suites de deux personnes au maximum seront disponibles. Tous les appels d'offre ont été faits en 2022 et le chantier a débuté en décembre 2022. Nous avons investi 5 millions d'euros dans ce projet qui doit ouvrir au deuxième semestre 2024. » ■



MARIE-  
HÉLÈNE  
**BLANQUE**  
Présidente de  
Therm'ô 65

© Lilian Cazabet - La Vie Économique

# « Le Lien »

## Valeurs ajoutées et partagées

« Le Lien », le tiers-lieu d'Ibos, devrait accueillir une trentaine de structures associatives et d'entreprises d'ici 2024. Dès ce mois-ci, une école Être y sera installée. Un dynamisme qui fait revivre la friche industrielle sur le thème de l'écoresponsabilité.

Par Hermance HITTE

**O**n dit souvent que les choses partagées font du bien ; dans les Hautes-Pyrénées, elles font « le Lien ». Aux portes de Tarbes, pendant que la terrasse se remplit, certains remplissent leurs paniers à quelques mètres des bureaux où les fichiers excel se remplissent, eux, d'idées. Petit monde où se côtoient de nombreux univers, le tiers-lieu est devenu en quelques mois un des sites les plus dynamiques de l'agglomération. Le brassage est joyeux et si rien ne réunit a priori les délices de l'épicerie Aurore, fraîchement élue meilleur commerce indépendant d'Occitanie, aux start-ups ou encore au magasin d'électroménager Envie, ce sont justement ces a priori que le Lien fait voler en éclats : ici, seules comptent les valeurs et tant qu'elles



CAMILLE  
RIGAUD  
cofondatrice du Lien

© LiliariCazabet/VieEconomiQue



ont un impact environnemental positif, associations, entreprises, activités sportives ou commerciales sont les bienvenues.

## LES PROJETS LANCENT LES REHABILITATIONS

S'il est déjà bien installé dans le paysage du 65, avec 10 hectares de prairie et 4 hectares de friche industrielle, le Lien est encore amené à évoluer, comme le souligne Camille Rigaud, qui est à la fois coordinatrice des projets, cofondatrice et copropriétaire du site : « Nous disposons de 8 000 m<sup>2</sup> de bâtiments, 60 % sont aujourd'hui, réhabilités ou en cours de réhabilitation et au total il y en a 80 % de préservés ». La vingtaine de structures qui y cohabitent devrait donc en 2024 atteindre la trentaine et inutile de se demander s'il reste de la place : « Il y a toujours de l'espace pour les projets qu'on aime ! ». Tout sauf un système immobilier classique qui propose des places au rythme de

gique ». Une façon de remettre en plus le savoir-faire au cœur du travail, un point que tous défendent ici. L'arrivée d'une brocante, d'une friperie et d'un espace bien-être est également confirmée, autant de nouveaux acteurs qui pourront savourer le programme des animations qui devrait, lui, être mis en place lors de l'assemblée générale de septembre.

## UNE FRICHE INDUSTRIELLE ET UN RÊVE

Ancienne usine Bostik qui faisait partie du groupe Total, la friche industrielle revit en beauté depuis 2021. Un changement de vocation aussi radical que celui de ses cofondateurs fut progressif. Si la Toulousaine Camille Rigaud était dans le marketing, chez Airbus notamment, Loïc Bordes un de ses associés travaillait lui dans la start-up Sigfox : « Nous revenions tous les deux d'un tour du monde



# “ Bientôt des formations sur l'écoconstruction vont avoir lieu ”

sa réhabilitation, le Lien a misé sur l'équilibre inverse : ici, ce sont les projets qui induisent les chantiers. La sélection est donc de mise et elle se fait d'abord sur les valeurs, communes aux résidents déjà en place et partagées par les fondateurs de ce tiers-lieu écoresponsable.

## UNE ÉCOLE ÊTRE ET DE NOUVELLES STRUCTURES

Et la rentrée illustre parfaitement cette philosophie avec l'installation d'une école Être dédiée à de la transition écologique : « La fondation est nationale et l'idée c'est qu'il y ait une école par département. À partir de septembre vont commencer des formations sur de l'écoconstruction mises en œuvre par l'association Eco-Habilis, anciennement Terre et Bois. Elles seront principalement destinées aux jeunes sortis du milieu scolaire qui pourront y apprendre les métiers liés à la transition écolo-

lors duquel nous voulions découvrir les innovations liées au développement durable. Stéphane Aio, mon beau-père, nous a demandé si on avait une idée pour ce site qu'il venait d'acquérir. On avait rêvé de créer du lien entre les porteurs de projets qu'on avait rencontré c'est comme c'est qu'est né le Lien ». Une friche, une idée, une envie, les trois notions se déclinent en trois associés et la SCI est lancée en 2021. Le fil rouge du tiers-lieu brille en vert et cela allait de soi pour Camille qui avait emprunté ce chemin depuis un moment.

## DES RÉSEAUX DYNAMIQUES

Avec un modèle économique principal basé sur les loyers qui représentent 80 % du chiffre d'affaires, le Lien peut aussi compter sur les subventions d'investissement et/ou de fonctionnement de

l'État, la Région, la communauté de commune TLP ainsi que de la mairie d'Ibos : « Nous avons également le soutien des acteurs de l'économie solidaire tels qu'Activ, le Crédit Coopératif ou IEF. C'est vrai que les collectivités jouent bien le jeu. À côté de ça on génère une activité économique avec la partie prestations qui comprend les séminaires ou l'accueil des entreprises sur des thèmes liés à la transition écologique ». Lauréat à la French Tech, le Lien travaille également avec le Réseau Entreprendre et de nombreux acteurs de la vie économique des Hautes-Pyrénées. Une dynamique qui montre que le développement durable est devenu une notion avec laquelle les entreprises locales ont appris à composer, pour le plus grand bonheur de ses ambassadeurs qui se plaisent à en partager les valeurs et en accueillir les représentants de demain. ■

# Des podcasts pour les entrepreneurs



La Break Out Company, agence de communication basée à Tarbes, lance les premiers podcasts dédiés aux entrepreneurs mais aussi aux artistes et sportifs. Des rendez-vous inspirants pour découvrir les personnalités fortes du grand Sud-Ouest.

Par Hermance HITTE

**S**a voix, tous les clients de la Break Out Company la connaissent, c'est elle qui lance les idées les plus novatrices et met en place les projets qui ont forgé la solide réputation de l'agence de communication. Mais lorsque son bouillonnant fondateur Kevin Giordan décide de la poser, cette voix énergique, c'est pour laisser la place à celle des autres, aux entrepreneurs qu'il connaît si bien, aux sportifs qui se dépassent ou encore aux artistes...

## « LES PYRENEES VOICES »

Avec un rendez-vous intimiste, il crée une nouvelle fois l'événement et lance dès la rentrée les premiers podcasts dédiés aux personnalités fortes du département : les biens nommés « Pyrenees Voices ».

Sans accent, sauf celui du Sud-Ouest, sur un format de 45 minutes, les épisodes sont autant d'occasions de découvrir des trajectoires mais aussi des figures emblématiques de l'économie sous une facette nouvelle : « Le but du podcast, c'est de raconter des histoires, d'aller chercher parfois des choses un peu plus personnelles. Bien sûr les invités vont présenter leur entreprise et ce qu'ils y font mais le but c'est vraiment de raconter des histoires, la leur, comment ils en sont arrivés là, ce qui les a motivés, pourquoi tel chemin a été pris ».

## LES PERSONNALITÉS DU GRAND SUD-OUEST

L'exercice est nouveau pour Kevin Giordan mais s'il se concrétise aujourd'hui, il court dans sa tête depuis longtemps, entre mille projets : « Ça fait quelques années que j'écoute des podcasts, principalement sur l'entrepreneuriat et je trouvais ce format très intéressant. Je suis bien ancré en local, en tous cas le monde du B2B, je m'imaginai à la place du présentateur et l'idée est née comme ça ». S'il va privilégier des invités proches des Pyrénées,

“ Les épisodes ont un format de 45 minutes avec l'accent du Sud-Ouest ! ”





KÉVIN  
GIORDAN  
fondateur de la  
Break Out Company



Ce n'est pas le but et Kevin Giordan a par ailleurs gardé sa touche impétueuse : « Dans chaque épisode, je laisse aussi l'occasion à l'invité de pousser un coup de gueule. Il y a des thèmes qui ont été abordés comme le féminisme, les réseaux sociaux et tout l'aspect négatif qu'ils peuvent engendrer, l'art de faire la fête et le lâcher prise ». Disponibles sur huit plateformes classiques ou spécialisées comme Deezer, Spotify ou encore

YouTube, ces podcasts ne sont que le début pour le leader de la Break Out Company qui ne se fixe aucune limite : « J'ai également envie de faire des épisodes spéciaux sur des thématiques précises pour donner des conseils sur des sujets pointus qui relèvent par exemple des RH, de leur importance, de la gestion, du management et bien sûr de la communication ».

### LES BOBA 2023

Devenue en quelques années une agence majeure du département, la Break-Out Company se plaît décidément à rendre la pareille aux professionnels qui lui ont fait confiance et, en parallèle à cette mise en lumière intimiste, se prépare la deuxième édition des Break-Out Business Awards où 350 personnes sont cette fois attendues : « L'an dernier il y en avait 215, on a doublé le budget, je n'ai pas l'habitude de fonctionner avec des freins mais c'est vrai que ce succès-là nous a donné des ailes ». Programmée cette année le 17 octobre, la soirée s'est profilée comme un rendez-vous majeur des entreprises, entreprises à découvrir sur les ondes auparavant, il suffit désormais de suivre leur voix et peut-être leur voie. ■

il ne s'interdit pas d'élargir la liste au grand Sud-Ouest, de Bordeaux à Toulouse et les pistes sont par ailleurs lancées. Une liste qui s'avère passionnante, dans laquelle on retrouve déjà des profils comme Anthony Bonnal, photographe et Community manager chez HPTE ; Jenny Aldous, gérante du Laser Quest Tarbes ; Jean-Baptiste Bullet, l'inclassable notaire et artiste ou encore le chanteur du groupe Boulevard des Airs, Sylvain Duthu.

### TIPS PROFESSIONNELS ET COUP DE GUEULE

Dix sont déjà enregistrés, une quarantaine sélectionnés, quelles ont été leurs erreurs, leurs réussites, quelles leçons ils en ont tirées, quels conseils ils partageraient, tous se livreront sans fards et délivreront même des petits tips de vie ou d'entrepreneuriat, sans jamais devenir moraliste ou donneur de leçons.



# Le vélo comme art de vivre

Ouvert depuis juin dernier à Bagnères, *Chez Octave* est un bar, restaurant et atelier de réparation entièrement tourné vers le vélo : il accueille aussi bien les cyclotouristes que les locaux. Satisfaites de leur première saison estivale, les équipes se préparent pour l'hiver.

Par **Charlène LERMITE**

**O**ctave signe une première saison la tête dans le guidon. Au pied du col du Tourmalet, cet établissement entièrement dédié au vélo comporte un bar, un restaurant, un espace de coworking et un atelier de réparation. Il a ouvert en juin 2023 aux portes du centre-ville de Bagnères-de-Bigorre. Octave est à la croisée des chemins, entre la route qui descend d'un des plus célèbres cols du Tour de France et une des voies du schéma directeur cyclable défini par la communauté des communes de Haute-Bigorre ; le lieu s'inscrit dans la politique vélo menée

localement. À la tête de ce nouveau concept aux multiples visages, Rémi Laffont, un ancien vététiste professionnel, qui se dit satisfait de ce premier été en activité : « Il était difficile de fixer des attentes car ce que nous proposons est hybride ».

## BÂTIMENT DE 800 M<sup>2</sup>

Pour son premier mois, *Chez Octave* a surtout accueilli des touristes et une clientèle internationale venue voir le Tour de France. « En août, nous avons également reçu des touristes, mais aussi des Bagnérais et des locaux », continue Rémi Laffont. Le bâtiment occupé par Octave, fermé pendant 18 ans, a nécessité 1 an de travaux. Les 800 m<sup>2</sup> qu'il compte s'organisent comme un lieu de vie autour du vélo avec en rez-de-chaussée un bar, une boutique et un restaurant, au sous-sol un atelier de réparation pour vélo, au premier étage un second espace de vente et un cabinet de massage, et au deuxième étage, un espace de coworking avec terrasse qui accueille aussi les bureaux de la société de production MAAD films. Octave est un lieu idéal pour les cyclotouristes de passage qui peuvent se restaurer, boire un verre, prendre une douche et profiter de l'atelier de réparation pour leurs vélos.

## PRODUITS LOCAUX À L'HONNEUR

Octave doit son nom à Octave Lapize, le premier coureur du Tour de France à avoir franchi le col du Tourmalet en 1910. Il fait la part belle aux produits locaux. La bière vendue est brassée à Bagnères-de-Bigorre et le vin proposé est un madiran étiqueté à l'effigie d'Octave.

Le gérant, qui est aussi à la tête d'une société d'événementiel, fourmille d'idées. Pour Rémi Laffont, pas question de fermer cet hiver : « Le lieu n'a pas vocation à être saisonnier mais doit ouvrir toute l'année ». À son étage supérieur, *Chez Octave* accueille un espace de coworking qui se loue. « Nous avons de nombreux projets comme l'enregistrement de podcasts et nous souhaitons accueillir des marques pour leur lancement de produit », conclut Rémi Laffont. ■





## Maubourguet **LA CHEFFE DE LA TRIBU KARIRI-XOCO EN CONFÉRENCE CHEZ BALLOT FLURIN**

Le rendez-vous organisé par l'entreprise Ballot-Flurin est exceptionnel : le 18 septembre, Ivanice Pires Tanoné et son fils Ururay seront les invités d'honneur d'une conférence inédite autour du soin avec les abeilles. La première cheffe de la tribu Kariri-Xoco, située au nord-est du Brésil, est connue pour lutter pour la préservation de ses terres, de sa culture et de ses traditions, un engagement qui plaide en faveur d'une reconnexion à la Terre que partage Catherine Flurin, apicultrice engagée. La défense du vivant et une approche de la santé humaine portées par des visions innovantes seront au centre de cette soirée-rencontre unique qui se déroulera au siège de l'entreprise à Maubourguet.

## Hautes-Pyrénées **7 ENTREPRISES AUDITÉES POUR LE LABEL LA CLEF VERTE**

Développé en France depuis 1998 par l'association Teragir, le label Clef Verte est le premier écolabel pour les établissements touristiques du pays. Depuis l'an dernier, les audits de labellisation sont délégués au réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie et, dans le cadre de ce partenariat, sept entreprises des Hautes-Pyrénées l'ont été en vue d'une première candidature ou du renouvellement de leur labellisation pour 2024. Hôtels, campings, résidences de tourisme, auberges de jeunesse, chambres d'hôtes, gîtes et meublés, villages et centre vacances mais aussi restaurants : en 2023 le label Clef Verte a distingué 1 077 établissements qui ont comptabilisé un total de 29 millions de nuitées.



## Tarbes **L'ENIT LAURÉAT D'EXCELLENCES**

Pour l'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes, la rentrée commence sous les meilleurs auspices. Parmi les 14 projets lauréats de la troisième vague financés par France 2030 à travers ExcellencES, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche, a annoncé le 5 septembre que celui porté par l'ENIT et de l'IUT avait été retenu. La Nouvelle Université Technologique en Occitanie recevra donc une dotation de 7 500 000 euros sur dix ans, financement auquel il faudra ajouter celui de la Région Occitanie qui prévoit jusqu'à 1 € pour 1 € versé par l'État. Ils permettront à NUTTeO, le futur site, de « déployer une stratégie ambitieuse, formation, recherche et innovation technologique mais aussi d'accroître son attractivité et son impact à l'international auprès des chercheurs et étudiants », se réjouit-on du côté de l'ENIT. Ce nouvel établissement devrait voir le jour en janvier prochain.



## Sarniguet

### L'ÉGLISE SAINT-PIERRE SOUTENUE PAR LA MISSION PATRIMOINE

Chaque année, la liste des projets départementaux soutenus par la Mission Patrimoine est très attendue, dévoilée le 4 septembre dernier, elle offre aux habitants de Sarniguet tous les espoirs : l'église Saint-Pierre peut compter sur elle pour sa restauration. Le montant de la dotation sera connu en fin d'année et en parallèle à la collecte de dons, le montant de prélèvement de l'État lié au jeu à gratter illiko Mission Patrimoine sera reversé à la fondation, soit 1,83 euro par ticket. Pour la petite église du XVIII<sup>e</sup> siècle au mobilier baroque et à l'ensemble de chœur classé monument historique en 1974, l'enjeu est de taille ; depuis plusieurs années elle fait l'objet d'une étude qui a donné naissance à un projet culturel et touristique sur le thème de l'art baroque : une fois restaurée elle accueillera des concerts, des expositions et des conférences. Le montant des travaux est estimé à 362 580 €.

## Piau-Engaly

### FIN DE CHANTIER MI-NOVEMBRE POUR NATURA PIAU

Piau-Engaly fait peau neuve. Le projet Natura Piau, porté par la commune d'Aragnouet et la SEML Aragnouet Piau-Engaly, a pour objectif la rénovation de la station. Les travaux, toujours en cours, portent sur les chemins piétonniers et la revalorisation des vitrines et des couvertures des centres commerciaux pour une enveloppe de 4 millions d'euros. Ils prendront fin le 15 novembre prochain. En parallèle, fin octobre, ce sont les travaux de second œuvre pour la construction d'un futur Appart'hôtel de 66 appartements qui seront lancés. La fréquentation de Piau-Engaly a déjà progressé cet été avec la mise en service d'une nouvelle activité, le Vallon des tyroliennes, qui fonctionnera aussi en hiver. Les activités proposées par Piau Aventure, le centre de bien-être Edeneo et l'ouverture du télésiège de Campbielh, avec une hausse de fréquentation de 16 % sur l'été, ont aussi contribué à ces bons résultats.

Vallon des tyroliennes à Piau-Engaly



## Pic du Midi

### LA PRÉSERVATION DES CIELS ÉTOILÉS

Le parc national des Pyrénées organise au sommet du pic du Midi de Bigorre le tout premier congrès des réserves de ciel étoilé du 27 au 29 septembre. Ces réserves ont pour objectif la préservation de l'environnement nocturne contre la pollution lumineuse. Avec ce congrès, les quatre réserves de ciel étoilé que compte la France ont donc décidé d'unir leurs forces pour débattre de la pollution lumineuse avec des experts nationaux et internationaux du sujet. Les initiatives déjà prises ont permis la création de techniques d'éclairage nocturne diminuant de 80 à 95 % la pollution lumineuse, la réduction de 50 % de la consommation électrique liée à l'éclairage des villes et des villages de ces réserves et le développement d'outils pour protéger la biodiversité nocturne. L'événement s'achèvera par une fête du ciel étoilé le 29 septembre et la présentation de projet innovant pour sensibiliser à la pollution lumineuse.



Affiche du festival pyrénéen de l'image nature

## Cauterets L'IMAGE NATURE À L'HONNEUR

Cauterets accueille la 9<sup>e</sup> édition du festival pyrénéen de l'image nature entre le 29 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre prochains. Depuis 2015, l'événement réunit des photographes et des réalisateurs spécialistes de l'image nature avec des experts de l'environnement pour sensibiliser le grand public à la protection de la biodiversité. 12 expositions photos et 10 films naturalistes seront projetés. Un programme de conférences émaille l'événement avec pour thématiques le Groenland, le loup, ou encore la flore aquatique dans les lacs d'altitude pyrénéens. Des randonnées nature ouvertes à tous, organisées par le parc national des Pyrénées et l'association mycologique de Bigorre, se tiendront en parallèle du festival avec des stages de photographie en milieu naturel. Le festival pyrénéen de l'image nature entend réunir 6 000 visiteurs sur trois jours.

## Juillan

### UN NOUVEAU MAGASIN LES COMPTOIRS DE LA BIO

Le réseau de magasins bio indépendants les Comptoirs de la Bio a annoncé l'ouverture d'un nouveau point de vente, à Juillan dans les Hautes-Pyrénées, le 6 septembre dernier. Après Tarbes et Lourdes, ce nouvel espace de 450 m<sup>2</sup> est le 3<sup>e</sup> magasin de l'enseigne dans le département. Le point de vente situé route de Lourdes à Juillan propose une offre complète avec un étal de fruits et légumes de saison, des produits locaux, un espace de produits en vrac, des rayons d'épicerie sucrée, salée et des boissons. Des références de cosmétiques, des compléments alimentaires et une cave viennent compléter l'offre disponible en magasin. Le groupe de magasins indépendants créé il y a 11 ans par Philippe Bramédie possède 150 magasins en France. Le siège social des Comptoirs de la Bio est basé à Bressols dans le Tarn-et-Garonne (82).



Comptoirs de la bio Juillan

# Une facture énergétique salée



Malgré le repli temporaire des cours des matières premières énergétiques depuis la fin de l'année 2022, le coût à la charge des ménages et des entreprises reste élevé, d'autant que le gouvernement retire progressivement ses aides...

Par Raphaël DIDIER

**D**ans sa lettre à madame Denis datée de 1752, Voltaire rappelait, fort à propos, que « les bonnes nouvelles sont toujours retardées, et les mauvaises ont des ailes ». C'est encore plus vrai dans le secteur énergétique où les mauvaises nouvelles volent souvent « en escadrille ». Ainsi, il n'y a pas que la facture d'électricité qui reste élevée, puisque les coûts des carburants et du chauffage continuent de peser très lourd dans le budget des ménages et entreprises.

## REPLI TEMPORAIRE DES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES ÉNERGÉTIQUES

Après son cours le plus bas atteint durant le premier confinement en 2020, le baril de pétrole a connu une tendance haussière jusqu'au milieu de l'année 2022, avant de se replier. Hélas, au début du mois de juillet, les deux grands exportateurs de pétrole que sont la Russie et l'Arabie saoudite, membres de l'Opep + (alliance de pays exportateurs de pétrole composée de 13 pays membres et de neuf alliés), ont annoncé une limitation de leur production de brut. Il s'agit ainsi de conserver les cours à un niveau suffisamment élevé, compatible notamment avec les besoins de financement du programme économique « Vision 2030 » du royaume saoudien. Au même moment, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) annonçait que la consommation mondiale de pétrole s'achemine vers un record absolu en 2023. L'un dans l'autre, ces deux effets se conjuguent ainsi pour tirer les cours du brut à la hausse, depuis quelques semaines.

En ce qui concerne le marché du gaz, même s'il s'est assagi, il reste dépendant comme le pétrole des



enjeux géopolitiques, du climat et des variables économiques. La réduction draconienne des livraisons de gaz russe en Europe aura d'ailleurs conduit à des bouleversements structurels, comme l'achat massif de gaz naturel liquéfié (GNL), dont le prix est, hélas, bien plus volatil et l'approvisionnement moins assuré. L'UE est, en effet, la dernière venue sur ce marché dont l'offre n'est pas nécessairement en mesure de répondre à une forte demande mondiale.

### DIFFICULTÉS PERSISTANTES POUR LES MÉNAGES ET ENTREPRISES

L'hiver dernier, les changements de comportements et l'atonie économique, conjugués à un hiver moins rude que prévu, auront permis à l'UE de sortir sans encombre de l'ornière énergétique. Il



## “ Les coûts des carburants et du chauffage continuent de peser très lourd ”

s'agit désormais de transformer l'essai cette année, d'autant que de récentes recherches menées par les économistes Lionel Fontagné, Philippe Martin et Gianluca Orefice, ont montré la grande capacité d'adaptation des entreprises à la hausse des coûts énergétiques.

Néanmoins, si les prix énergétiques s'envolent durant un hiver froid, alors chauffer les habitations personnelles et professionnelles risque de devenir extrêmement coûteux en Europe. Remplir sa cuve de fioul est d'ailleurs déjà devenu de plus en plus onéreux depuis le début de l'été. Quant aux prix des carburants, ils dépendent, entre autres, des cours du brut, du taux de change du dollar et des marges des distributeurs, autant de variables mal orientées actuellement pour le consommateur...

### LA FIN PROGRESSIVE DU COÛTEUX BOUCLIER ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE

En France, il faudra également compter avec l'arrêt progressif des aides à l'énergie mises en place depuis deux ans. Il est vrai que le gouvernement peine à boucler son budget 2024, pour lequel il est prévu 15 mil-

liards d'euros d'économie, dans le but de s'attirer les bonnes grâces des financeurs et partenaires européens.

Pris au pied de la lettre, cela signifie la fin du chèque énergie (gaz, fioul, bois...), la fin des aides à la pompe pour les carburants, la fin des autres chèques énergie exceptionnels, etc. Quant au bouclier tarifaire pour l'électricité destiné aux particuliers, aux petites collectivités territoriales et aux microentreprises, il devrait s'éteindre progressivement, d'ici à la fin de l'année 2024, celui concernant le gaz pour les particuliers s'étant déjà arrêté en juillet. Au total, les tarifs réglementés de vente de l'électricité (TRVE) auront déjà connu deux augmentations en 2023, en février (15 %) et en août (10 %). Et que dire des clients de fournisseurs alternatifs d'électricité (Eni et Engie principalement), qui ont découvert, cet été, le montant effarant d'une régularisation du prix du kWh!

Pourtant, dès le 20 juillet, l'on assistait déjà à un retournement (palinodie?) avec ce décret disposant que « dans la continuité du chèque énergie exceptionnel, qui soutient les ménages faisant face à des hausses de charges énergétiques, le présent décret met en œuvre une aide exceptionnelle au bénéfice des gestionnaires de résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs [...] et foyers de travailleurs migrants [...] ». Au vu des nombreux tumultes sociaux et politiques qui ont émaillé le début de l'année 2023 en France, il y a fort à parier que le gouvernement n'hésitera pas à remettre la main au portefeuille, en cas de nouveaux troubles, même s'il faut rappeler le coût astronomique du bouclier énergétique sur la période 2022-2023 : 85 milliards d'euros, selon un rapport sénatorial de juin 2023! ■

# Le numérique en route pour la décarbonation

Terminaux, réseaux, data centers et cloud, objets connectés... Les acteurs du numérique ont récemment dévoilé leurs propositions pour accélérer la transition écologique de leurs activités.

Par Miren LARTIGUE

**O**fficiellement présentée le 4 juillet dernier par le gouvernement, la feuille de route de décarbonation du numérique est le fruit de travaux démarrés en 2022 et qui ont impliqué l'ensemble des acteurs du secteur en France, au sein de groupes de travail thématiques : terminaux, data centers et cloud, réseaux, sobriété et usages, et contribution du numérique à la décarbonation des autres secteurs.

## RENDRE LE SECTEUR PLUS ÉCORESPONSABLE

Le secteur du numérique n'est pas visé par l'article 301 de la loi Climat et Résilience de 2021 qui prévoit que les représentants des filières des secteurs très émetteurs de gaz à effet de serre établissent une feuille de route de « décarbonation ». Mais le gouvernement a néanmoins demandé aux acteurs du secteur de faire des propositions en ce sens, en raison de la forte croissance de ces activités, de leur consomma-

tion électrique (10 % de la consommation nationale en 2022-2023, selon l'Ademe) et de leur empreinte carbone (2,5 %). La feuille de route contient donc toute une série d'actions et de leviers à activer pour rendre le secteur du numérique plus écoresponsable. Elle sera intégrée dans la prochaine « stratégie nationale bas carbone », qui sera publiée en 2024.

## UN GRAND NOMBRE D' ACTIONS ET DE LEVIERS À ACTIVER

En ce qui concerne les terminaux (ordinateurs, smartphones...), les acteurs du secteur proposent, notamment, d'augmenter la part de matière première recyclée dans leur fabrication, de faire évoluer la conception de leurs emballages, d'informer les utilisateurs sur les moyens d'augmenter leur durée de vie, d'optimiser leur consommation énergétique, d'accéder à une réparation de qualité et de participer au développement du réemploi et du reconditionnement. En parallèle, ils vont s'efforcer d'améliorer la collecte, la réutilisation et le recyclage des terminaux numériques.

# “ Un dernier lot de propositions concerne les possibilités pour le numérique de contribuer à la décarbonation des autres secteurs ”

En matière d'Internet des objets (IoT), ils envisagent de développer l'écoconception des objets connectés et de mieux évaluer leur empreinte environnementale. Pour les data centers, les acteurs s'engagent, notamment, à mettre en œuvre des systèmes de refroidissement adaptés et à limiter l'utilisation de gaz frigorigènes, à améliorer l'urbanisation des salles serveurs, réutiliser des friches industrielles, utiliser du béton bas-carbone et allonger la durée d'usage des équipements, à développer le recours aux énergies renouvelables et favoriser la production sur site en autoconsommation.

Du côté des réseaux, la stratégie comprend l'écoconception des équipements de nouvelle génération, des modems, des câbles et accessoires, la réduction de la consommation des opérations mobiles grâce à l'intelligence artificielle, une plus grande efficacité énergétique des nouvelles antennes, la mise en veille de certaines fréquences du réseau mobile, si elles ne sont pas utilisées, et prévoit davantage de sobriété dans le déploiement des installations mobiles et des transferts de données numériques.

En termes d'usages, tout un volet des propositions vise à encourager la sobriété : en sensibilisant tous les usagers à l'impact environnemental du numérique, en affichant l'empreinte environnementale des services

numériques, en régulant les systèmes de captation de l'attention utilisés par les plateformes numériques. Ou encore, en adaptant la résolution des vidéos en ligne en fonction du terminal utilisé, mesurant l'impact de la publicité vidéo, et en luttant contre l'obsolescence culturelle et technique...

## CONTRIBUER À LA DÉCARBONATION DES AUTRES SECTEURS

Un dernier lot de propositions concerne les possibilités pour le numérique de contribuer à la décarbonation des autres secteurs. Pour l'agriculture, par exemple, il s'agit de capteurs installés sur des parcelles, pour pouvoir établir un diagnostic en temps réel, et d'autres outils techniques et de robotisation. Pour la gestion des déchets, il s'agit de solutions permettant d'optimiser la collecte ou d'améliorer le traitement, grâce à des robots de tri intelligents et à l'optimisation de la consommation énergétique des centres de traitement, par exemple. D'autres propositions concernent le bâtiment, le transport et la mobilité.

## APPEL À PROJETS POUR DÉVELOPPER L'ÉCORESPONSABILITÉ

Lors de la présentation de cette feuille de route, le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, et le ministre délégué chargé de la Transition numérique, Jean-Noël Barrot, ont annoncé le lancement de l'appel à projets « EcoNum », pour « financer l'innovation et soutenir le développement d'une économie numérique innovante, circulaire et à moindre impact environnemental ».

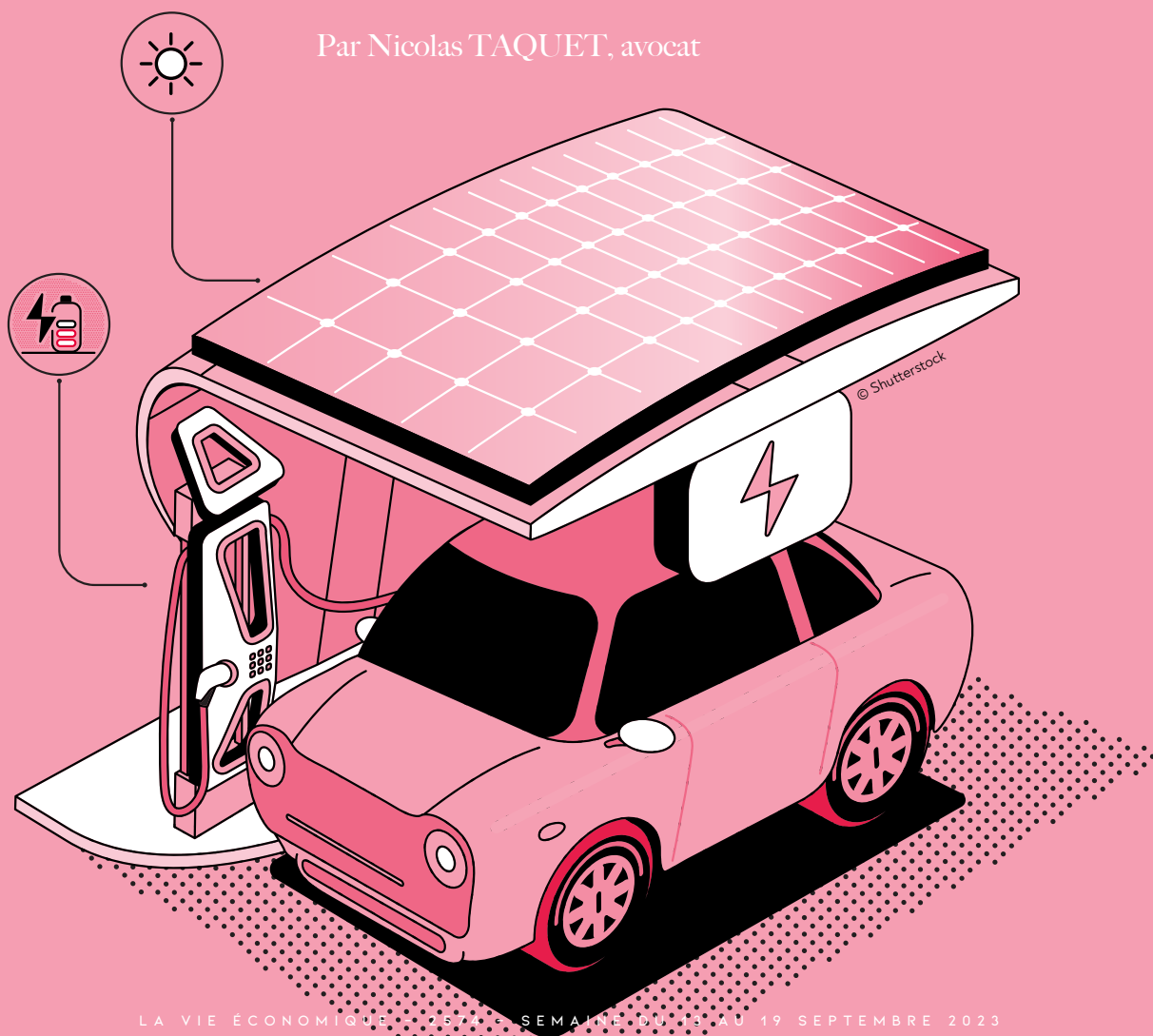
Piloté par l'Agence de la Transition écologique (Ademe), cet appel à projets vise « à développer l'écoresponsabilité du secteur numérique, tout en soutenant la création d'une offre plus sobre et compétitive de solutions numériques durables ». Il s'articule autour de trois grands thèmes : l'écoconception des produits numériques, la réparation, le réemploi et le reconditionnement du matériel informatique, et les modèles de production responsable. Il est doté d'un budget de 50 millions d'euros, qui pourra éventuellement être augmenté en fonction du succès du dispositif.

Autre annonce faite à cette même occasion : 15 nouvelles collectivités territoriales vont pouvoir bénéficier d'un accompagnement sur mesure de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), pour élaborer et déployer leur stratégie en matière de numérique écoresponsable. ■

# De l'ombre pour les parkings

L'obligation d'installer des « ombrières » au-dessus des parkings extérieurs, créée par la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021, a été récemment renforcée par la loi d'accélération des énergies renouvelables (EnR). L'objectif ? Faire d'une pierre deux coups : amener de l'ombre (et donc baisser la température au sol) et produire de l'énergie.

Par Nicolas TAQUET, avocat



## UNE OBLIGATION NÉE DE LA LOI « CLIMAT ET RÉSILIENCE »

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 entre en vigueur petit à petit. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, une nouvelle étape vient d'être franchie : l'obligation de créer des ombrières au-dessus des parkings (ou « aires de stationnement extérieures »).

L'article 101 de la loi Climat et résilience a introduit l'obligation, pour les nouveaux parkings extérieurs ouverts au public de plus de 500 m<sup>2</sup>, d'intégrer soit des dispositifs végétalisés, soit des ombrières photovoltaïques, de façon à ombrager au moins la moitié de leur surface. Cette obligation existe également pour les parcs de stationnement extérieurs déjà existants, mais est déclenchée à l'occasion de la réalisation de travaux ou de la conclusion ou du renouvellement d'un contrat de prestation de services. Ces dispositions sont applicables aux demandes d'autorisation de construction ou d'aménagement d'urbanisme déposées à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Toutefois, le gouvernement a considéré que cette obligation était finalement d'une portée trop limitée, car elle était conditionnée à la survenue d'un fait générateur (dépôt d'une demande, réalisation de travaux, conclusion ou renouvellement d'un contrat) qui pouvait ne jamais arriver pour certains parkings.

## D'UNE LÉGISLATION À UNE AUTRE

La loi « EnR » du 10 mars 2023 a étendu le champ d'application de l'obligation et l'a légèrement modifié. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, tous les parcs de stationnement extérieurs d'une superficie supérieure à 1 500 m<sup>2</sup> devront être équipés, « sur au moins la moitié de cette superficie, d'ombrières intégrant un procédé de production d'énergies renouvelables sur la totalité de leur partie supérieure assurant l'ombrage ». Cette obligation nouvelle s'applique aux parcs de stationnement extérieurs « existants au 1<sup>er</sup> juillet 2023 », ce qui change la donne par rapport à la solution retenue dans la loi Climat et résilience. Les parkings de plus de 10 000 m<sup>2</sup> ont trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2026) pour se mettre en conformité et ceux entre 2 500 et 10 000 m<sup>2</sup>, cinq ans (1<sup>er</sup> juillet 2028).

L'articulation avec les dispositions résultant de l'article 101 de la loi Climat et résilience, complexe à appréhender, est la suivante :

- les nouveaux parkings seront soumis aux dispositions de l'article 101 et devront se mettre en conformité, lors de leur construction ;
- les parkings déjà existants seront soumis aux nouvelles dispositions de la loi EnR et devront se mettre en conformité sous trois à cinq ans, selon le cas. Une fois mis en conformité, ils seront de fait conformes aux dispositions de l'article 101 de la loi Climat ;
- un parking déjà existant qui subit une rénovation lourde ou au titre duquel est conclu ou renouvelé un

## “ Tous les parcs de stationnement extérieurs d'une superficie supérieure à 1 500 m<sup>2</sup> sont concernés ”

contrat de prestation de services avant sa mise en conformité au titre de la loi EnR devra se mettre en conformité avec les dispositions de l'article 101 de la loi Climat.

## UN PRINCIPE... ET DES EXCEPTIONS

L'article 40 de la loi EnR liste un certain nombre d'exceptions à cette nouvelle obligation. Entre autres, elle n'est pas applicable lorsque le gestionnaire met en place des procédés de production d'énergies renouvelables ne requérant pas l'installation d'ombrières (sous réserve toutefois que la production d'énergie soit équivalente).

De même, cette obligation sera écartée lorsque :

- les contraintes techniques, économiques, de sécurité, architecturales, patrimoniales et environnementales ou relatives aux sites et aux paysages sont trop importantes ;
- le parc de stationnement est déjà ombragé par des arbres sur au moins la moitié de sa superficie ;
- le parc de stationnement doit être supprimé ou transformé dans le cadre d'une opération d'aménagement mentionnée à l'article L. 300-1 du Code de l'urbanisme.

## SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Des sanctions administratives sont prévues à l'encontre des gestionnaires de parc de stationnement récalcitrants. L'article 40 de la loi EnR prévoit en effet que les manquements « sont constatés par les fonctionnaires et les agents publics mentionnés à l'article L. 142-21 du Code de l'énergie, ainsi que par les officiers ou les agents de police judiciaire et les fonctionnaires et les agents mentionnés au premier alinéa de l'article L. 480-1 du Code de l'urbanisme ».

Après procédure contradictoire qui devra être précisée dans un futur décret, la sanction pécuniaire sera prononcée « chaque année » par l'autorité administrative (dont on ne sait pas encore qui elle est) et jusqu'à la mise en conformité du parc, dans la limite d'un plafond fixé selon sa superficie : de 20 000 euros en deçà de 10 000 m<sup>2</sup> et de 40 000 euros à partir de 10 000 m<sup>2</sup>. Cette sanction devra être proportionnée à la gravité du manquement. ■

# L'Été. dernier

UN DRAME D'UNE COMPLEXITÉ RARE



© D. R.

**A**nne, avocate spécialisée dans la défense d'enfants victimes de

violences, sexuelles notamment, est mariée avec Pierre avec qui elle a adopté deux filles. Théo, le fils aîné de Pierre, âgé de 17 ans, emménage chez eux après une énième crise avec sa mère. Très vite, Anne et Théo démarrent une passion torride... Catherine Breillat signe son film le plus accessible, grâce à une approche plus sobre que dans ses précédents opus, souvent portés par une violence plus ou moins frontale. Elle ne renonce pas pour autant à son regard acéré sur le couple et les pulsions les plus inavouables. Dix ans après *Abus de faiblesse*, c'est le producteur Saïd Ben Saïd qui l'a approché pour faire son retour avec ce remake du film danois *Queen of Hearts* :

**« Il m'a écrit qu'il pensait que je ferai mieux que l'original ! J'étais au fond du trou, en dépression larvée, et je n'avais plus envie de faire du cinéma. Je suis en très mauvais état physique. Être hémiplégique, ce n'est pas simple. »**

En effet, affaiblie depuis une hémorragie cérébrale en 2005, elle a néanmoins retrouvé son mordant, comme en attestent ses dialogues sans concession, les propos souvent piquants d'Anne dénotant une personnalité prête à défendre à tout prix ses avantages chèrement acquis. Elle n'hésite pas à tordre la vérité, au détriment d'un garçon encore dans l'adolescence. La force du regard de la comédienne lorsque le mari la confronte sur les aveux de Théo pourrait faire croire à son « innocence » lorsqu'elle lui réplique, outrée, que tout est faux.

**« J'ai donc regardé le film en question et ai été stupéfiée par ce gros mensonge qui y est raconté. Pour arriver à le faire croire à l'autre, il faut quand même être dans une forme de vérité ! Je trouvais que c'était un dispositif scénaristique génial, digne de Shakespeare ! Sur le papier, c'est juste l'histoire d'un adultère avec un beau fils beaucoup trop jeune, mais ce n'est pas ça que je voulais raconter. Je n'aime pas le cinéma réaliste, quand on le cantonne à dire des choses convenues, étriquées, moralistes. L'art moraliste enlaidit et rétrécit les gens. Mais l'Art est moral car il les embellit, porte un regard sur eux qui les épanouit, les transfigure. Contrairement à ce qu'on croit, je suis hyper romantique ! »**

Ce personnage déterminé, interprété de façon saisissante par Léa Drucker, dégage quelque chose d'antipathique dans son côté manipulateur mais jamais la

## En salle le 13 septembre

Un film de Catherine Breillat  
Avec Léa Drucker, Samuel Kircher, Olivier Rabourdin  
**Thriller, Drame**

réalisatrice n'émet de jugement frontal. Léa Drucker joue de façon fusionnelle avec Samuel Kircher qui suit les pas de son frère aîné Paul, découvert dans *Le Lycéen* de Christophe Honoré. Elle filme leurs scènes d'amour avec une dimension solaire surprenante dans ce contexte.

**« Chaque scène d'amour raconte quelque chose de différent, pas seulement qu'ils font l'amour. Pour la deuxième, que je ne savais pas comment filmer, le tableau Marie-Madeleine en**

**extase m'a été d'un grand soutien. Marie-Madeleine a un mouvement très précis de la tête et j'ai dit à Léa de s'en inspirer en lui disant : « C'est l'amour extatique, tu tends et tu arques ton cou, et tu t'appuies sur le haut de ton crâne ». Pour que cette scène soit belle, il fallait sortir du trivial, que les gestes soient totalement chorégraphiés. Je voulais atteindre le ravissement. Lors du tournage, j'ai hurlé : « Meurs Léa, meurs tout de suite ! Cesse de respirer ! »**

Le désir de ce couple est clairement partagé même si l'une a un ascendant sur l'autre. Ce n'est que par le métier qu'exerce Anne qu'elle interroge la légitimité de leur lien, illégal en plus d'être immoral.

**« J'ai donné à sa profession d'avocate, déjà présente dans le film danois, une autre résonance, notamment en ouvrant le film sur cette jeune fille violée. »**

Olivier Rabourdin est parfait en compagnon et père plus ou moins volontairement aveugle à ce qui se passe dans sa famille, Clotilde Courau délicieusement gouailleuse en sœur complice d'Anna, même si elle ne cache pas sa colère en découvrant la liaison inavouable.

**« Je trouve Olivier Rabourdin hyper sexy ! Dès que je l'ai rencontré, j'ai été sous le charme. Il a quelque chose d'un acteur américain, avec des rides verticales, comme des balafres. Et ce regard lourd et magnifique, ce grand corps un peu défait, cette stature ! Je voulais que le mari d'Anne soit d'une grande beauté. Pour le salon d'esthétique de la sœur, je voulais un décor à la Almodovar, et Clotilde étant d'un naturel assez rock'n'roll, ça lui a donné l'idée de jouer le personnage à la Arletty. Habillée avec cette blouse rose flashy en nylon à moitié transparente, elle n'est ni la sœur jalouse, ni le parent pauvre... »**

Avec ses personnages aux comportements contradictoires si humains, ce drame s'avère exaltant grâce à ce rapport ambigu constant entre le bien et le mal. Du cinéma adulte qui pose des questions troublantes en fuyant les réponses trop rassurantes. ■

# L'entreprise et cotisations sociales du côté des tribunaux

Revue de récentes décisions de justice en matière de contrôles et redressements Urssaf.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

## OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

Pour l'Urssaf, en l'espèce, la rémunération prévue par la convention « d'assistance et de prestation de services » du président de la SAS faisait double emploi avec l'exercice de ses fonctions de direction. Elle a écarté la convention en raison de son caractère présumé fictif, se référant implicitement à la notion d'abus de droit. Elle aurait donc dû respecter la procédure spécifique de répression, ne pouvant se prévaloir du fait qu'il n'y avait aucune obligation de mise en œuvre de la procédure d'abus de droit, à peine de nullité de contrôle, mais uniquement une faculté, pour contester le recours à la notion d'abus de droit.

Par ailleurs, la lettre d'observations ne comportait pas la contresignature du directeur de l'Urssaf Île-de-France mentionnant la décision de mettre en œuvre la procédure des répressions des abus de droit et n'indiquait pas la possibilité pour le cotisant de saisir le Comité des abus de droit et les délais impartis pour ce faire. Ainsi, l'organisme n'ayant pas respecté la procédure prévue à l'article L. 243-7-2 du Code de la sécurité sociale, les opérations de contrôle et celles, subséquentes de recouvrement, doivent être annulées. (Paris, 6, 13, 7 juillet 2023, RG n° 19/07066)

## MISES EN DEMEURE

Les deux mises en demeure indiquent, au titre de la nature des cotisations : « employeur de personnel salarié ». Il est évident qu'avec cette simple mention, la société ne peut avoir une parfaite connaissance de la nature de ses obligations. En conséquence, les mises en

demeure correspondantes doivent être annulées. (TJ Strasbourg, Pôle social, 7 juin 2023, RG n° 22/00515)

Doit être annulée la mise en demeure qui ne contient aucune mention expresse du délai d'un mois imparti au cotisant pour régulariser sa situation, la seule référence à l'article L 244-2 du Code de la sécurité sociale étant insuffisante. (Caen, chambre sociale 2, 27 juillet 2023, RG n° 20/01991)

La notification par un organisme de recouvrement d'une mise en demeure pour le recouvrement de cotisations et contributions, dont le cotisant a omis le versement à l'échéance, ne constitue pas une vérification de déclaration au sens des dispositions des articles R. 243-43-3 et suivants du Code de la sécurité sociale. (Bordeaux, Chambre sociale section B., 3 août 2023, RG n° 21/05669, 21/01401).

## CONTRAINTES

En l'espèce, la contrainte, émise le 30 juin 2017, vise chacune des mises en demeure et, si celle datée du 10 août 2012 comporte un numéro de dossier différent de celui porté sur la mise en demeure, aucune discordance ne peut pour autant être relevée puisque la contrainte mentionne également les périodes objets de l'action en recouvrement, (soit le 2<sup>e</sup> trimestre 2012) d'une part, les régularisations 2011 et 2012 d'autre part, et pour chacune, le montant total des cotisations et contributions dues, ainsi que celui des majorations de retard. Et deux déductions retenues par l'Urssaf concernant les cotisations, contributions et majorations de retard visées par la mise en demeure du 10 août 2012, ont permis à la caisse de calculer les sommes restant dues par le cotisant lors de l'émission de cette contrainte. Celle-ci est donc régulière. (Pau, Chambre sociale, 20 juillet 2023, RG n° 21/00926)

En matière d'opposition à contrainte, c'est l'émetteur de la contrainte qui a la qualité de demandeur ; celui qui la conteste, à savoir l'auteur du recours, à la qualité de défendeur. (Pau, Chambre sociale, 20 juillet 2023, RG n° 21/00726) ■



- Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.
  - Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
  - Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
  - Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
  - Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
  - Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr>).

## INFORMATIONS

## 24. DORDOGNE

**PRÉFÈTE DES LANDES**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES LANDES**

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Enquête publique unique préalable à une demande de défrichement et de permis de construire pour un projet d'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque au sol sur la commune d'ONESSE-LAHARIE.

Demandeur : ARKOLIA INVEST 94

Représentée par Monsieur Jean-Sébastien BESSIÈRE 16, rue des vergers - **Zone d'activité du Bosc** 34 130 MUDAISON

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie d'Onesse-Laharie, siège de l'enquête publique unique, durant 32 jours consécutifs, **du lundi 25 septembre 2023 à 08h30 au jeudi 26 octobre 2023 à 17h00.**

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement et l'arrêté accordant permis de construire.

Monsieur Daniel DECOURBE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Alain JOUHANDEAUX en qualité de suppléant, par décision n° E23000067/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 25 août 2023.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment les demandes de défrichement et de permis de construire, l'étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage :

- sur support papier : à la mairie d'Onesse-Laharie, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00 ;
- sur un poste informatique : à la mairie d'Onesse-Laharie, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante [www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr) puis sélectionner rubrique Publications - Publications légales - Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, **du lundi 25 septembre 2023 à 08h30 au jeudi 26 octobre 2023 à 17h00**, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie d'Onesse-Laharie, siège de l'enquête publique unique ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie d'Onesse-Laharie, siège de l'enquête publique unique - 232, place des platanes - 40 110 ONESSE-LAHARIE ;
- transmises par courriel à [ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr) avant le **jeudi 26 octobre 2023 à 17h00**. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP Déf + PC CPV ONESSE-LAHARIE) ».

Monsieur Daniel DECOURBE recevra le public à la mairie d'Onesse-Laharie aux dates et heures suivantes :

- lundi 25 septembre 2023 : de 08h30 à 11h30
- lundi 2 octobre 2023 : de 14h00 à 17h00
- mercredi 11 octobre 2023 : de 08h30 à 11h30
- vendredi 20 octobre 2023 : de 14h00 à 17h00
- jeudi 26 octobre 2023 : de 14h00 à 17h00

Toutes informations sur ladite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, la SAS ARKOLIA INVEST 94, représentée par Monsieur Jean-Sébastien BESSIÈRE - Zone d'activités du Bosc - 16, rue des vergers - 34 130 MUDAISON - 06 75 27 40 12 - [hjoachim@arkolia-energies.com](mailto:hjoachim@arkolia-energies.com).

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie d'Onesse-Laharie, siège de l'enquête publique unique, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes - service nature et forêt (SNF) (05 58 51 30 60) - service aménagement risques (SAR) (05 58 51 32 94) - et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L23VE07954

### CONSTITUTIONS



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 12/07/2023, il a été constitué une SAS dénommée :

### BRAGEIRAC ARCHITECTS

Siège social : 11, rue Saint Clar 24100 BERGERAC. Capital : 1000 €. Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace, l'ingénierie des structures, et toutes activités annexes se rapportant à cet objet. Président : M BACH Barthélémy demeurant 27, rue Ernest Renan 24100 BERGERAC élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Agrément pour toute cession entre vifs et pour cause de mort. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

L23VE08114

### MODIFICATIONS

### LES ESSAIS INVEST

Société civile immobilière  
au capital de 1 200 euros  
Siège social : 371 Boulevard des Saveurs  
Cré@Vallée Nord  
24660 COULOUNIEUX CHAMIERES  
532 889 391 RCS PERIGUEUX

L'AGO du 04.09.2023 a nommé en qualité de cogérante Madame SANDY ARNAUD, demeurant Lieu-dit La Carrière, 80 Chemin des Pins 24620 MARQUAY, pour une durée illimitée.

L23VE07964



MELIGUI  
Société civile immobilière  
Au capital de 1.600,00 euros  
Siège : 20 Rue Clairat 24100 BERGERAC  
RCS BERGERAC 854 071 818

Suivant AGE du 30 août 2023, il a été décidé : Le transfert de siège social. Ancienne mention : le siège social est fixé à BERGERAC (24100) 20 Rue Clairat. Nouvelle mention : le siège social est fixé à BERGERAC (24100) 1A Route de Saint-Nexans Lieu-dit La Mérille Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC. Pour avis la gérance.

L23VE08011

### SELARL NOTR

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 422 880 €  
Siège social : rue Foix de Candalle 24700 MONTPON-MENESTEROL  
RCS PERIGUEUX N° 397 676 099

Par AGE du 17 août 2023, il a été décidé de nommer à compter du même jour, Madame Stéphanie BLJN, demeurant à IZON (33), 33 rue de la Galerie, en qualité de seule gérante, pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Romain LEPLUS, co-gérant démissionnaire.

Mention sera effectuée au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis. La Gérance.

L23VE08019

### TALIS COMPETENCES ET CERTIFICATIONS

Société à responsabilité limitée transformée en Société par Actions Simplifiée au capital de 8.874 €  
Siège social : 110 Avenue Paul Doumer 24100 BERGERAC  
349 597 310 RCS BERGERAC

### AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de ses décisions en date du 30 août 2023, l'Associée Unique a décidé, à compter du même jour la transformation de la Société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination sociale de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 8.874 €.

Agrément : la cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions, sauf entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Exercice du droit de vote : pour le droit de vote et de représentation aux décisions d'associés, chaque action donne droit à une voix.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Yves HINNEKINT et Jean-Louis LEVEQUE, gérants.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par le Président, la Société TALIS FACTORY, SAS dont le siège social est situé 110 avenue Paul Doumer 24100 BERGERAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC sous le numéro 900 401 944, représentée par son Président, Yves HINNEKINT.

La Société WILSON AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, est confirmée dans ses fonctions.

Pour avis

L23VE08043

CRÉATEURS D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS  
ABONNEZ-VOUS !

# FIDAL

AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

### AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 20 juillet 2023 de la Société **B.C.M. ECHAFADAGES**, SAS au capital de 7.800 euros dont le siège social est ZA Grand Font Saint-Laurent du Manoire, 24750 BOULAZAC-ISLE-MANOIRE, 482 780 798 RCS de PERIGUEUX, il a été décidé de :

- prendre acte de la démission de M. Christian BARRÉ de ses fonctions de président de la société à compter du 20 juillet 2023 et de nommer en remplacement : la société NC CONCEPT, SARL au capital de 1.300 euros, dont le siège social est Le Tillou, 24290 SERGEAC, 841 627 003 RCS PERIGUEUX ;

- nommer à compter du 20 juillet 2023 en qualité de directeur général de la société : la société HOLDING AMJD, SARL au capital de 255.000 euros, dont le siège social est La Forgeonnerie, 24200 MARCILLAC-SAINT-QUENTIN, 893 086 355 RCS de BERGERAC.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis L23VE08056



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

### SUD WEST AUTO PLAISIR

SAS au capital de 10 000 €  
ZA Petit Acaud - 24410 SAINT-AULAYE-  
PUYMANGOU  
881 198 550 RCS PERIGUEUX

L'AGE du 16/11/22 a décidé, à compter du même jour, de réduire le capital social de 3 000 € pour le ramener de 10 000 € à 7 000 € par voie de rachat et d'annulation de 30 actions ; le nouveau montant du capital social est fixé à 7 000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis

L23VE08068

### GÉRANT

Dénomination : **Les TROIS C.**

Forme : SNC.

Capital social : 5000 euros.

Siège social : 43 Rue DE LA LIBERATION, 24400 Mussidan.

903678710 RCS Perigueux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 août 2023, à compter du 5 août 2023, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :

- Carole Emmanuelle QUENTIN (partant)

Mention sera portée au RCS Perigueux.

L23VE08069

### CMK RENOVATION

SAS Capital social : 1.000 €  
Siège : 35 rue Fonbalquaine  
24100 BERGERAC  
RCS DE BERGERAC 908 431 786

### TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Suivant décision de l'associé unique en date du 11/07/2023, il résulte que le

siège social a été transféré au 45 Rue de la paix, 24400 Saint Médard de Mussidan

Mention sera faite au RCS : BERGERAC.

Pour avis, L23VE08077

**LOUCHEBEM CREATION.** SAS au capital social de 5000€ sis à ST LEON SUR VEZERE (Dordogne) 4470,Route de la Côte de Jor-Lieudit Landrevie. L'associé unique a décidé le 06 Septembre 2023 et à compter du même jour, d'étendre l'objet social aux activités de «Négoce de tous produits de type locaux et régionaux», Edition de livre d'art et guides». Avis au RCS de Périgueux.

L23VE08093

### BOUCHERIE DE LA GARE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 110 RUE GAMBETTA 24000  
PERIGUEUX  
891 369 803 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération en date du 05/09/2023, et à compter du même jour, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Maher HAMAD de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveaux gérants :

- M. Emad ALHAWAWI demeurant 10 Rue Jean Mace 24000 PERIGUEUX

- M. Abdelkader NECIBI demeurant 52 Rue Louis Blanc 24000 PERIGUEUX

et ce, pour une durée illimitée.

Le nom de l'ancien gérant a été retiré de l'article 10 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui des nouveaux gérants.

Pour avis

La Gérance L23VE08107

### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **SCI DOMINO PERIGUEUX.**

Forme : SCI.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : BEAUTERIE, 24190 CHANTERAC.

853969665 RCS de Perigueux.

Aux termes de l'AGE en date du 29 août 2023, les associés ont décidé, à compter du 29 août 2023, de transférer le siège social à 26 rue Ludovic Bourdieu, 33560 Carbon Blanc.

Radiation du RCS de Périgueux et immatriculation au RCS de Bordeaux.

L23VE08130

### ETS DELRIEU BERNARD

SAS au capital de 400 000 euros  
LE BOIS D ALBIER  
24550 VILLEFRANCHE-DU-PERIGORD  
400 778 023 RCS BERGERAC

### MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par décisions du 8/09/2023, l'associée unique a décidé :

- de révoquer M. Bernard DELRIEU de son mandat de Directeur général avec effet du 8/09/2023 ; - d'adopter comme nouvelle dénomination «O2 FACTORY PRODUCTION Site Villefranche», avec effet du 8/09/2023 et de modifier l'article 3 des statuts en conséquence. Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

L23VE08194

## DISSOLUTIONS

**VIDEO CLUB LINDOIS** - société à responsabilité limitée au capital de 7 623 euros. Siège social : 8 Rue des Déportés à LALINDE (Dordogne) immatriculée 447 638 537 au RCS de Bergerac.

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2022.

Monsieur Bernard DE CAO, demeurant à LALINDE (Dordogne) 8 Rue des Déportés a été nommé comme liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à LALINDE (Dordogne) 8 Rue des Déportés.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bergerac.

L23VE08040



## AVIS DE MODIFICATIONS

**SCI 4D**, au capital de 92 000 euros, dont le siège social est à RIBERAC (24600) Lieu-dit La Belauidie, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 789 047 545.

Par assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2023, avec effet à la même date, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2023, nommé liquidateur Madame Christelle VASSEUR, 10 route de la Dronne La Bélauidie RIBERAC (24600), et Madame Daniëlle TAUBY, 71 route de la fontaine aux ânes LEGUILLAC-DE-LAUCHE (24110), et fixé le siège de la liquidation au siège social.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX

Pour avis et mention, le notaire,  
L23VE08113

## CLÔTURES

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **CARRE PRO HABITAT.**

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 5000 euros.

Siège social : 5 Chemin DES GABARRÈS,

24650 CHANCELADE.

811725795 RCS de Périgueux.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 juin 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Sentiliano MALI demeurant 18 Rue Léo Lagrange, 24660 Coulounieix Chamiers et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS de PERIGUEUX.

Le liquidateur L23VE08027

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **SCI VETERINAIRE.**

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 1524 euros.

Siège social : 51 Rue GABRIEL LA-CUEILLE, 24000 PERIGUEUX.

381787605 RCS de Périgueux.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 31 août 2023, les associés ont approuvé les comptes de

liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Delphine MARTIN demeurant 21 Bis route de la Berthonie, 24750 Trellissac et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du PERIGUEUX.

Le liquidateur L23VE08109

## FONDS DE COMMERCE



Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire à BERGERAC (24100), 34 Cours Victor Hugo, le 29.08.23, enregistré au SPF de PERIGUEUX le 05.09.23 volume 2023 N 01315.

La Société **DAVID CONSOLI**, dont le siège est à SAINT-NEXANS (24520), 240 route de Saint Aubin de Lanquais Les Farguettes, identifiée au SIREN sous le numéro 822989042 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

AVENDU A :  
La Société **RAMEAU JEAN CLAUDE ET FILS**, dont le siège est à SAINT-NEXANS (24520), Les Farguettes, identifiée au SIREN sous le numéro 440702611 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

Les fonds de commerce d'aménagement de camping-cars et de caravanes toutes marques la location et la vente de camping-cars et de caravanes neufs ou d'occasions à SAINT-NEXANS (24520) Lieudit Les Farguettes, connu sous le nom commercial CARAVANES EVASIONS, et immatriculé au RCS de BERGERAC, et au répertoire des métiers de la Dordogne, sous le numéro 822989042.

Moyennant le prix de 35.000,00 EUROS, s'appliquant :

aux éléments incorporels pour 20.403,00 EUROS,

au matériel pour 14.597,00 EUROS.

La prise de possession a été fixée à compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Elles devront être adressées en l'Etude de Me Laurent BEVIGNANI, notaire à BEAUMONTOIS EN PERIGORD (24440) 2 Rue Foussal.

Pour insertion, Me BONNEVAL  
L23VE08138

# FIDAL

AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à LE BUISSON DE CADOUIN (24) du 31 août 2023, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE PERIGUEUX le 6 septembre 2023 suivant Dossier 2023 00054634, référence 2404P01 2023 A 01323, Madame **Martine TEURQUET**, entrepreneur individuel, située 14 rue de la République 24480 LE BUISSON DE CADOUIN, RCS BERGERAC 333 181 261, a vendu à la société **LA SYMPHONIE**, SARL au capital de 5.000 €, située 14 rue de la République 24480 LE BUISSON DE CADOUIN, RCS BERGERAC 977 838 325, un fonds de commerce de bar PMU, restaurant et hôtellerie, exploité à LE BUISSON DE CADOUIN (24480) 14 rue de la République, RCS BERGERAC 333 181 261 00046, moyennant le prix de 230.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 191.725 euros et au matériel et mobilier commercial pour 38.275 euros.

Entrée en jouissance : 31 août 2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière des publications légales au siège du fonds cédés : 14 rue de la République 24480 LE BUISSON DE CADOUIN.

Pour avis.  
L23VE08219

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître VIGNES Jean -François, notaire à SAINTE FOY LA GRANDE (33220), le 05/09/2023.

**M. CARON José Michel Jean et Mme MAGRIT Marie-Agnès Christiane Annie** demeurant ensemble 49 Chemin des Bateleurs, 24130 SAINT PIERRE D EYRAUD, mariés le 06/04/1974 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître VIGNES Jean -François, notaire à SAINTE FOY LA GRANDE (33220) ou domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis  
Maître Jean-François VIGNES  
L23VE08046

## RECTIFICATIFS

**MELANIE**, SCI au capital de 2 000 €. lieudit Fontenguière - 24560 SAINT PERDOUX. 812 731 263 RCS BERGERAC. Il fallait lire : le compte définitif de liquidation établi au 31/07/23 et la clôture de liquidation au 31/07/23. Pour avis.

L23VE08066



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

**EGELEC BOBINAGE**, SARL au capital de 10 000 €. 10 avenue du Périgord - 24680 GARDONNE. RCS BERGERAC 499 328 896. Il fallait lire : 10 Avenue du Périgord -24680 GARDONNE. Pour avis.

L23VE08106

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 septembre 2023)

**SARL BARCOR**, 15 Rue de l'Arsault, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 511 187 742. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_757

**SARL ELEC-MULTISERVICES**, 41 Route des Mazades, 24750 Champcevinel, RCS Greffe de Périgueux 902 058 536. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 Août 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_758

**SARL COURT CIRCUIT**, la Derame, 24600 Villetoueix, RCS Greffe de Périgueux 911 242 329. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 Juillet 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_759

**SARL Bâti.Phil**, le Petit Rat Notre Dame de Sanilhac, 24660 Sanilhac, RCS Greffe de Périgueux 532 502 507. Autres intermédiaires du commerce en produits divers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 05 Mars 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_760

**BERRET Aline, Marcelle, Rosemonde (Entreprise individuelle)**, 6 rue Salinière, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 451 168 181. Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mars 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_761

**SARL EPICERIE C'EST D'ICI**, 10 Avenue Jean Jaurès, 24120 Terrasson-Lavilledieu, RCS Greffe de Périgueux 817 637 721. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 Août 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_762

**SARL 2 MI**, Les Soudes, 24120 Terrasson-Lavilledieu, RCS Greffe de Périgueux 499 139 319. Fabrication de structures métalliques et de parties de structures. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_763

**SAS LES DEUX RIVES**, 17 Rue du 19 Mars 1962, 24700 Montpon-Ménéstérol, RCS Greffe de Périgueux 822 339 495. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Août 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_764

**SARL PRESTA-TP**, 552 Route du Château, les Janissoux, 24380 Saint-Michel-de-Villadeix, RCS Greffe de Périgueux 891 899 940. Travaux de terrassement

courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_765

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 05 septembre 2023)

**SARL ORCHYDRO**, 4 Avenue du Général de Gaulle, 24660 Coulounieix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 450 751 300. Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²). Jugement modifiant le plan de redressement.

2023\_2402\_767

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 05 septembre 2023)

**SARL ISTAMBUL**, 13 Cours Fenelon, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 809 947 799. Restauration traditionnelle. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 8 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.

2023\_2402\_775

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 septembre 2023)

**CELERIER Tatiana, Anne-Marie, Lore, Yvette**, 26 - 28 avenue Charles de Gaulle, 24120 Terrasson Lavilledieu, RCS Greffe de Périgueux 753 151 810. Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.

2023\_2402\_776

**SAS FREE-STYLE**, Route de Bergerac, 9005 Lieu-Dit Ecorne Boeuf, 24660 Coulounieix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 913 065 108. Transports routiers de fret interurbains. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.

2023\_2402\_777

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 05 septembre 2023)

**SAS NICOLAS**, Boulevard de L'HORIZON, 24430 Marsac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 913 447 876. Blanchisserie -teinturerie de détail. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_766

**SARL LE BOUDOIR**, 38 Rue Taillefer, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 793 385 857. Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_768

**MARTINS (nom d'usage JAYLE) Fatima**, 5 rue Aristide Briand, 24120 Terrasson Lavilledieu, RCS Greffe de Périgueux 511 799 496. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_769

**SAS JPM PROD**, 14 Rue de la Prairie, 24430 Marsac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 918 170 721. Gestion de salles de spectacles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_770

**SARL L'OPEN BAR**, 5 Impasse Sainte -Cécile, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 852 830 777. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_771

**SARL JFC PERIGORD**, Rue Pierre Semard, 24800 Thiviers, RCS Greffe de Périgueux 510 191 562. Hôtels et hébergement similaire. **GOILLOT Jean François**, 180 chemin de la Garde, 13120 GARDANNE. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_772

**SAS BOUCHERIE BOYER**, 35 Rue Thiers, 24700 Montpon-Ménéstérol, RCS Greffe de Périgueux 884 979 741. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_773

LA VIE ÉCONOMIQUE DU  
SUD-OUEST EST HABILITÉE DANS LES  
DÉPARTEMENTS 24, 47, 64 ET 65

ÉGALEMENT NOUS  
PUBLIONS VOS ANNONCES LÉGALES  
DANS TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

**SAS ACMN**, 8 Place André Maurois, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 840 746 465. Coiffure. **GUILLEMER Anaïs**, Lieu-dit Peyrelade, 24660 Coulounieix-Chamiers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_774

**SAS COGIBAT**, Lieu-Dit le Petit Bâtard, 24700 Eygurande-et-Gardedeuil, RCS Greffe de Périgueux 799 238 456. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_778

**POPA (nom d'usage FOURNERET) Daria, Maria**, Le Bourg, 24270 Sarlande, RCS Greffe de Périgueux 817 786 403. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_779

**SARL ARENALU**, Bareyou Boulazac, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 513 115 212. Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_780

**PENOT Patrice**, Lieu-dit Chadirat, 24410 Saint-Aulaye, RCS Greffe de Périgueux 318 192 168. Commerce de gros (commerce interentreprises) de volailles et gibier. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_781

**DIVERS**



**SCI LA NAUVE FER**  
Société civile immobilière  
Au capital de 76.224,51 euros  
Siège social : ZA La Nauve 24100 CREYSSE

RCS BERGERAC 414 833 145

Aux termes de l'AGE du 25.04.2023, il a notamment été décidé de réduire le capital social de 7.470,05 euros, pour le ramener de 76.224,51 euros à 68.754,46 euros, par rachat et annulation de 49 parts sociales.

Ancienne mention :  
Article 7- Capital social  
Le capital social est fixé à la somme de SOIXANTE SEIZE MILLE DEUX CENT VINGT QUATRE et CINQUANTE ET UN CENTIMES (76.224,51 €).

Nouvelle mention :  
Article 7- Capital social  
Le capital social est fixé à la somme de SOIXANTE HUIT MILLE SEPT CENT CINQUANTE QUATRE et QUARANTE SIX CENTIMES (68.754,46 €).

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC.  
Pour avis la gérance.

L23VE08016

**VOS ANNONCES**

IMMOBILIER  
EMPLOI  
PUBLICITÉ  
COMMERCIALE  
05 56 52 32 13



**Maître Sylvain FERCOQ**  
Notaire associé  
Office notarial de NONTRON  
(Dordogne),  
24 Avenue Jules Ferry

**AVIS DE SAISINE  
DE LEGATAIRE  
UNIVERSEL - DELAI  
D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 novembre 2016,

**Monsieur Marc Pierre DESPOT**, en son vivant retraité, demeurant à JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT (24300) Tassat.

Né à JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT (24300), le 4 décembre 1938.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à SAINT-YRIEX-LA-PERCHE (87500) (FRANCE), le 5 juillet 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sylvain FERCOQ, Notaire Associé de la SELARL «LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT», titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 558 Avenue Jules Ferry, le 28 août 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sylvain FERCOQ, notaire à NONTRON (24300) 558 avenue Jules Ferry, référence CRPCEN : 24049, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PÉRIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE08060

**TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE BERGERAC**

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 30 août 2023)

**SARL CAMPING LE CAMINEL**, Caminel, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 394 316 665. Camping, alimentation (locataire gérant) - négoce de Mobil-homes et d'accessoires de camping divers (exploitant direct). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d' Appel de Bordeaux.

12401548206098

**SARL I.A.L.**, 6 Cours d'Alsace Lorraine, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 800 015 869. Boulangerie boulangerie-pâtisserie confiserie glaces chocolats et traiteur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d' Appel de Bordeaux.

**SARL CLIM-CHAUF**, le Bourg, 24590 Nadaillac, RCS BERGERAC 440 929 487. Tous travaux d'installation, d'entretien et de réparation d'appareils de chauffage, de climatisation et de plomberie, toutes prestations de combustible et de gaz et de traitement de l'eau. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

12401548286261

**CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF  
(Jugement du 30 août 2023)**

**SARL GENIE CLIMATIQUE**, les Campagnes Nord, 24590 Nadaillac, RCS BERGERAC 483 930 343. Tous travaux d'installation d'entretien et de réparation d'appareils de chauffage de climatisation et de plomberie, toutes prestations de combustibles et de gaz et de traitement de l'eau. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

12401548206104

**MERMET Claude**, le Bourg, 24590 Nadaillac. Non Communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

12401548206130

**SARL MULLER ENERGIE HABITAT**, Rue du Commandant Maratuel, Résidence des Jardins de Madame, 24200 Sarlat la Canéda, RCS BERGERAC 347 821 373. Exploitation d'un fonds artisanal de chauffage, plomberie, sanitaire, entretien, vente électroménager en sédentaire et ambulat. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

12401548206095

**OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
REDRESSEMENT JUDICIAIRE  
(Jugement du 30 août 2023)**

**SARL MAISONS DANS LES ARBRES**, 66 Impasse du Rôle, Sainte-Sabine-Born, 24440 Beaumontois-en-Périgord, RCS BERGERAC 509 334 967. Charpente couverture Zinguerie menuiserie conception construction maisons bois négoce bois et dérive. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 17 mai 2023 désignant administrateur Selarl Fhb 34 Rue Victor Hugo 33500 Libourne avec les pouvoirs : assister le débiteur, mandataire judiciaire SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois

**LA VIE ÉCONOMIQUE**  
DU SUD-OUEST

**ABONNEMENT**

**PAPIER + WEB**

6 MOIS = 48 € TTC     1 AN = 79 € TTC     2 ANS = 119 € TTC

**WEB**

6 MOIS = 24 € TTC     1 AN = 39 € TTC     2 ANS = 59 € TTC  
SOIT 26 NUMÉROS    SOIT 52 NUMÉROS    SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_  
PRÉNOM \_\_\_\_\_  
ENTREPRISE \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
EMAIL \_\_\_\_\_  
TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ECONOMIQUE 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS  
ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55

(Jugement du 30 août 2023)

**SARL DOMICILE DEPANNAGES**, Prignonieux, 24130 la Force, RCS BERGERAC 321 289 233. Tous dépannages réparations installation intéressant la maison et toutes industries en tous lieux concernant le sanitaire le chauffage. Sous tes formés la plomberie l'électricité la zinguerie tous appareils ménagers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401548206092

**SARL SARA**, le Pontet, 24200 Sarlat -La-Canéda, RCS BERGERAC 421 404 195. Bar, brasserie, presse. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401548206101

**SARL AU JARDIN DE SYLOE**, Rue du Quartier Romain, 24150 Couze-et-Saint-Front, RCS BERGERAC 523 151 173. Exploitation d'un salon d'esthétique massages et autres soins relatifs au bien être et à la relaxation achat et vente de produits de soins du corps Onglerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401548206111

**LAFON Vincent**, 7 Rue Pierre Brossolette, 24200 Sarlat la Canéda, RCS BERGERAC 750 440 547. Carrosserie Peinture Réparation De Véhicules Vente De Pièces Et Accessoires Négoce Véhicules Neufs Et Occasions Dépannage Location De Véhicules Et Matériels. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401548206114

**SARL BIO MARKET**, 134 Avenue de la Roque, Zone Artisanale la Naveu, 24100 Creysse, RCS BERGERAC 790 776 165. Achat, vente d'aliments biologiques et diététiques, tous produits écologiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401548206118

**SAS LAURY SENS**, 6 Rue du Docteur Breton, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 802 464 206. Négoce de parfums arômes senteurs produits cosmétiques bien-être produits de beauté. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401548206124

**SARL LA CLEF**, 10 Rue Saint-Louis, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 821 216 819. Jeux d'évasion grandeur nature toutes activités récréatives et de loisirs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401548206127

**SARL LA TRAVERSE GOURMANDE (LTG)**, 75 Route du Périgord Pourpre, 24230 Montcaret, RCS BERGERAC 833 015 969. Transport fluvial de personnes avec prestation de restauration et vente de produits régionaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401548206132

**SAS SCARABE**, Lieu-Dit Peyrot, 24550 Loubéjac, RCS BERGERAC 879 454 247. La conception, la réalisation et la commercialisation de toutes sortes de produits et en particulier l'étude technique avec une spécialisation dans le domaine du traitement des eaux, la réalisation par tous moyens appropriés de maquettes virtuelles d'objets, d'ouvrages ou d'ensemble d'ouvrages animés, la réalisation d'infographie, la conception, la réalisation et la commercialisation de produits dérivés pour les études techniques, de produits électroniques et de machines automatisées. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401548206135

**SARL ARTIM PEINTURE**, 1 Impasse Louis Lumière, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 849 127 782. La peinture la plâtrerie l isolation les faux plafonds. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401548206138

## 47. LOT-ET-GARONNE



Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

### XA 47 23 0192 01

Parcelles en nature de terres, taillis et prés

**MIRAMONT-DE-GUYENNE** 15 ha 76 a 66 ca

'Grand bois': F- 51- 72- 73 - 'Pontet': F- 78- 79- 82- 83- 583[84]- 585[85]- 631[77]- 634[80]- 635[81]- 718[94] - 'Vignaud': F- 244- 591[238]

### AS 47 23 0180 01

Parcelle de taillis simple

**COLAYRAC-SAINT-CIRQ** 19 a 35 ca

'Terres de marcot': F- 317

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **27/09/2023** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> L23VE08111

## CONSTITUTIONS

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement en date du 04/09/2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI TAUSSAT**

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Capital social : 1.000 euros

Siège social : 39 Avenue de Monbran - 47510 FOULAYRONNES

Objet social : acquisition, échange, apport en Société de tous immeubles bâtis ou non et de tous droits réels immobiliers, acquisition de tous droits à bail, démolition, édification de toutes constructions, aménagement, gestion, administration, location, exploitation desdits biens.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Gérance : David DUBUISSON, demeurant 39 Avenue de Monbran - 47510 FOULAYRONNES et Alexandre LACOUDE demeurant Lieudit «Laroc» - 33210 ROAILLAN.

Cession de parts sociales : Libre entre associés. Cession à des tiers, y compris le conjoint, les ascendants et descendants du cédant avec l'agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social.

Immatriculation de la Société au R.C.S. d'AGEN (47). La Gérance

L23VE07951

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 01/09/2023 à Grézet Cavaignan, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **D.A.Y.M**

Forme : Société civile immobilière

Capital social : 1.000 euros

Siège social : 101 chemin des Sables 47250 GREZET CAVAGNAN

Objet social : prise de participation, acquisition, administration, vente, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée : 99 ans

Gérants : M. Damien CARASCO et Mme Aurélie CARASCO demeurant ensemble 101 chemin des Sables 47250 GREZET CAVAGNAN

La société sera immatriculée au RCS d'agen

Pour avis, la gérance

L23VE08009



**JURI-LAWYERS CONSULTANTS SOCIÉTÉ D'AVOCATS**

Marmande - Bordeaux  
Tél. 05 53 76 06 06  
contact@cabinet-jlc.com  
www.cabinet-jlc.com

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à AIGUILLON (47) du 04/09/2023, il a été formé un Groupement Forestier, société civile à statut légal particulier, régi par les dispositions des chapitres I et II du titre IX du livre III du Code civil et des dispositions des titres III des livres III du Code forestier (partie législative et partie réglementaire), présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GAILLARD BOIS ET FORETS ;

Siège : 376 Route de Villeneuve AIGUILLON (47190) ;

Durée : 99 ans ;

Objet : La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires ou dépendances inséparables, sur des terrains boisés ou à boisier ;

Capital : 42 500,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire ;

Gérance : a été nommé gérant de la société sans limitation de durée : Monsieur Patrick GAILLARD, demeurant 4 route de Nazareth 47600 NERAC ;

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné sur consultation écrite des associés représentant plus de la moitié du capital social et si, parmi eux, s'est dérogée une majorité de voix favorables, calculée en fonction des droits de vote détenus par chaque associé présent ou représenté.

L23VE08020



**JURI-LAWYERS CONSULTANTS SOCIÉTÉ D'AVOCATS**

Marmande - Bordeaux  
Tél. 05 53 76 06 06  
contact@cabinet-jlc.com  
www.cabinet-jlc.com

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST PIERRE SUR DROPT du 04/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : **FINANCIERE BONNY**  
Siège : 363 Route de l'Eglise, 47120 ST PIERRE SUR DROPT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : La direction, la gestion, l'animation et le contrôle d'activités de toutes personnes morales ou entités juridiques et notamment la participation active à la conduite de la politique générale des filiales ou entité dans lesquelles la société détient une participation ;

- Toutes prestations de services intragroupes touchant à cet objet de façon connexe ou complémentaire ;

- Les prestations d'assistance, de conseil et d'accompagnement auprès des entreprises et en particulier toutes activités ayant trait au conseil en matière financière, de gestion et d'organisation administrative et commerciale ;

- Toutes prises de participations, dans toutes sociétés quels que soit leur forme et leur objet ;

- La gestion, l'achat, la vente de ces participations, par tous moyens à sa convenance ;

- La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, absorption ou fusion ;

- Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mme Cécile BONNY, demeurant 363 Route de l'Eglise 47120 SAINT PIERRE SUR DROPT.

Directeur général : M. Alexandre BONNY, demeurant 363 Route de l'Eglise 47120 SAINT PIERRE SUR DROPT.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

L23VE08076



## AVIS DE CONSTITUTION

**AVIS DE CONSTITUTION**  
 Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique en date du 8 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **PALOMA SELARL**

Siège social : 97 Rue Gambetta, 47520 LE PASSAGE

Objet social : La société a pour objet l'exercice seul ou en commun de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer.

Elle peut réaliser toutes opérations civiles, financières, immobilières ou mobilières légalement autorisées, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, de nature à favoriser son activité, sous la condition formelle que ces opérations soient conformes aux dispositions législatives ou réglementaires régissant l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros  
 Gérance : Madame Maëva RIVIERE LEFORT, demeurant 59 Rue de la Garonne, 47520 LE PASSAGE.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

POUR AVIS  
 La Gérance

tion de centrales de production d'électricité photovoltaïque.  
**Durée de la Société** : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS

**Capital social** : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

**Gérance** : - **Monsieur Grégory MARSARDI**, demeurant 168, chemin de Pebaque 47310 SAINTE COLOMBE EN BRULHOIS

**Clauses relatives aux cessions de parts** : Les cessions de parts sociales entre associés sont libres. Elles ne peuvent être cédées à un tiers qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.  
 Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

**Pour avis La Gérance**

L23VE08224

## MODIFICATIONS



Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 juillet 2023 de la Société **A2Z DISTRIBUTION**, Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros porté à 300 000 euros, siège social sis ZAC de la Roubiague 47390 LAYRAC, immatriculée sous le n° 504 970 534 RCS AGEN, il résulte que le capital social a été augmenté de 297 000 euros par incorporation de réserves.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à trois mille euros (3 000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à trois cent mille euros (300 000 €)

**POUR AVIS La Présidente**

L23VE07950



**AVIS DE TRANSFORMATION**  
 Aux termes d'une délibération en date du 8 août 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société BACH.INVEST, Société civile transformée en société par actions simplifiée, au capital de 306 140 euros ayant son siège social 29, Rue Mauzac 47 240 CASTELCULIER, immatriculée sous le numéro 794 591 925 RCS AGEN, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social est fixé à la somme de 306 140 euros.

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**TRANSMISSION DES ACTIONS** : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Jean-Philippe BACH, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

**PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ** : Monsieur Jean-Philippe BACH demeurant 29, Rue Mauzac 47 240 CASTELCULIER

**Pour avis Le Président**

L23VE08030

- L'objet de la société est lié au champ des activités incluses dans les conventions collectives nationale des entreprises de l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la distribution, le négoce, le conditionnement, la représentation, la commercialisation de tous produits, marchandises, biens et services, en gros, demi-gros et détails.

- L'exercice de toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, ainsi que toutes opérations destinées à en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis et mention. L23VE08045



## ETIENNE IMMO

Société par actions simplifiée  
 au capital de 6 000 euros  
 Siège social : 2 avenue Jacques Berde-neuve 47300 VILLENEUVE SUR LOT  
 820 190 643 RCS AGEN

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 04/09/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 31 boulevard Georges Leygues, 47300 VILLENEUVE SUR LOT au 2 avenue Jacques Berde-neuve 47300 VILLENEUVE SUR LOT à compter du 03/07/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
**POUR AVIS**

**Le Président** L23VE08051



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signée électroniquement le 6 septembre 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **SCI MATT-MASS**

Siège social : 168, chemin de Pebaque 47310 SAINTE COLOMBE EN BRULHOIS

Objet social :  
 - l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,

- éventuellement et exceptionnellement, la constitution de toute garantie et notamment de toute sûreté réelle avec affectation hypothécaire portant sur les actifs immobiliers inscrits à l'actif de la société, en garantie des engagements souscrits par un tiers, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,

- éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

- Accessoirement, la production et vente d'électricité photovoltaïque, installation, construction, aménagement de tous immeubles nécessaires à l'exploita-



Aux termes d'une délibération en date du 2 août 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société ARNOUX FAMILY, SAS au capital de 1 000 euros, sise 3 Impasse de Lagrave, 47000 AGEN et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro 899 003 354 RCS AGEN, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

**POUR AVIS La Présidente**

L23VE08022



## ART L 225-248 CCOM

**B COMME...**, SASU au capital de 5 000 €, Siège social : 6B rue André Rou-tier, 47220 ASTAFFORT, 897 555 009 RCS AGEN.

Aux termes d'une décision en date du 19/07/2023 l'associé unique a décidé la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social, conformément à l'art L 225-248 C.Com. Modification au RCS de AGEN. Pour avis, le président.

L23VE08034



10 avenue de la Résistance  
 BP 87537  
 64075 Pau Cedex  
 Tél : 05 59 32 27 40

Aux termes d'une assemblée générale de la Société CASTELDIS, SAS au capital de 50.000 euros, sise à CASTELJALOUX (47700), 3 rue Henri IV, RCS AGEN 320 880 446, il a été décidé :

-de ne pas renouveler le CABINET FC2A, sis à BORDEAUX (33000), 10 Place Eglise Saint-Augustin, en qualité de commissaire aux comptes titulaire et Jean-Pierre FRAPPE, sis à MERIGNAC (33700), 9 Rue des tamaris, 29B rue d'Eysines, en qualité de commissaire aux comptes suppléant

-et de nommer le CABINET AC3S, sis à MERIGNAC CEDEX (33694), 48 avenue de la Libération, BP 80369, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et Madame Sandrine SAVY, sis à MERIGNAC CEDEX (33694), 48 avenue de la Libération, BP 80369, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

Pour avis L23VE08131



Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société BD GARRON, SAS au capital de 1 000 euros, sise 815 Route de Montagnac, 47310 LAPLUME et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro 908 290 000 RCS AGEN, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

**POUR AVIS La Présidente**

L23VE08023

## POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13  
 publicite@echos-judiciaires.com









SCP DUCOURAU, DURON,  
LANDAIS, MOREAU-LESPINARD,  
& Associés  
notaires associés à Arcachon, 169  
Boulevard de la Plage.

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte authentique du  
31/08/2023 reçu par Me Bruno MEIL-  
LACQ, notaire à ARCACHON, M. Daniel

## 65. HAUTES-PYRÉNÉES

### MODIFICATIONS

#### SCI BCUBE

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 €  
35, chemin du Foin  
33160 Saint Aubin du Medoc  
885 405 506 RCS Bordeaux

Transfert du siège

L'AGO du 28 juin 2023 a décidé le  
transfert du siège social au 10 impasse  
des Palombes 65200 Ordizan à compter  
du 1<sup>er</sup> juillet 2023

Elle a notamment pour objet la vente  
et la gestion à titre civil de tous les biens  
et droits immobiliers et plus particulièrement  
de toute prise de participation dans  
toutes sociétés immobilières et de tous  
autres biens meubles et immeubles, à  
quelque endroit qu'ils se trouvent et ce  
pour une durée de 99 ans

Radiation sera faite au RCS de Bor-  
deaux Nouvelle immatriculation au RCS de  
Tarbes

Pour avis

L23VE08061

### DISSOLUTIONS

#### SCI LE CASSIET

Société civile immobilière en liquida-  
tion au capital de 1 000 euros  
Siège social : 6 Avenue Reine Nathalie,  
65400 ARGELES GAZOST  
Siège de liquidation : 6 Avenue Reine  
Nathalie, 65400 ARGELES GAZOST 502  
741 069 RCS TARBES

#### AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE réunie le 31/05/23 a décidé la  
dissolution anticipée de la Société à  
compter de ce jour et sa mise en liqui-  
dation amiable sous le régime conven-  
tionnel dans les conditions prévues par  
les statuts et les délibérations de ladite  
assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M.  
Serge NEBOUT, demeurant 6 Avenue  
Reine Nathalie, 65400 ARGELES GA-  
ZOST, pour toute la durée de la liquida-  
tion, avec les pouvoirs les plus étendus  
tels que déterminés par la loi et les statuts  
pour procéder aux opérations de liqui-  
dation, réaliser l'actif, acquitter le passif,  
et l'a autorisé à continuer les affaires en  
cours et à en engager de nouvelles pour  
les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6  
Avenue Reine Nathalie, 65400 ARGELES  
GAZOST. C'est à cette adresse que la  
correspondance devra être envoyée et  
que les actes et documents concernant la  
liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liqui-  
dation seront déposés au Greffe du Tribunal  
de commerce de TARBES, en annexe au  
Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis, Le Liquidateur

L23VE08190

#### S.C.I PYRENEA

Société civile immobilière en liquida-  
tion au capital de 1 500 euros  
Siège social : 5 Rue Maréchal Foch,  
65400 ARGELES GAZOST  
Siège de liquidation : 5 Rue Maréchal  
Foch, 65400 ARGELES GAZOST 432 800  
852 RCS TARBES

Jean BOSQ, né le 11/12/1954 à ARCA-  
CHON et Mme Dominique Simone LAR-  
RIEU, née le 05/05/1956 à CLERMONT  
-FERRAND (63000) dmt ensemble à  
BELLOCOQ (64270) 6 Ter route de Lahon-  
tan. Mariés le 31/01/1976 sous le régime  
de la communauté légale à défaut de  
contrat de mariage ont convenu de chan-  
ger entièrement de régime matrimonial et  
d'adopter le régime de la COMMUNAUTE  
UNIVERSELLE de biens meubles et im-  
meubles, présents et à venir, tel qu'il est  
établi par l'article 1526 du Code civil avec  
clause d'attribution intégrale au survivant  
en cas dissolution de la communauté  
par décès de l'un d'eux. Les oppositions  
seront reçues dans les 3 mois en l'office  
notarial, 169 bd de la Plage à ARCACHON  
(33120) où domicile a été élu à cet effet.  
L23VE07952

posés au greffe du Tribunal de commerce  
de TARBES, en annexe au Registre du  
commerce et des sociétés.  
Pour avis, Le Liquidateur

L23VE08195

#### S.C.I PYRENEA

Société civile immobilière en liquida-  
tion au capital de 1 500 euros  
Siège social : 5 Rue Maréchal Foch,  
65400 ARGELES GAZOST  
Siège de liquidation : 5 Rue Maréchal  
Foch, 65400 ARGELES GAZOST 432 800  
852 RCS TARBES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION  
L'Assemblée Générale réunie le  
31/05/23 au 5 Rue Maréchal Foch,  
65400 ARGELES GAZOST a approuvé le  
compte définitif de liquidation, déchargé  
Monsieur Serge NEBOUT, demeurant 6  
Avenue Reine Nathalie, 65400 ARGELES  
GAZOST, de son mandat de liquidateur,  
donné à ce dernier quitus de sa gestion  
et constaté la clôture de la liquidation à  
compter du jour de ladite assemblée.  
Les comptes de liquidation seront dé-  
posés au greffe du Tribunal de commerce  
de TARBES, en annexe au Registre du  
commerce et des sociétés.  
Pour avis, Le Liquidateur

L23VE08199

## ANNONCES MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

### RECHERCHE DE REPRENEURS OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux | Jean-François Blanc | Gaël  
Couturier | Cécile Dür | Nathalie Leboucher | Sylvain  
Hustaix | Benjamin Tamboise | Charlotte Fort | Alicia Alves  
| Eric Samson | Théophile Fornaciari

#### SAS ISOL'R

Isolation et rénovation de l'enveloppe thermique  
de tous types de maison

Redressement judiciaire du 31/08/2023

- Activité : Entreprise RGE spécialisée dans la rénovation  
de l'enveloppe thermique de l'habitat, via l'isolation de  
tous types de combles perdus et/ou rampants, planchers  
bas et murs par l'intérieur, fenêtres et ventilation.
- Chiffre d'affaires au 31/12/2022 (exercice clos) : 3 535 588 €
- Siège social : 10 rue de la Croix Noire  
33440 AMBARES-ET-LAGRAVE
- Effectif total : 35 salariés

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au  
29/09/2023 à 12h00.

L'accès à une data room électronique sera autorisé après  
régularisation d'un engagement de confidentialité et une  
présentation succincte du candidat.



Les candidats  
intéressés sont  
invités à  
se manifester  
auprès de :

SELARL FBX  
Me Sylvain HUSTAIX  
Administrateurs  
Judiciaires Associés  
76 cours Georges  
Clemenceau  
33000 Bordeaux  
www.fbx.eu

e-mails :  
lea.demeaux@fbx.eu  
juliette.bardet@fbx.eu

### CLÔTURES

## In Extenso

IN EXTENSO Fidulex  
ZA Chanteloiseau  
5ter Avenue Roger Lapébie  
33140 VILLENAVE D'ORNON

#### GILET

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 500 euros  
Siège social : 75 Avenue Bertrand Barère  
65 000 TARBES  
Siège de liquidation :  
75 Avenue Bertrand Barère  
65 000 TARBES  
811 270 289 RCS TARBES

L'Assemblée Générale réunie le 31  
mai 2023, au siège social, a approuvé le  
compte définitif de liquidation, déchargé  
Madame Laetitia PUYUELO de son man-  
dat de liquidateur, donné à ce dernier qui-  
tus de sa gestion et constaté la clôture de  
la liquidation à compter du jour de ladite  
assemblée. Les comptes de liquidation  
seront déposés au greffe du Tribunal de  
commerce de TARBES en annexe au Re-  
gistre du commerce et des sociétés. Pour  
avis. Le Liquidateur

L23VE07956

#### S.C.I LE CASSIET

Société civile immobilière en liquida-  
tion au capital de 1 000 euros  
Siège social : 6 Avenue Reine Nathalie,  
65400 ARGELES GAZOST  
Siège de liquidation : 6 Avenue Reine  
Nathalie, 65400 ARGELES GAZOST 502  
741 069 RCS TARBES

#### AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le  
31/05/23 au 6 Avenue Reine Nathalie,  
65400 ARGELES GAZOST a approuvé le  
compte définitif de liquidation, déchargé  
Monsieur Serge NEBOUT, demeurant 6  
Avenue Reine Nathalie, 65400 ARGELES  
GAZOST, de son mandat de liquidateur,  
donné à ce dernier quitus de sa gestion  
et constaté la clôture de la liquidation à  
compter du jour de ladite assemblée.  
Les comptes de liquidation seront dé-

## LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

### HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS - SARL au capital de 50 000 € - Siège social :  
108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex - SIRET 353  
502 644 00019 • Directeur de la publication : Guillaume LALAU •  
Directeur délégué : Nicolas THOMASSET • Directeur des rédactions :  
Vincent ROUSSET • Direction artistique : David PEYS • Maquettistes :  
Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD, Noëlle SANZ & Raphaëlle MOURET  
• Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE • Rédaction : Nathalie  
VALLEZ, Jennifer WUNSCH, Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-  
TARTARAT, Nelly BETAÏLLE, Jonathan BITEAU, Matthieu DAL'ZOVO,  
Eustelle LOUSTALET-TURON, Vincent BIARD, Hermance HITTE, Bérengère  
BOSI, Maxime FAYOLLE, Charlène LERMITE, Marie LEMAITRE & Marie-  
Amélie HUSSON • Photographe : Louis PIQUEMIL • Responsable  
Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie BROUÏTIER • Chargée  
de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle MORFEA • Assistante  
communication digitale : Magalie RICCETTI • Responsable annonces  
légales : Emmanuelle GESLAIN • Direction financière et administrative :  
Katia DE STEFANO • Responsable comptable : Florence MANOEUVRIER •  
Service abonnement : Catherine DEPETRIS • Service comptabilité : Élodie  
VIGNEAU • Service commercial annonces légales : Christophe CLERTEAU  
• PUBLICITÉ Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com •  
Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le mercredi • Impression :  
ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne  
• Routage : SUD MAILING • Commission paritaire n° 1027182705 ISSN  
2729-0034 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 €  
• Membre RésobEco



# Garantie des vices cachés

## les délais

Pour les biens mobiliers, l'action en garantie des vices cachés doit être exercée dans les deux ans de la découverte du vice et dans les vingt ans de la vente.

**P**ar trois arrêts de sa chambre mixte, la Cour de cassation met fin à une incertitude juridique sur les délais pour agir en garantie des vices cachés en matière mobilière.

L'action en garantie des vices cachés doit être engagée dans les deux ans à dater de la découverte du défaut. Ce délai de prescription est dit « glissant » (Code civil, article 1648). L'action est aussi encadrée par un second délai, dit « butoir », qui court à dater de la vente du bien. Ce délai butoir est le délai de prescription de droit commun. Avant la réforme de la prescription de 2008, ce délai butoir était de 30 ans en matière civile et de 10 ans en matière commerciale.

La réforme de la prescription de 2008 a réduit à cinq ans le délai de prescription en matière civile et commerciale, mais a aussi fait partir ce délai du jour de la connaissance des faits permettant d'exercer une action.

La réforme a enfin introduit un nouveau délai de vingt ans, destiné à borner tous les délais de prescription (Code civil, article 2232).

La question s'est alors posée de savoir si la prescription de droit commun réduite à cinq ans (Code civil, article 2224) pouvait encore encadrer l'action en garantie des vices cachés prescrite par deux ans.

Par ses trois arrêts, la Cour de cassation affirme que l'action en garantie des vices cachés doit être formée dans un délai de deux ans de la découverte du vice, qui est un délai de prescription, et dans les vingt ans de la vente.

Pour les ventes conclues avant la réforme de 2008 (soit avant le 19 juin 2008), le nouvel article 2232 du Code civil a pour effet, en matière commerciale d'allonger le délai butoir de 10 à 20 ans, en matière civile, de le réduit de 30 à 20 ans. ■

Références - Cass. ch. mixte 21 juillet 2023  
n° 20-10.763, 21-17.789, 21-19.936

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2023 : 3 666 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JUIN 2022	JUIN 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	112,55	117,65	+ 4,5 %
INDICE HORS TABAC	111,8	116,75	+ 4,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	136,27		+ 3,49 %
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	137,26		+ 3,5 %
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2023	138,61		+ 3,49 %
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,52 €		1 747,20 €	

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
<b>CAC 40</b>	7 254,72	-0,8%	12,1%	19,1%	7 577,00	6 594,57	France
<b>SBF 120</b>	5 531,85	-0,8%	11,2%	17,4%	5 764,67	5 063,88	France
<b>EURO STOXX 50</b>	4 269,16	-1,5%	12,5%	22,3%	4 471,31	3 856,09	Europe
<b>S&amp;P 500</b>	4 504,60	0,6%	17,3%	14,8%	4 588,96	3 808,10	USA
<b>NASDAQ 100</b>	15 494,29	1,4%	41,6%	28,1%	15 841,35	10 741,22	USA
<b>FOOTSIE 100</b>	7 437,93	-1,7%	-0,2%	2,1%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
<b>DAX 30</b>	15 771,71	-1,1%	13,3%	23,6%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
<b>SMI</b>	10 958,90	-1,3%	2,1%	1,3%	11 595,25	10 516,40	Suisse
<b>NIKKEI</b>	33 036,76	2,6%	26,6%	19,6%	33 753,33	25 716,86	Japon
<b>SSE COMPOSITE</b>	3 154,37	-4,1%	2,1%	-1,4%	3 395,00	3 064,08	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
<b>AELIS FARMA</b>	13,80	-0,4%	1,9%	38,0%	14,28	13,54	-
<b>AIR MARINE</b>	1,07	0,0%	0,0%	0,0%	1,07	1,07	-
<b>ASHLER ET MANSON</b>	3,66	0,0%	-19,4%	24,5%	4,58	3,40	-
<b>BLUE SHARK PS</b>	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
<b>CERINNOV GROUP</b>	4,02	28,4%	253,3%	257,7%	4,20	1,12	-
<b>CHEOPS TECHNOLOGY</b>	66,00	8,2%	12,8%	1,6%	66,50	54,00	2,3%
<b>DOCK.PETR.AMBES AM</b>	478,00	0,4%	0,8%	8,6%	530,00	458,00	7,9%
<b>EAUX DE ROYAN</b>	85,00	2,4%	3,0%	-4,5%	94,00	76,50	7,2%
<b>EUROPLASMA</b>	0,04	-64,9%	-95,0%	-99,6%	2,38	0,04	-
<b>FERMENTALG</b>	0,62	1,1%	-59,5%	-75,9%	1,66	0,60	-
<b>GASCOGNE</b>	4,00	-1,7%	-10,5%	14,0%	4,48	3,91	-
<b>GPE BERKEM</b>	4,00	-2,0%	-17,4%	-51,9%	7,12	3,90	-
<b>GPE PAROT (AUTO)</b>	2,06	4,6%	-3,7%	16,7%	2,21	1,74	-
<b>HYDROGENE DE FRANCE</b>	16,52	-4,0%	-21,0%	-36,2%	22,70	13,50	-
<b>HUNYVERS</b>	15,20	7,8%	28,3%	33,3%	15,85	11,90	-
<b>I.CERAM</b>	4,84	-17,3%	-52,5%	-62,2%	13,95	4,66	-
<b>I2S</b>	5,60	-9,7%	-8,2%	-3,4%	6,45	5,60	2,5%
<b>IMMERSION</b>	2,48	0,8%	-3,1%	-52,3%	4,60	2,32	-
<b>IMPLANET</b>	0,15	-3,3%	-13,3%	-21,7%	0,26	0,15	-
<b>KLARSEN DATA</b>	3,61	12,8%	134,4%	65,6%	3,86	1,47	-
<b>LECTRA</b>	29,50	1,7%	-16,2%	-6,5%	40,70	25,70	1,6%
<b>LEGRAND</b>	90,26	-1,5%	20,6%	24,5%	93,00	75,22	2,1%
<b>MON COURTIER ENERGIE</b>	9,66	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
<b>MULTIMICROCLOUD</b>	0,09	-52,6%	-77,5%	-79,1%	0,44	0,08	-
<b>O SORBET D'AMOUR</b>	2,44	0,0%	101,7%	10,9%	2,46	1,20	-
<b>OENEO</b>	14,00	2,6%	0,0%	-8,8%	15,50	12,85	2,5%
<b>POUJOLAT</b>	25,60	-0,8%	-7,9%	9,5%	32,60	22,80	-
<b>SERMA TECH.</b>	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
<b>UV GERMI</b>	5,82	0,3%	76,4%	25,2%	6,20	3,40	-
<b>VALBIOTIS</b>	4,19	2,2%	16,4%	-30,2%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22

[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

# Biron dessins à dessein

Le Département expose des maîtres du dessin de la Fondation Maeght et de la collection Brache-Bonnefoi dans le cadre exceptionnel du château de Biron.

Par Suzanne  
BOIREAU-TARTARAT

Toute l'année 2023 en Dordogne est placée sous le signe du dessin avec une série d'événements reflétant la diversité de cet art. Ces flamboyantes *Pensées premières* en sont assurément le temps fort, avec une centaine d'œuvres de maîtres modernes et contemporains, parmi lesquels Adami, Braque, Chagall, Calder, Debré, Degottex, Dubuffet, Giacometti, Hartung, Manessier, Matisse, Michaux, Miró, de Staël, Soulages... issues de deux grandes institutions, la fondation Marguerite et Aimé Maeght, et la collection Brache-Bonnefoi réunie à l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue. L'exposition, organisée par le Service départemental du patrimoine, sous le commissariat de Barbara Sibille, ajoute à l'intérêt du monument, l'un des plus vastes ensembles castraux du Sud-Ouest, qui vaut à lui seul le déplacement aux confins du Lot-et-Garonne.

## ENSEMBLES INESTIMABLES

L'aile de bâtiments classiques, dits des Maréchaux et d'Henri IV, présente sur près de 500 m<sup>2</sup> sept sections consacrées au dessin non pas au sens restrictif d'œuvre au crayon noir sur papier, mais comme expression d'une pensée première (dessin). La reproduction méca-

nique peut parfois générer plusieurs états d'interprétation jusqu'à l'estampe originale, et des sculptures, tableaux et objets d'art décoratif font aussi partie de ce paysage créatif organisé autour de sept thèmes : Pour l'amour de l'Antique, Vie des formes, Au-delà du réel, Vivante nature, Tracer la couleur, La psyché et l'étrange, Le corps en morceaux.

« Le dessin est sans conteste le fondement de l'art selon les préceptes antiques et académiques », soulignent les organisateurs. Œuvre préparatoire destinée à de grandes

compositions (tableaux, monuments sculptés, fresques, tapisseries, vitraux), le dessin est revenu au premier plan et « les feuilles des grands créateurs, Léonard de Vinci, Michel-Ange, Primatice, Rembrandt, Delacroix, et bien d'autres sont considérées comme des œuvres à part entière ».

Cette exposition, conçue dans un esprit pédagogique, montre comment l'expression graphique s'est développée de façon autonome à l'époque contemporaine. ■

• Jusqu'au 5 novembre



© Jörg Immendorff (1945-2007). Sans titre, 2006, huile sur toile, inv. 07158  
© Collection Fondation Maeght, Photo Claude Germain - Archives Fondation Maeght